



RIEN

à faire

à perdre

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

PRÉSENTATION
DU DOSSIER
PÉDAGOGIQUEFICHES THÉMATIQUES
ET ACTIVITÉS :

- 1 LES EXTRÉMISMES
VIOLENTS ET LES
TERRORISMES
- 2 COMPRENDRE LES
RADICALISATIONS
- 3 LE RÔLE D'INTERNET
DANS LA
RADICALISATION
- 4 FAUSSES NOUVELLES
ET THÉORIES DU
COMLOT : COMMENT
VÉRIFIER L'INFO ?
- 5 LIBERTÉ
D'EXPRESSION :
PEUT-ON TOUT DIRE ?

LA GRILLE PÉDAGOGIQUE,
OU PROPOSITION DE
DÉROULÉ DES SÉANCES
D'ANIMATION

1/ Le spectacle « Radicalement votre » est représenté par la Compagnie du Campus en collaboration avec l'équipe du Délégué général aux droits de l'enfant : <http://www.compagniedu-campus.com/creation-radicalement-votre.php>

2/ Ces animations peuvent être demandées par les écoles via le site [extremismes-violents.be](http://www.extremismes-violents.be)

3/ *Mon enfant se radicalise. Des familles de djihadistes et des jeunes témoignent*, Odile Jacob, Paris, 2018.

Depuis janvier 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé en son sein un Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents, accessible à tous, professionnels et particuliers, qui souhaitent s'informer et agir envers des situations de radicalisation. Sur le plan individuel, l'équipe pluridisciplinaire du CAPREV apporte à l'appelant une écoute et le cas échéant une aide ou un accompagnement. Un Centre de ressources et d'appui, le CREA, assure la promotion de projets et d'outils de prévention générale envers les phénomènes de radicalisation et de polarisation auprès des institutions, des associations et de leurs publics.

Parmi les supports pédagogiques diffusés par le CREA, le projet « Rien à faire, rien à perdre » (RAFRAP), conçu et développé par Isabelle Seret avec le soutien de Natacha David et Saliha Ben Ali, a pour particularité de partir du récit de vie de jeunes filles et garçons directement concernés par la question, ainsi que de leurs proches. Ces récits transmis sous forme de capsules vidéo permettent d'initier au sein d'un groupe une démarche compréhensive et critique des motivations et du sens qu'ils donnaient à leur volonté de s'engager pour une « cause » radicale justifiant le recours à la violence. Cette approche privilégie l'expression des jeunes et leur participation à une réflexion collective. Elle a donné lieu à une pièce de théâtre proposée aux écoles¹. Elle est également devenue le support d'ateliers proposés en classe par l'asbl SAVE Belgium². Un livre issu de ce travail a été publié par Isabelle Seret et Vincent de Gaulejac³.

Le projet RAFRAP est accompagné d'un dossier pédagogique initié par le CREA, qui donne des points de repère au formateur – enseignant, travailleur de jeunesse – qui aborde des questions d'actualité et de citoyenneté. Il met en perspective cinq thématiques essentielles pour la compréhension du phénomène et comporte des propositions d'activités ainsi qu'un « déroulé type » de séance d'animation au sein d'une classe ou d'un groupe de jeunes.

Le dossier pédagogique a été rédigé par Anne-Marie Impe sur base notamment de son expérience dans l'animation d'ateliers de Prévention de toutes les formes de radicalisation violente. Il a été attentivement relu par un comité d'accompagnement dans lequel étaient présents Isabelle Seret, Natacha David et David Lallemand, et a bénéficié des observations et remarques du comité d'experts mis en place par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Olivier PLASMAN,
Directeur Général adjoint

Nous tenons à remercier particulièrement Corinne Torrekens pour sa contribution aux fiches thématiques 1 et 2, Nathalie Denies pour sa contribution à la fiche thématique 5, ainsi que Pascale Rangé et Jacques Flamme pour leur mise à disposition de l'illustration créée pour le projet. Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont soutenu le projet « Rien à faire, rien à perdre » depuis ses débuts : la commune de Schaerbeek, la Fondation Roi Baudouin, l'asbl SAVE Belgium, l'asbl BRAVVO, l'asbl Comme un lundi, le Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le projet PRACTICIES, le GSARA, le Réseau international de sociologie clinique.

PRÉSENTATION DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Le contexte

Depuis 2001, on dénombre en Europe 2363 morts et 8200 blessés dans des attaques terroristes, qu'elles soient islamistes, indépendantistes ou d'extrême droite¹. Si l'extrémisme violent a toujours existé, le nombre d'attentats a connu une augmentation accélérée au XXI^e siècle, souligne Moisés Naím, ancien rédacteur en chef de *Foreign Policy*. A l'échelle mondiale, « ces quinze dernières années, les attentats sont passés de moins de 2000 [par an] à près de 14 000. Quant au nombre de tués, il a été multiplié par neuf », précise le chroniqueur. L'Europe n'est cependant pas la plus touchée : ce sont essentiellement l'Irak, le Pakistan, l'Afghanistan, le Nigeria et la Syrie qui ont été visés, ces cinq pays totalisant 57% des attentats depuis le début du siècle².

Il faut toutefois savoir garder le sens des proportions : depuis 2001, aux Etats-Unis, 3192 personnes sont mortes dans des attentats islamistes, dont celui du 11 septembre 2001, alors que pendant la même période, on a enregistré 541.598 morts par armes à feu dans le pays³ ! Le terrorisme n'est de loin pas la principale cause de mortalité, ni aux Etats-Unis, ni en Belgique où 36 personnes ont perdu la vie dans des attentats, 4 au musée juif en 2014 et 32 à Zaventem et Maelbeek en 2016, sans compter les nombreuses personnes victimes physiquement ou psychologiquement.

Par contre, les répercussions des attentats dépassent largement le nombre des victimes. Les attaques créent, en effet, un sentiment d'insécurité. Elles menacent de surcroît la libre circulation des personnes, la cohésion sociale et, bien sûr, nos libertés, entamées par les mesures de sécurité renforcées prises par les gouvernements pour y faire face.

Un dossier pédagogique, pour quoi faire ?

Ces événements à répétition et leurs graves conséquences pour la paix civile et la démocratie nous montrent combien il est nécessaire de mettre en place une politique réfléchie de prévention de la radicalisation violente.

Et pour cela, il est nécessaire de **mieux cerner le phénomène**. Faut-il le préciser ? Chercher à comprendre n'est pas excuser. Comme le souligne le sociologue Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), « *Expliquer ne veut pas dire justifier. (...) Contextualiser permet de combattre les différentes formes de radicalisation et d'examiner de quelle façon la société peut y parer. (...) Comprendre, c'est précisément restituer, pénétrer l'intentionnalité des acteurs.* »⁴

1/ <http://www.lemonde.fr/mmpub/edt/zip/2017/06/06/150709753-ba4e134cdd4366b8a9395e-bf90df5eec34b1fe0d/index.html> [Dernière consultation: 01/10/2017].

2/ « Ce que nous apprennent les statistiques mondiales du terrorisme », *Slate.fr*, le 29/03/2016, <http://www.slate.fr/story/115997/statistiques-terrorisme> [Dernière consultation: 01/10/2017].

3/ Tweet de Ian Bremmer, président de l'*Eurasia Group*.

4/ http://www.liberation.fr/debats/2016/01/12/culture-de-l-excuse-les-sociologues-repondent-a-valls_1425855 [Dernière consultation: 01/10/2017].

C'est dans ce cadre et dans cet esprit qu'a été conçu ce dossier. Il est destiné à accompagner le support d'expression « *Rien à faire, rien à perdre* »⁵ (RAFRAP), composé de capsules vidéo présentant des témoignages de jeunes dits radicalisés.

Le public cible

Ce dossier s'adresse aux enseignants du secondaire ainsi qu'aux animateurs socio-culturels, aux éducateurs de rue, aux parents et à toute personne qui se pose des questions sur ce sujet complexe et voudrait être mieux outillée pour mener une démarche de prévention. Pour plus de facilité, nous les désignerons dans la suite de ce texte sous le nom générique de « formateurs ». Quant aux activités qui y figurent, elles ont été pensées pour des élèves du 2^e et 3^e cycle du secondaire ou pour des jeunes à partir de 14 ans. Certaines d'entre elles peuvent toutefois être adaptées pour des plus jeunes.

Le contenu

Ce dossier pédagogique contient trois types de documents : des fiches thématiques, des fiches d'activités pédagogiques, une grille ou mode d'emploi détaillé pour des animations de prévention de la radicalisation violente.

1. Des fiches thématiques

Face au flot d'informations produites sur les questions de radicalisation violente, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. D'autant que certains concepts sont parfois complexes et toujours délicats. Pour éviter aux formateurs des recherches longues et souvent compliquées, nous avons dès lors effectué le travail de défrichage – et de déchiffrement – pour eux.

Ces textes ne sont donc pas conçus pour les jeunes, mais bien pour les adultes. Ils sont destinés à leur procurer un maximum d'informations ainsi qu'une explication des phénomènes et concepts. Le tout en un seul texte par sujet. **Nous pensons que les formateurs se sentiront plus à l'aise pour aborder ces thématiques sensibles avec leur public (élèves, jeunes...) s'ils sont eux-mêmes bien informés et outillés pour répondre aux questions de ceux-ci.** Notre ambition était dès lors de leur donner – de vous donner – des clés pour une meilleure compréhension du phénomène.

2. Des fiches d'activités pédagogiques

Ces fiches présentent des jeux de rôle, grille d'analyse, propositions de travaux de groupes que les formateurs pourront utiliser à leur guise, s'ils le souhaitent.

5/ Présentation sur : <https://extremismes-violents.cfwb.be/index.php?id=rafrap> [Dernière consultation: 01/10/2017].

3. Une grille pédagogique ou mode d'emploi détaillé.

L'itinéraire pédagogique que le formateur empruntera avec les participants dépendra bien sûr du temps dont il dispose. Il faudrait prévoir une à deux séances de 2 heures pour présenter le sujet.

A la fin de celle(s)-ci, il sera possible de décider avec les jeunes d'aborder, lors des animations ou cours suivants, différents autres sujets liés, comme les discriminations, les théories du complot, la liberté d'expression, le rôle d'Internet dans la radicalisation ou d'autres, en fonction de l'intérêt manifesté par les participants.

La méthode

L'itinéraire pédagogique que nous suggérons se décline en deux étapes, qui peuvent se dérouler pendant deux séances en fonction du temps que prendra la discussion avec le groupe :

1. Projection d'une capsule vidéo et discussion libre

Parmi les courtes vidéos proposées par RAFRAP, le formateur choisit celle qui lui semble la plus appropriée par rapport à son groupe (ou celle avec laquelle il se sent le plus à l'aise). Il la projette aux jeunes.

Suite à la projection (qui dure de 4 à 6 minutes, suivant la capsule choisie), le formateur veillera à favoriser le partage des émotions et l'expression des participants. Il relancera la discussion par des questions et il sera attentif à ne pas écourter cette phase essentielle, les jeunes n'ayant que rarement l'occasion de s'exprimer sur ces sujets. Dans certains groupes et selon la tournure que prend l'animation, il peut être judicieux de projeter la capsule une seconde fois. Le temps consacré à cette phase de l'animation variera fortement suivant les groupes et pourra durer jusqu'à deux heures.

2. Remise en perspective et en contexte

Suite au travail émotionnel et au partage de leur vécu et de leurs expériences, il est également important de donner aux jeunes des éléments d'explication et des clés de compréhension du phénomène. Pour faciliter la tâche des formateurs, nous mettons à leur disposition, d'une part, cinq fiches thématiques dans lesquelles ils pourront puiser les éléments théoriques nécessaires à la construction de leur animation et, d'autre part, des fiches d'activités pédagogiques, comme expliqué ci-dessus.

Nous proposons aussi (à ceux qui le souhaiteraient) de les accompagner encore davantage grâce à une grille pédagogique (incluse dans ce dossier).

Agir en matière de prévention : quelques pistes

Comment concevoir un projet de prévention efficace en matière de radicalisation pouvant mener à la violence ? Il faut bien reconnaître que, partout dans le monde, les responsables tâtonnent. Nous ne prétendons dès lors nullement fournir ici de recette miracle. Juste quelques pistes, issues des travaux de spécialistes (psychologues, criminologues, sociologues, politologues, médiologues...) et de réflexions tirées d'expériences pratiques en matière de prévention, menées dans les écoles à partir des capsules vidéo du projet RAFRAP.

Développer l'esprit critique

C'est sans doute un des éléments les plus importants, en matière de prévention de la radicalisation : exercer son esprit critique, notamment pour contrer l'emprise des idéologies et des messages extrémistes.

Il faut dès lors introduire dans les différents cours et animations des séquences d'éducation aux médias et à l'information : apprendre à appliquer à toutes les informations (thèses complotistes, rumeurs, *fake news* et autres « nouvelles », d'où qu'elles viennent) le même filtre critique, la même méthode de vérification et le même décodage systématique. (Voir [fiche thématique](#) et [fiche d'activités 4](#)).

Agir sur les croyances et les représentations

Dans le processus de radicalisation, ce qui pose avant tout problème, c'est le rapport muré, clos, à la croyance. La personne se ferme à tout dialogue, rejette toute contradiction, refuse tout compromis jusqu'à s'enfermer dans ses certitudes manichéennes, où le bien absolu affronte le mal absolu.

« *C'est en agissant sur les mécanismes de représentation du jeune qu'on va pouvoir faire un travail de prévention ou de déradicalisation* », explique Serge Garcet, professeur au département de criminologie de l'Université de Liège⁶. On va tenter de déconstruire les perceptions du jeune, de l'aider à entrevoir les choses différemment, pour pouvoir ensuite reconstruire ses représentations sur de nouvelles bases. C'est ce qu'on appelle la « reconstruction cognitive ».

Toutes les activités (contes, jeux de rôle et exercices divers) qui permettent de travailler sur l'ouverture d'esprit, la tolérance, la décentration (prendre du recul par rapport à sa propre culture et à ses convictions), l'estime du pluralisme et la découverte de sa richesse, le respect des autres et des droits humains, l'écoute bienveillante et l'empathie sont, dès lors, les bienvenues.

6/ *Adolescence et positions radicales: exaltation identitaire ou vulnérabilité ?* 14/01/2016, Power Point de la conférence disponible sur : <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=7778> [Dernière consultation: 10/10/2017].

Travailler la question du sens et de l'identité

Qu'est-ce qui donne sens à la vie ? Comment répondre aujourd'hui en Occident à la quête d'idéal des adolescents ? « *Si on n'offre plus à nos jeunes les moyens de penser la condition humaine, tous les radicalismes, avec leurs côtés excessifs, vont les séduire* », avertit le psychiatre Philippe van Meerbeeck, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'UCL⁷.

Car, comme le rappellent les chercheuses Julianne Laffineur (UCL) et Nele Schils (UGent), les mouvements extrémistes fournissent aux jeunes trois éléments essentiels : une réponse à des questions existentielles, une réplique politique active à l'injustice, un sentiment d'accueil et d'appartenance⁸. (Voir [fiche thématique 3](#)).

« *Un idéal de consommation, de supermarchés, de gains, de productivité, de PIB ne peut satisfaire les aspirations les plus profondes de l'être humain qui sont de se réaliser comme personne au sein d'une communauté solidaire* », rappelle le sociologue Edgar Morin⁹.

Comment dès lors se réaliser au sein de notre société ? On pourra, par exemple, initier une réflexion sur les aspirations et les valeurs de chacun : qu'est-ce qui est important pour moi ? Pour nous ? Quelles sont nos valeurs communes ? Qu'est-ce que je souhaiterais faire de ma vie ? En fonction des réponses des participants, essayer de trouver avec eux des projets mobilisateurs, à réaliser ensemble au sein de l'école ou en dehors.

On pourra aussi travailler la question de l'identité, de l'estime de soi, de l'appartenance au groupe, de la place de chacun en son sein, de même que renforcer le lien social et l'esprit de coopération.

Promouvoir une société plus inclusive

Travailler à rendre la société plus inclusive, afin que chaque personne, quels que soient son origine, sa couleur, son sexe/orientation sexuelle, son âge ou sa religion soit traitée sur un plan d'égalité. Et puisse donc disposer des mêmes chances et opportunités, sans discrimination d'aucune sorte. Un changement qui commence avec chacun de nous. (Voir le jeu du Thalys d'Amsterdam, sur la [fiche d'activités 2](#)).

En finir aussi avec la victimisation

Il existe, chez un certain nombre d'experts et d'observateurs, une tendance à entretenir la culture de l'excuse, jusqu'à déresponsabiliser les acteurs de violences qui seraient finalement les victimes de l'oppression sociétale et ne feraient que répondre à celle-ci.

De leur côté, les acteurs de violences eux-mêmes tendent à accuser la société, les femmes et hommes politiques, les institutions dont l'école, les médias, les parents et tant d'autres de tous les problèmes auxquels ils sont confrontés.

7/ « La question du sens et de l'identité chez les jeunes aujourd'hui », *La Belgique face au radicalisme. Comprendre et agir*, coordonné par Georges Dallemagne, Vanessa Matz, Quentin Martens, Presses universitaires de Louvain, 2016, p. 81.

8/ *Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent. Une recherche qualitative et quantitative*, Belspo, mars 2014, p. 5.

9/ « Edgar Morin : « [Eduquer à la paix pour résister à l'esprit de guerre](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/07/peut-on-prevenir-la-formation-du-fanatisme) » », *Le Monde* en ligne, le 07/02/2016. http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/02/07/peut-on-prevenir-la-formation-du-fanatisme_4860871_3232.html [Dernière consultation: 10/10/2017].

Ne serait-il pas judicieux de rappeler à chacun le sens de la responsabilité individuelle ? Si nous souhaitons une vie réussie, c'est à nous de la construire. Nous n'avons bien sûr pas tous reçu les mêmes opportunités, mais devenir adulte, c'est précisément réfléchir comment utiliser au mieux les cartes et atouts dont nous disposons dans notre propre jeu.

Enfin, il ne serait pas inutile de rappeler que, si les citoyens ont des droits, ils ont aussi des devoirs par rapport à la société.

Les limites

Nous aurions bien sûr souhaité – et peut être dû – ajouter encore mille et une choses à ce dossier ! Nous comptons sur votre expérience et votre professionnalisme pour amender ce qui vous semble devoir l'être, pour compléter par des recherches personnelles l'information fournie et pour inventer d'autres activités.

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et suggestions concernant cette boîte à outils qui est désormais la vôtre, en envoyant un courriel à l'adresse extremismes-violents@cfwb.be. ♦

UN ÉCUEIL : LA STIGMATISATION

Un des écueils les plus importants de la prévention est sans conteste la stigmatisation.

La plupart des campagnes et outils de prévention se focalisent, en effet, uniquement sur l'extrémisme islamiste violent. Pourtant, il existe d'autres formes d'extrémisme qui constituent, elles aussi, des dangers importants (voir [fiche thématique 1](#)). Aux Etats-Unis, par exemple, depuis les attentats du 11 septembre 2001 et jusqu'en 2015, les actions perpétrées par l'extrême droite suprémaciste ou anti-étatiste ont provoqué la mort d'un plus grand nombre de personnes que les attaques attribuées aux djihadistes¹⁰. Il en est de même au Canada.

Ne pointer que le seul radicalisme islamique contribue à stigmatiser un groupe, donc à susciter un sentiment de discrimination et d'exclusion parmi ses membres. Or, le ressenti de rejet est une des causes de la radicalisation. On risque donc de produire exactement ce qu'on cherchait à éviter.

Même menées avec les meilleures intentions du monde, les actions de prévention peuvent, on le voit, se révéler contre-productives. Il faut dès lors être attentif à l'écueil que représente la stigmatisation.

PRÉSENTATION DE L'AUTEURE DU DOSSIER

Anne-Marie IMPE est professeure de "Journalisme d'éducation permanente" à l'IHECS (Institut des hautes études des communications sociales) et formatrice en Communication interculturelle. Elle anime aussi des ateliers de Prévention de toutes les formes de radicalisation violente pour Save Belgium, à partir des capsules vidéo du projet RAFRAP.

Auparavant, elle a travaillé en Afrique pendant treize ans, dans un projet de développement inséré dans un bidonville de Dakar (Sénégal), puis comme responsable de la presse et de l'information pour l'ONG internationale Enda Tiers-Monde.

Journaliste indépendante, elle a aussi collaboré à de nombreux médias internationaux et belges (*BBC, RFI, Jeune Afrique économie, Le Ligueur, Imagine...*). En 2003, elle a cofondé à Bruxelles la revue *Enjeux internationaux* dont elle a été la rédactrice en chef pendant cinq ans.

Elle est l'auteure (entre autres) d'un rapport sur la violence contre les femmes en République démocratique du Congo (Confédération syndicale internationale, 2011) et coauteure de l'ouvrage : *Les droits humains au cœur de la Cité. Guide des bonnes pratiques d'ici et d'ailleurs pour les responsables des collectivités locales et des associations citoyennes* (Amnesty international, 2010, 175 pages).

10/ <https://mobile.nytimes.com/2015/06/25/us/tally-of-attacks-in-us-challenges-perceptions-of-top-terror-threat.html>
[Dernière consultation: 10/10/2017].

LES EXTRÉMISMES VIOLENTS ET LES TERRORISMES

SOMMAIRE

- 11 LES EXTRÉMISMES DE DROITE
- 12 LES ETHNO-NATIONALISMES ET LES SÉPARATISMES
- 13 LES EXTRÉMISMES DE GAUCHE
- 15 LE DJIHADISME
- 16 L'ACTIVISME « À THÈME » (OU MONOTHÉMATIQUE)
- 16 LE « GANGSTERRISME »

Le terrorisme n'est ni récent, ni propre à l'islam. Si on en parle beaucoup depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York, il apparaît toutefois dès l'Antiquité. Quant au mot lui-même, il provient du régime de la Terreur, mis en place en France, en 1793, par le Comité de salut public pour "sauver la Révolution", contre laquelle des ennemis intérieurs (royalistes et catholiques) et extérieurs (monarchies européennes) s'étaient coalisés. « *Il s'agit alors d'employer des méthodes spectaculaires et radicales : décapitations, fusillades, massacres, noyades forcées, pour paralyser de peur les ennemis ou les opposants éventuels. Cette pratique répond donc à une stratégie délibérée et à une fonction politique et idéologique. Il s'agit là d'un terrorisme d'Etat, exercé à l'encontre de son propre peuple* », notent Alain Bauer et Christophe Soulez, auteurs du livre *Le terrorisme pour les nuls*¹.

Pour bien comprendre le phénomène, il est important de le mettre en perspective, en le situant dans son contexte spatio-temporel. Si en Europe, aujourd'hui, le terrorisme islamiste est le plus meurtrier, ce n'est pas le cas partout. Aux Etats-Unis, par exemple, les actions perpétrées entre 2001 et 2015 par des groupes d'extrême droite suprémacistes* ou antiétatiques ont tué davantage de personnes que les djihadistes². Il en est de même au Canada.

La violence extrémiste n'est donc pas limitée à ces derniers. Les phénomènes de radicalisation ont touché et touchent de nombreux autres individus et groupes. Même s'ils prennent des formes différentes et expriment des motivations variées, ils constituent eux aussi une menace pour la démocratie, l'état de droit et le vivre ensemble. Europol (*European Police Office*), l'Office européen de police, établit **une typologie des différentes formes de terrorisme qui comporte 5 catégories**³.

Nous avons toutefois complété le contenu de chacune d'entre elles avec des apports en provenance d'autres sources, notamment pour ouvrir le champ de vision au reste du monde. Elles sont présentées ici selon un fil historique, et abordent des mouvements terroristes actuels ou récents (XX^e et XXI^e siècle)⁴.

1/ Editions First, Paris, 2014, p 87.
* Voir lexique ci-joint.

2/ <https://mobile.nytimes.com/2015/06/25/us/tally-of-attacks-in-us-challenges-perceptions-of-top-terror-threat.html> [Dernière consultation, le 27/08/2017].

3/ <https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/eu-terrorism-situation-and-trend-report> [Dernière consultation, le 11/10/2017].

4/ Plusieurs modes de classification des extrémismes violents et terrorismes sont possibles.

1. Les extrémismes de droite

L'extrême droite est un élément permanent du paysage de la violence politique en Europe. Dès les années 1930, le nazisme (Allemagne et Autriche), le fascisme (Italie) et le franquisme (Espagne) s'imposent, avec une politique de terreur d'Etat.

Durant la guerre froide, l'extrême droite a souvent voilé son idéologie sous l'anti-communisme. Et depuis la chute du Mur de Berlin, elle se veut surtout identitaire, blanche, ultra-nationaliste, antimusulmane et antisémite. Si certains individus et groupes se revendiquent de la chrétienté, d'autres se réfèrent à des croyances polythéistes pré-chrétiennes, paganistes (comme l'odinisme), déjà présentes au sein du National-socialisme durant les années 1930⁵.

Confrontées à Al-Qaïda et à Daech, les autorités européennes ont eu tendance à considérer, ces dernières années, la menace représentée par les organisations d'extrême droite comme moins aiguë et moins urgente. L'attentat d'Oslo et la tuerie sur l'île d'Utoya, en Norvège, perpétrés le 22 juillet 2011 par Anders Behring Breivik, un suprémaciste blanc d'extrême droite qui a causé la mort de 77 personnes et en a blessé 151 autres, a toutefois provoqué un énorme choc. Et fait prendre conscience à beaucoup que le risque avait été sous-estimé. Ainsi, en Allemagne, le NSU (Groupe clandestin national-socialiste) n'a été découvert qu'en 2011, alors que ses assassinats d'une dizaine de personnes d'origine immigrée et d'une policière avaient débuté en septembre 2000.

Dans son rapport 2017, Europol fait état d'**une préoccupation croissante des gouvernements européens**: parallèlement aux succès électoraux de plusieurs partis qualifiés de « nationaux populistes »⁶, **des mouvements violents d'extrême droite surgissent ou reprennent vigueur**. En Allemagne, il faut citer PEGIDA (Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident) ou le Reichsbürger, qui nie la République fédérale d'Allemagne et se réclame du Troisième Reich et de ses frontières de 1937. Dans plusieurs pays européens, dont le Royaume-Uni après le vote pour le Brexit en juin 2016, les violences contre des étrangers ou des migrants, les attaques contre des symboles du culte musulman ou juif et contre des centres d'accueil de réfugiés se sont multipliées. Diverses agressions contre des personnalités politiques ont eu lieu, dont certaines mortelles, comme celle perpétrée contre la députée travailliste Jo Cox, tuée le 16 juin 2016 par une personne proche des milieux identitaires blancs.

L'extrémisme de droite est particulièrement vivace aux Etats-Unis, où les actes de violence perpétrés par des groupes de cette obédience sont légion. Le plus meurtrier d'entre eux est l'attentat d'Oklahoma City, commis le 19 avril 1995 par Timothy Mc Veigh, proche de l'ultra-droite suprémaciste. Bilan : 168 morts et 680 blessés. « *Le Southern Poverty Law Center (SPLC) liste 917 groupes " haineux ", dont 193 sont séparatistes noirs et environ 400 peuvent être considérés comme insistant sur la conscience raciale blanche* », indique le chercheur Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite et des courants islamistes radicaux⁷.

« *Le succès de Trump est d'être parvenu à coaliser la grande tradition raciste du Sud américain – celle du " suprémacisme blanc " et du Ku Klux Klan – avec la rage montante des classes moyennes blanches paupérisées ou socialement déclassées. (...) Il incarne*

5/ Le terroriste norvégien Anders Breivik se réclame de l'odinisme. Lors de son procès, il a déclaré avoir nommé son fusil Gungnir, du nom de la lance magique d'Odin.

6/ Comme l'AFD (Alternative pour l'Allemagne), parti nationaliste et anti-migrants, qui a recueilli 13% des voix aux élections de septembre 2017 et fait son entrée au parlement. C'est la première fois qu'une formation d'extrême droite entre au Bundestag depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

7/ « Une conscience blanche perdue aux Etats-Unis », Interview parue dans le journal *Le un* n°170, 20 septembre 2017, dans un dossier consacré à la montée des mouvements suprémacistes blancs.

désormais la rage de l'homme blanc, qu'il légitime. », écrit le journaliste Sylvain Cypel, ancien correspondant du *Monde* à New-York⁸.

En Amérique latine aussi, l'extrême droite violente est bien présente. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les différents pays qui la composent ont accueilli de nombreux nazis qui n'avaient pas renoncé à leurs idées. Aujourd'hui, les mouvements suprémacistes blancs y prospèrent. Ainsi au Chili, « *il y aurait environ 350 groupes à caractère nazi actuellement en activité* », selon la journaliste Manon Paulic⁹. Au Brésil, Neuland, le plus violent de ces groupes, ne se contente pas de propager un discours haineux envers les Noirs, les Juifs et les homosexuels, mais commet aussi des assassinats jusque dans ses propres rangs, lorsque certains membres osent émettre des critiques concernant le fonctionnement ou les méthodes violentes de l'organisation.

A l'instar des groupes djihadistes, les extrémistes de droite européens disposent d'une présence très active sur Internet qu'ils utilisent pour recruter, communiquer et comploter. Ils entretiennent aussi des liens étroits au niveau international, en particulier avec des groupes racistes, suprémacistes et nazis américains (Ku Klux Klan (KKK), Daily Stormer, etc.), qui bénéficient des libertés que leur accorde le Premier amendement de la Constitution (voir explication dans la **fiche thématique 5** sur la liberté d'expression) pour afficher leur discours de haine.

2. Les ethno-nationalismes et les séparatismes

Durant la deuxième moitié du XX^e siècle, les groupes terroristes qui veulent obtenir l'indépendance de leur région sont particulièrement actifs. Aujourd'hui, leur virulence s'est globalement atténuée.

En Espagne l'organisation séparatiste ETA milite pour l'indépendance du pays basque. De 1968 à 2011, elle provoque la mort de 829 personnes, en blesse des milliers d'autres et commet des dizaines d'enlèvements ainsi que de nombreuses extorsions de fonds, selon les chiffres officiels et les propres communiqués de l'organisation¹⁰. En 2011, elle décrète un « cessez le feu permanent », puis « la fin définitive de son action armée ».

En Irlande du Nord, l'IRA, ou Armée républicaine irlandaise, tente d'obtenir l'indépendance de l'Ulster, dès 1919. Ses cibles principales sont les militaires britanniques et les autorités d'Irlande du Nord, mais plusieurs attentats tueront également des civils. En 1998, l'IRA signe les Accords du Vendredi Saint, par lesquels elle renonce à la violence. Des personnes issues de ses rangs, membres de sa branche politique légale, le parti Sinn Féin, entrent alors au gouvernement d'Irlande du Nord et en feront partie pendant plusieurs années. Toutefois, une dissidence de l'IRA, qui prend le nom de RIRA (ou IRA véritable), refuse les accords du Vendredi saint et, pour le signifier, commet alors (en 1998) un attentat à la voiture piégée qui causera 29 morts et 220 blessés. En 2016, d'autres dissidents de l'IRA commettent plusieurs attentats, dont l'un coûtera la vie à un gardien de prison.

8/ « Etats-Unis. La rage des perdants », *Le un, op. cit.*

9/ « Les archipels nazis sud-américains », *Le un, op. cit.*

10/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Euskadi_ta_Askatasuna
[Dernière consultation: 17/09/2017].

En Turquie le PKK, ou Parti des travailleurs du Kurdistan, a été formé en 1978, avec pour objectif la création d'un Etat kurde indépendant qui unirait une partie du territoire de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak. Entre 1979 et 2002, il aurait commis plus de 11 000 assassinats¹¹. En 2013, son leader historique, Abdullah Öcalan, lance depuis sa prison un appel au cessez-le-feu et à l'ouverture de négociations politiques. Les revendications du PKK se transforment et portent officiellement sur l'autonomie au sein d'un futur système fédéral turc. Mais les pourparlers n'aboutissent pas et les actions violentes reprennent contre les forces de sécurité turques. En 2016, des groupes du PKK sont impliqués dans plusieurs incidents violents en Europe (notamment en Belgique) et dans des actions de racket destinées à financer l'organisation.

Au Sri Lanka, les Tigres Tamouls ont mené des actions terroristes particulièrement meurtrières : anéantissement du camp militaire de Mullaitivu, en juillet 1996, qui provoque la mort de plus d'un millier de soldats ; assassinats politiques retentissants, comme celui du Premier ministre indien Rajiv Gandhi (1991) ou du Président du Sri Lanka (1993) ; enrôlement de milliers d'enfants soldats. Leur chef historique est tué en 2009, au cours d'une opération militaire. Depuis lors, leur rébellion semble en veilleuse. Europol souligne toutefois la persistance de leurs activités, notamment par le biais de collectes de fonds au sein de la diaspora en Europe.

Parmi les autres groupes encore sporadiquement actifs, on citera notamment **le FLNC (Front de libération nationale de la Corse)**, qui mêle « *des actes de revendication identitaires à des actes de pure délinquance criminelle* »¹².

Sans oublier, à une tout autre échelle, **les Ouïgours**. Depuis 2013, plusieurs attentats terroristes, attribués à cette minorité ethnique, ont secoué la Chine. On dispose, toutefois, de très peu de renseignements concernant ces assaillants et leurs actes, les autorités chinoises communiquant de manière extrêmement lapidaire à propos de ces événements que leurs services de sécurité, pourtant très développés, n'ont pas réussi à contrer.

3. Les extrémismes de gauche

Pendant les années 1967 à 1980, appelées les « années de plomb », des groupes d'extrême gauche se développent un peu partout en Europe occidentale. Parmi eux, on compte **les Brigades rouges** en Italie, **la Fraction Armée Rouge (RAF) ou bande à Baader** en République fédérale d'Allemagne, **l'Organisation révolutionnaire du 17 novembre** en Grèce, **les GRAPO (Groupes de résistance anti-fasciste du 1^{er} Octobre)** en Espagne, **Action directe** en France et **les Cellules communistes combattantes (CCC)** en Belgique.

Ils affirment vouloir lutter contre « *l'impérialisme capitaliste, américain et sioniste* », prônent le combat insurrectionnel et s'attaquent de manière violente aux structures des Etats pour provoquer un cycle violence-répression susceptible de déstabiliser et renverser les régimes en place, afin de redistribuer ensuite les pouvoirs.

11/ *Le terrorisme pour les nuls*, op. cit. p. 115.

12/ *Le terrorisme pour les nuls*, op. cit. p. 117.

Attentats à la bombe dans des magasins ; sabotage d'usines ; détournement d'avions et prise d'otages ; attaques de ministères et bâtiments militaires ; braquages de banques pour financer leurs actions ; mais aussi, assassinats de personnalités : Hanns-Martin Schleyer, le patron des patrons allemands et Siegfried Buback, le procureur fédéral, abattus par la bande à Baader en 1977; Aldo Moro, membre de la Démocratie chrétienne, plusieurs fois ministre et président du Conseil, assassiné par les Brigades rouges en Italie en 1978 ; Georges Besse, PDG de la Régie Renault, tué par un commando d'Action directe en France, en 1986, etc., etc. A titre d'exemple, on évalue le nombre de victimes de la seule bande à Baader à 35 tués.

En Belgique, les Cellules communistes combattantes (CCC) sont issues de l'extrême gauche marxiste-léniniste. Créées en 1983, elles organisent en 1984-85 des attentats contre divers symboles de « l'impérialisme américain », du « système capitaliste » et de l'Etat belge, s'en prenant notamment aux installations de l'OTAN, à l'industrie de l'armement ou encore au siège du parti chrétien démocrate flamand. Leurs actions provoquent la mort de deux personnes. Ses membres sont arrêtés en 1985-86.

La plupart de ces groupes d'extrême gauche trouvent une base arrière auprès du mouvement palestinien. Certains bénéficient aussi de l'appui de services secrets étrangers ou sont carrément manipulés par eux. La bande à Baader aurait ainsi été largement soutenue et instrumentalisée par la STASI, l'ancien service secret d'Allemagne de l'Est¹³.

En dehors de l'Europe, il faut également citer **le Sentier lumineux, au Pérou**, qui au cours de sa lutte armée pour renverser le pouvoir aurait causé la mort de plus de 69 000 personnes entre 1980 et 2000. En 2013 et 2016, plusieurs de ses dirigeants sont tués. Même si elle est moins active aujourd'hui, cette rébellion a encore provoqué la mort de 8 soldats et 2 civils en 2016. Quant aux **FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée du peuple)**, après 4 années de négociation, elles ont signé un accord de paix avec le gouvernement colombien en 2016 et fondé un parti politique légal en 2017. On estime toutefois que le conflit armé entre les FARC, les paramilitaires d'extrême droite et l'Etat colombien a coûté la vie à près de 200 000 personnes en 50 ans¹⁴.

Aujourd'hui, des groupes violents d'extrême gauche subsistent dans certains pays européens, notamment en Grèce (**Organisation révolutionnaire d'auto-défense**), en Italie, ainsi qu'au sein des diasporas turques (le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple ou **DHKP-C**,) et kurde (**PKK**).

13/ *Les terrorismes*, Jacques Tarnero, Editions Milan, Les essentiels, Toulouse, 1998, p 29.

14/ *Le terrorisme pour les nuls*, op. cit. p. 110.

4. Le djihadisme

Le groupe Etat islamique (Ei), ou Daech, est la principale organisation terroriste citée par Interpol. Créé en 2006 par le regroupement d'Al-Qaïda en Irak et d'autres cellules djihadistes régionales, ce groupe sunnite s'est d'abord appelé Etat islamique d'Irak, avant de s'étendre à la Syrie en 2013 sous le nom d'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL).

En 2014, son leader, Abou Bakr Al-Baghdadi, proclame le rétablissement du Califat dans les zones sous son contrôle en Irak (Mossoul) et en Syrie (Raqqah), attirant des milliers de combattants étrangers. Dans le même temps, il revendique une succession d'attentats en Europe et au Proche-Orient (comme ceux du 13 novembre 2015 à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles).

Le groupe Etat islamique a détrôné Al-Qaïda, l'organisation d'inspiration salafiste créée en 1987 par Oussama Ben Laden, responsable des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, du 11 mars 2004 à Madrid ou encore du 7 juillet 2005 à Londres. Malgré une certaine éclipse, Al-Qaïda reste toutefois active dans de nombreux pays. L'attentat contre *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015, a, par exemple, été revendiqué par Al-Qaïda au Yémen.

Ces deux groupes djihadistes (Al-Qaïda et l'Ei) s'inscrivent dans les violences qui sévissent depuis des décennies dans une large partie du monde musulman, en particulier en Afghanistan, avec la guerre des moudjahiddines contre l'Union soviétique dans les années 1980 et l'émergence, dans les années 1990, des Talibans qui offriront un sanctuaire à Al-Qaïda. La guerre d'Algérie, dans les années 1990, a été un autre incubateur du djihadisme, avec le déchaînement de violence orchestré par le Groupe islamique armé (GIA).

Des organisations se réclamant du djihadisme sont également apparues en Afrique et en Asie : au Nigeria, avec Boko Haram (qui a fait allégeance à Al-Qaïda, puis à l'Ei); dans la région du Sahel, avec l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique); en Indonésie et sur l'île de Mindanao (Philippines).

Il existe dans le monde d'autres mouvements politiques violents s'appuyant sur une idéologie religieuse. Depuis le début du XIX^e siècle, on assiste à l'émergence en Inde d'un nationalisme hindou dont l'un des mouvements les plus violents est représenté par le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS, « Corps des volontaires nationaux »), créé en 1925, et dont l'un des anciens membres, Nathuram Godse, fut l'assassin de Gandhi en 1948¹⁵. Le mouvement s'orienta durant les années 1930 vers des organisations de type paramilitaire et des pratiques musclées, sous l'influence des modèles fascistes italiens et national-socialiste allemand¹⁶. Le RSS, dont est issu l'actuel Premier ministre Narendra Modi, est accusé de prôner un hindouisme sectaire et de vouloir limiter l'Inde à une seule identité religieuse¹⁷. Des conversions forcées sont de plus en plus exigées auprès principalement des musulmans, des sikhs et des chrétiens¹⁸. Depuis 2006-2007, une demi-douzaine d'attentats et de pogroms¹⁹ est imputable à des extrémistes hindous²⁰.

15/ Bernard De Backer, « L'hindouisme politique au travail », *La Revue Nouvelle*, 12 novembre 2015.

16/ « L'hindouisme politique au travail », *op. cit.*

17/ Laurent Filippi, « Inde: Rashtriya Swayamsevak Sangh, groupe hindouiste extrémiste », *FranceInfo Geopolis*, 22 avril 2015.

18/ « Inde: Rashtriya Swayamsevak Sangh, groupe hindouiste extrémiste », *op. cit.*

19/ « Indian Social Institute », *The Gujarat pogrom: compilation of various reports*, 2002.

20/ « L'Inde lève le tabou d'un terrorisme hindou », *Le Monde des religions*, 17 janvier 2011.

En Birmanie, les militaires et des moines bouddhistes encadrent un large mouvement d'épuration ethnique visant la minorité musulmane rohingyas qui représente environ 3 % de la population. Des groupes paramilitaires bouddhistes comme « 969 » ou encore « Ma Ba Tha » (acronyme signifiant Association pour la protection de la race et de la religion, rebaptisée Fondation Buddha Dhamma en mai 2017) souhaitent que le bouddhisme occupe une place centrale dans l'Etat birman, diffusent une rhétorique anti-islam, appellent à la « défense de la race »²¹ et se livrent à de nombreuses exactions. Rendus apatrides par une loi de 1982, victimes d'une véritable politique de ségrégation spatiale, éducative et sociale et fuyant les persécutions (notamment l'incendie de nombreux villages), environ 650 000 Rohingyas se seraient réfugiés au Bangladesh²².

5. L'activisme « à thème » (ou monothématique)

Cette expression désigne des extrémistes engagés dans des luttes sur des sujets précis, comme la défense des animaux ou de l'environnement. En 2016, aucun cas de terrorisme relevant de cette catégorie n'a été constaté par Europol.

Le « gangsterrorisme »

Pour compléter la classification d'Europol, on pourrait ajouter une autre catégorie, à savoir, les groupes criminels qui ont recours à la violence ciblée ou indiscriminée pour imposer leur pouvoir. C'est le cas des mafias, mais aussi des cartels de la drogue, particulièrement en Amérique latine. Ces derniers ressemblent étrangement aux groupes djihadistes: ils exploitent l'anti-américanisme, pratiquent des cultes religieux ésotériques (comme la Santa Muerte, la Sainte Mort, au Mexique), recrutent des jeunes en exaltant leur machisme et ont recours à la décapitation de leurs cibles et parfois même à des massacres de masse, comme l'exécution, à San Fernando (Mexique), de 72 migrants sans papiers d'Amérique centrale par le cartel Los Zetas.

Les liens entre les groupes terroristes et le crime organisé préoccupent de plus en plus les autorités. Des enquêtes ont, en effet, démontré des convergences et des complicités entre ces deux formes de criminalité.

21/ Maud Le Rest, « Le Vénérable W. ou le visage de la terreur bouddhiste », *Le Monde des religions*, 13 juin 2017.

22/ « Birmanie : des dizaines de villages rohingyas incendiés », *Le Figaro*, 18 décembre 2017.

LEXIQUE

Suprémacisme

« Le suprémacisme est l'idée de la supériorité culturelle ou génétique d'un groupe humain, défini comme une race, sur les autres. », explique Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite et des courants islamistes radicaux.

« Plus qu'une simple idéologie, le suprémacisme est un véritable système social, fondé sur la croyance d'une hiérarchie entre les races, qui aspire à institutionnaliser l'exploitation et l'oppression. », note le journal *Le un*, dans son n°170, du 20 septembre 2017.

L'ANARCHISME

L'anarchisme se développe au XIX^e siècle dans la foulée du bouillonnement politique qui suit l'écrasement de la Commune de Paris en 1871 et qui précède la révolution russe de 1917. Il est, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, un puissant mouvement révolutionnaire, présent sur tous les continents. Figure de proue du mouvement, le Prince Pierre Kropotkine définit l'anarchisme comme « une théorie ou un principe de vie et conduite selon laquelle la société est conçue sans gouvernement »²³. Kropotkine avait plaidé, lors d'un congrès révolutionnaire international tenu à Londres en 1881, en faveur de l'action violente, une « propagande par le fait »²⁴. Dans le journal *Le Révolté*, il déclare : « Notre action doit être la révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, le fusil, la dynamite [...] Nous sommes conséquents et nous nous servons de toute arme dès qu'il s'agit de frapper en révoltés. Tout est bon pour nous qui n'est pas la légalité »²⁵. Trois années plus tôt, des attentats à forte valeur symbolique avaient été commis un peu partout en Europe : contre Guillaume I^{er} d'Allemagne, contre le roi Alphonse XII d'Espagne et le roi Humbert 1^{er} d'Italie. Mais les années 1890 constituent une véritable « décennie de la bombe » : des attentats à la dynamite – une toute nouvelle invention – se succèdent contre des chefs d'Etat, des ministres ou encore contre l'Impératrice Elisabeth d'Autriche (Sissi), assassinée en 1898. D'autres visent des bâtiments officiels. Les médias de l'époque qualifient le mouvement anarchiste d'« Internationale noire »²⁶. Cependant, la « propagande par le fait » isole de plus en plus le mouvement anarchiste des masses, notamment ouvrières.

L'anarchisme ne se résume pas à l'option de certains de ses partisans pour le terrorisme. Dégagées de cette fascination pour la violence, les idées anarchistes – anti-autoritaires, égalitaires et libertaires –, exercèrent une grande influence sur de nombreux intellectuels, comme Albert Camus, André Breton, Emmanuel Mounier ou encore Michel Onfray.

23/ Pierre KROPOTKINE : « Anarchism », Encyclopedia Britannica, 1910, republié dans Pierre Kropotkine, *Anarchism and Anarchist Communism*, Londres, Freedom Press, 1987.

24/ Rik Coolsaet, « Au temps du terrorisme anarchiste », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2004.

25/ Petr Alekseïevitch (prince Kropotkine), *Le Révolté*, 1880.

26/ Daniel Colson, *L'anarchisme et les discontinuités de l'Histoire*, introduction à *Trois essais de philosophie anarchiste*, Éditions Lignes & Manifeste, 2004.

SOUS LA TERREUR DE L'ETAT ISLAMIQUE

L'Etat islamique a imposé un ordre totalitaire dans les territoires qu'il a conquis. Il y a fait régner sa version la plus brutale de la charia, avec l'aide d'une police religieuse omniprésente et omnipotente. Les châtiments ont été d'une violence extrême. Décapitations, mutilations, tortures, condamnations à mort sur le bûcher: ces atrocités ont été systématiques et souvent perpétrées en public, face à des foules « conviées » à assister à ces spectacles macabres.

L'Ei s'en est pris en particulier aux membres de minorités : chrétiens, musulmans chiïtes, Yézidis. Et ses attaques sectaires ne se sont pas bornées au territoire du Califat. Des attentats ont visé en particulier les coptes égyptiens, « notre proie favorite », selon l'Ei, qui a « recommandé » aux musulmans égyptiens de s'éloigner des sites et rassemblements chrétiens.

Dans tous les territoires conquis et contrôlés par l'Ei, des femmes et des filles ont été enlevées et utilisées comme esclaves sexuelles. Après la prise d'un village, les djihadistes « font le tri », notait, début 2016, un rapport de l'ONU sur l'Irak²⁷. Ils massacrent les hommes et les garçons de plus de 14 ans, dénudent les filles, testent leur virginité, avant de les répartir entre les cheiks, les émirs et les simples combattants. « *L'EiLL a institutionnalisé la violence sexuelle et la brutalisation des femmes comme un aspect central de son idéologie et de ses activités, l'utilisant comme une tactique terroriste pour réaliser ses objectifs stratégiques* », a dénoncé Zainab Bangura, la représentante spéciale de l'ONU sur les violences sexuelles dans les conflits²⁸. En janvier 2016, les Nations unies estimaient à 3500 le nombre de femmes et de filles détenues comme proies sexuelles par l'Ei, en Irak. Déjà ostracisés avant la guerre, les homosexuels ont sous le joug de l'Ei été victimes d'une traque systématique, de brutalités et d'exécutions.

L'Ei s'en est pris aussi aux membres des professions intellectuelles (docteurs, avocats, professeurs, etc.), considérées comme « dangereuses » et impies. Il a profité de la confusion des combats en Syrie pour enlever des humanitaires et des journalistes étrangers. Ces enlèvements se sont en général terminés par la décapitation des otages, des scènes d'horreur filmées et largement diffusées sur les réseaux sociaux contrôlés par les djihadistes.

L'Ei a également détruit le patrimoine culturel des zones sous son contrôle et pillé leurs ressources naturelles, notamment pétrolières, pour financer ses opérations militaires et ses actions terroristes.

27/ *Report on the Protection of Civilians in the Armed Conflict in Iraq 1 May-31 October 2015*, OHCHR), Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Geneva, 5/1/2016.

28/ <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=34748#Wej4vlZpHf8>

IDENTITÉS, VALEURS ET PROJETS DE VIE



Introduction

Comment s'épanouir, se réaliser, trouver un sens à sa vie au sein de notre société ? On pourra, par exemple, initier une réflexion sur les aspirations et les valeurs de chacun : qu'est-ce qui est important pour moi ? Pour nous ? Quelles sont nos valeurs communes ? Qu'est-ce que je souhaiterais faire de ma vie ? Les activités proposées ci-dessous abordent l'identité, les valeurs, le sens et l'ouverture d'esprit.



Préparation

Lire, si souhaité, « Agir en matière de prévention : quelques pistes », dans la présentation du dossier pédagogique.



14+

Public et âges

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur ou les jeunes à partir de 14 ans.



10-25

Nombre de participants

Entre 10 et 25, idéalement.



Durée

Environ 50 minutes pour les activités 1 et 2 ensemble.
Pour les activités 4 et 5, c'est très variable. Chaque formateur l'évaluera en fonction de sa connaissance du groupe.



Matériel

- Local propice aux échanges.
- Tableau noir ou blanc.
- Uniquement pour la cinquième activité : projecteur, ordinateur, matériel de sonorisation, tentures ou stores pour occulter la pièce et accès à Internet pour y télécharger la capsules vidéo du CPRMV.



Consignes à rappeler aux participants

- Ecoute bienveillante.
- Respect de chacun et de ses opinions : la pluralité des points de vue nous enrichit.

Activité n°1 : Jeu « Qui suis-je ? »

Brève réflexion sur l'identité

Objectif

Prendre conscience que notre identité est plurielle, multiple.

Déroulement

Les participants se mettent debout, dans un espace bien dégagé. L'animateur demande à tous ceux qui portent des lunettes d'aller se mettre à droite et aux autres, de rester où ils sont. Il attend quelques instants pour permettre à chacun de visualiser les groupes ainsi formés.

Ensuite, il demande à toutes les filles de se placer à droite et aux garçons, à gauche. Puis il demande la même chose aux blonds ; puis à ceux qui portent un pantalon ; à ceux qui sont chaussés de basket ; à ceux qui mesurent moins de 1m70 (etc.), provoquant à chaque fois la constitution d'autres groupes.

Débriefing

Qu'avez-vous ressenti ?

Désagrément d'être catalogués, étiquetés, réduits à une identité unique : les filles ou les blonds ou les petits...

Notre identité est plurielle, multiple. Réduire chacun à une identité unique favorise les stéréotypes et les préjugés et peut conduire à la discrimination et au racisme.

Activité n°2 : Qu'est-ce qui compte réellement pour moi ?

Objectif

Réfléchir à ses valeurs, son engagement, ce qui donne sens à la vie.

Prendre conscience que beaucoup d'entre nous partagent les mêmes valeurs.

Déroulement

Phase 1 : demander aux participants s'ils savent ce qu'est une valeur.

Réponse possible : une valeur est un concept, de l'ordre de l'abstrait. Exemple ? Liberté, égalité, fraternité. Elle indique ce qui est important pour une personne ou un groupe, ce qu'elle (ou il) va chercher à défendre, consciemment ou non.

Les valeurs nous sont transmises par nos parents, l'école, notre environnement (village ou quartier dans lequel nous avons grandi, amis, etc.)

Phase 2 : demander à chaque participant de trouver :

3 valeurs que leurs parents leur ont transmises ;

3 valeurs que l'école leur a transmises et

3 valeurs qu'eux aimeraient plus tard transmettre à leurs enfants.

Phase 3 : demander à chacun de lire les 3 x 3 valeurs identifiées.
Repérer les valeurs communes.

Activité n°3 : Se tracer un avenir

Proposer aux participants d'écrire, pour la semaine suivante, une rédaction : Qu'est-ce que j'aimerais faire de ma vie (métier, engagement, ce qui compte pour moi, ce qui donnerait sens à ma vie) ?

ou :

Proposer à chacun des participants d'adresser une lettre (« La lettre du futur ») à un autre participant du groupe. Nous sommes en 2030. La lettre parle de son parcours et des choix qui ont été réalisés pendant cet intervalle de temps, et maintient la relation entre les participants.

Activité n°4 : C'est trop injuste !

Objectifs

1. Réfléchir à ses valeurs, son engagement, ce qui donne sens à la vie.
2. Prendre distance, apprendre à « regarder son village depuis la colline d'en face » (avec le recul et la hauteur nécessaires).
3. Se mobiliser au sein de l'école/ du groupe pour une cause à choisir ensemble.

Déroulement

Tia, Mansour et Eric, qui témoignent dans les capsules de RAFRAP, expriment tous trois un sentiment d'injustice. Et vous, qu'est-ce qui vous met en colère, vous révolte, vous semble injuste ? Au-delà des réponses provocatrices que certains participants pourraient formuler, que faire face à ces injustices ? Et y a-t-il des actions que nous puissions entreprendre, nous, à notre niveau ?

Ouvrir sur les actions de bénévolat. Y a-t-il des participants qui soient bénévoles dans une association ? Laquelle ? Leur demander de raconter ce qu'ils y font. Si non, connaissent-ils des associations qui demandent des bénévoles, proposent des chantiers pendant les vacances ou invitent à s'impliquer dans des actions diverses (parrainer un prisonnier d'opinion, visiter des personnes âgées, encadrer des enfants dans une école de devoirs, participer à l'accueil de réfugiés...) ? Conseil : toujours vérifier quel est le profil de l'association qui recrute des bénévoles. Certains font du prosélytisme (religieux, politique...) sous couvert de l'aide aux migrants, par exemple.

En fonction des réponses, essayer de trouver avec les participants des projets mobilisateurs, à réaliser ensemble au sein de l'école ou en dehors. Ou leur demander d'en chercher pour la semaine suivante et de venir les présenter devant le groupe.

Autre idée : inviter un animateur d'une de ces associations à venir présenter ce qu'ils font et l'engagement bénévole possible pour des jeunes au sein de leur structure. Ou une personne passionnée par son métier, qui viendrait en parler aux participants.

Activité n°5 : « Et si j'avais tort ? »

Projection du bref spot (1'20) de la campagne de sensibilisation « Et si j'avais tort ? », <http://etsijavaistort.org/video/capsule-video-richardson/> [Dernière consultation: 21/10/2017].

Mise sur pied par le Centre pour la prévention de la radicalisation menant à la violence de Montréal, en 2017, cette campagne « *s'intéresse aux différentes attitudes qui peuvent conduire à la radicalisation violente : les convictions idéologiques inébranlables, l'entêtement doctrinal sans remise en cause, l'isolement cognitif, ou encore l'intolérance face aux idées, aux valeurs ou aux croyances différentes des nôtres* », est-il expliqué sur leur site : www.etsijavaistort.org On y trouve aussi un livret pédagogique disponible en ligne.

Etc.

Votre créativité de formateur fera merveille pour inventer d'autres jeux et exercices pour travailler les questions du sens, de l'identité, de l'estime de soi, de l'esprit de coopération, de la tolérance, de l'ouverture d'esprit...

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

SOMMAIRE

- 24 LA RADICALISATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?
- 25 QUELLES SONT LES CAUSES DE LA RADICALISATION ?
- 33 QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?
- 35 QUE FAIRE ?

Pourquoi des personnes (essentiellement des jeunes) qui ont grandi dans nos pays et ont été éduqués dans nos écoles ont-ils un jour choisi (parfois brusquement) de partir combattre en Syrie ou en Irak¹ ? Plus difficile à admettre encore, pourquoi certains ont-ils décidé de commettre des attentats-suicides dans la ville ou le pays où ils sont nés ? De quoi ces actes sont-ils le symptôme ? Sans évacuer la responsabilité individuelle de leurs auteurs, quelles failles sociétales révèlent-ils ? Et que faire pour les prévenir, en tant qu'enseignant, éducateur, parent, citoyen ?

Plus de 4000 "combattants étrangers" (*foreign fighters*) provenant de l'Union européenne sont partis pour la Syrie et l'Irak, entre 2012 et 2016, dont 17% de femmes. Parmi eux, environ 500 Belges². **Depuis le début de l'année 2016, par contre, il n'y a plus eu de départ de jeunes belges vers la Syrie**, d'après l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace). La situation a donc considérablement changé, notamment à cause des nombreux revers rencontrés, dès 2015, par l'organisation « Etat islamique » (Ei), encore appelé Daech, dont le territoire a rétréci comme une peau de chagrin en Syrie et en Irak. Toutefois, si les défis se sont modifiés, les menaces d'attentats ne sont pas moindres pour autant.

« *Le rôle du journaliste est de comprendre pour faire comprendre* », avait coutume de répéter Françoise Giroud, journaliste et femme politique française. C'est aussi la mission de l'enseignant. Nous vous proposons ici de tenter de mieux comprendre le processus complexe qu'est la radicalisation pouvant conduire à la violence.

1/ 60% des personnes parties pour la Syrie ont entre 15 et 29 ans et 15% ont moins de 18 ans. Serge Garcet, professeur à l'ULG, conférence *Adolescence et positions radicales: exaltation identitaire ou vulnérabilité?*, le 28/04/2017.

2/ Bibi van Ginkel, *International Centre for Counter-Terrorism (NL)*, chiffres communiqués lors du colloque « Trajectoires de radicalisation violente, état des lieux de la prévention », organisé le 13/10/2017 par le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



La radicalisation, qu'est-ce que c'est ?



« En fait, ils croient que je suis en train de me radicaliser et, sans vous mentir, je ne sais pas exactement ce que ça veut dire. Je sais que ça veut dire être vraiment à fond dans la religion et tout... Quoi ? On n'a pas le droit de pratiquer notre religion ? », s'indigne Tia, dans une capsule vidéo de RAFRAP.

Il n'existe pas de définition universellement acceptée du mot « radicalisation », dans le sens qu'on attribue aujourd'hui à ce terme. Comme le rappelle Alex P. Schmid, chercheur invité à l'*International Centre for Counter-Terrorism*, c'est un concept très contesté et politisé³. Ce qu'un groupe de personnes considérera comme radical à une époque et dans un endroit donnés sera perçu différemment par un autre groupe placé dans un autre contexte spatio-temporel. Le choix du mot est donc plutôt malheureux, comme s'accordent à le reconnaître la plupart des experts.

Pour bien faire, il faudrait en effet distinguer quatre positionnements différents : le radical, l'extrémiste, l'extrémiste violent et le terroriste.

Le radical est une personne qui affirme vouloir agir sur les causes profondes (les racines) d'une situation et changer fondamentalement la société, voire le monde dans lequel il vit. Martin Luther-King était un radical ; il pensait que l'Amérique devait mettre fin au système de ségrégation raciale et s'engager dans une « *redistribution radicale du pouvoir économique et politique*. » Bien que non-violent, il était considéré par le FBI comme un dangereux fauteur de troubles. « *Etre radical, c'est rejeter le statu quo mais pas forcément de manière violente. Avoir un point de vue radical ne constitue pas en soi une menace pour l'ordre démocratique de notre société* », explique le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴.

Lorsque le radical se ferme à tout dialogue, devient intolérant, n'accepte plus aucune contradiction ni compromis et rejette le pluralisme, il devient **extrémiste**, c'est-à-dire « *partisan d'opinions extrêmes, d'une doctrine poussée jusqu'à ses limites* », comme le précise le dictionnaire *Le Petit Robert*. Chaque extrémiste est donc radical mais tous les radicaux ne sont pas extrémistes.

Tant que l'extrémiste se contente de prôner ses idées, sans violer les lois contre le racisme par exemple ni recourir à la force, son attitude relève de la liberté d'opinion et d'expression, même si elle pose problème pour le vivre ensemble. Par contre, à partir du moment où il utilise la violence pour imposer à tous ses convictions, son attitude devient légalement condamnable. On parle alors d'**extrémisme violent**.

Enfin, l'ONU propose de qualifier de **terrorisme** « *Tout acte commis dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves à des civils ou à des non-combattants, qui a pour objet, par sa nature ou son contexte, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou à s'abstenir de le faire.* »⁵ Toutefois, cette définition plus politique que juridique fait l'objet de controverses et son application par l'ensemble de la communauté internationale est malaisée : certains groupes sont qualifiés de « terroristes » par certains Etats, alors que pour d'autres, il s'agit de mouvements politiques armés, mais légitimes.

3/ « Radicalization, De-radicalization, Counter-Radicalization : a Conceptual Discussion and Literature Review », *ICCT Research paper*, The Hague, International Centre for Counter-Terrorism, 2013, 97 pages. [Dernière consultation: 12/08/2017].

4/ <https://extremismes-violents.cfwb.be/index.php?id=radicalisation-violente> [Dernière consultation: 12/08/2017].

5/ Cité par Jean-Paul Marthoz dans *Les médias face au terrorisme. Manuel pour les journalistes*, UNESCO, 2017, p. 20.

Si quelqu'un s'en prend à un policier ou à un militaire dans un Etat démocratique, ne s'agit-il pas aussi d'un acte terroriste ? « *Sous les régimes totalitaires ou dictatoriaux, la violence peut être la seule forme de résistance à un ordre oppressif* », explique Jacques Tarnero, chercheur au CNRS. Mais, poursuit-il, dans les pays démocratiques, l'opinion publique et l'opposition « *peuvent s'exprimer par les médias, les manifestations et par la voix des urnes. Il y a dans ce cas illégitimité et illégalité de l'action violente.* »⁶

Ces 4 postures (radical, extrémiste, extrémiste violent, terroriste) constituent des étapes dans le processus de radicalisation violente. Important à noter : il n'y a pas de passage obligé d'un stade à l'autre.

Pour le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, « *La radicalisation est un processus dynamique par lequel un individu accepte et soutient l'extrémisme violent de manière croissante. Les raisons motivant ce processus peuvent être idéologiques, politiques, religieuses, sociales, économiques ou personnelles.* »⁷ Quant au Réseau de prise en charge des extrémismes et radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il définit la radicalisation violente comme « *... l'engagement d'un individu ou d'un groupe dans un projet politique en rupture avec l'ordre existant, fondé sur une idéologie qui rejette le pluralisme et la diversité, et qui considère que, malgré le caractère démocratique de notre système, la violence est un moyen légitime pour atteindre ses objectifs.* »

Le terme "radical" a, par ailleurs, subi un glissement sémantique au fil du temps, ce qui en complique la compréhension : « *Alors qu'au XIX^e siècle, "radical" se référait principalement à des positions politiques libérales, anti-cléricales, pro-démocratiques et progressistes, son usage contemporain – comme dans l'islamisme radical – tend dans la direction opposée et désigne un agenda anti-libéral, fondamentaliste, anti-démocratique et régressiste* », souligne Alex P. Schmid. Nous devons en conclure, ajoute-t-il, que "radical" est un concept relatif⁸. Et il en est bien sûr de même pour ses dérivés : radicalisation et déradicalisation.

Pourquoi dès lors ne pas adopter plutôt un néologisme conceptuellement plus adéquat et parler d'« extrémisation violente », comme le suggèrent plusieurs auteurs?

Quelles sont les causes de la radicalisation ?

La radicalisation est un phénomène complexe, aux causes multiples, on ne le répétera jamais assez. Il est important de noter que chaque trajectoire, chaque parcours de radicalisation est unique, avec des facteurs qui s'articulent différemment chez chacun. « *Les combinaisons, en réalité, sont infinies et défient les tentatives de modélisation* », explique Yves Trotignon, enseignant à Sciences Po⁹.

Toute une série de causes donc que, pour faciliter la compréhension – et l'utilisation pédagogique – nous avons regroupées en quatre ensembles de facteurs, parmi lesquels, selon l'islamologue Younous Lamghari, « *les sphères identitaire et religieuse sont les plus déterminantes.* »¹⁰

6/ *Les terrorismes*, Editions Milan, Les Essentiels, Toulouse, 1998, p. 5.

7/ *Lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent*, adoptées le 2 mars 2016 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

8/ A. P. Schmid, *op. cit.*, p. 7.

9/ « *Panorama du phénomène djihadiste en France* », *Diplomatie* n°87, juillet-août 2017.

10/ « *Jeunes: comment ils se radicalisent* », *Politique* n°89, mars-avril 2015. <http://www.revuepolitique.be/jeunes-comment-ils-se-radicalisent/> [Dernière consultation: 12/08/2017].

1) Les facteurs psychologiques et identitaires

11/ Pour rappel, ces vidéos présentent des témoignages de jeunes dits radicalisés, dont Mansour qui a tenté de partir en Syrie.

12/ *Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent. Une recherche qualitative et quantitative*, Nele Schils (UGent) et Julianne Laffineur (UCL), Belspo, mars 2014, p. 4.

13/ « Les stratégies de communication de la mouvance identitaire », *Questions de communication*, 23, 2013, pp. 275-292.

14/ Anthony Oberschall, « The Manipulation of Ethnicity: from ethnic cooperation to violence and war in Yugoslavia », *Ethnic and Racial Studies*, vol 23, n°6, pp. 982-1001.

15/ Xavier Crettiez, « La violence politique en Corse : état des lieux », dans Xavier Crettiez et Laurent Mucchielli (sous la direction de), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010, pp. 123-137.

16/ Alfonso Pérez Agote, « Prophétie auto-réalisée et deuil non résolu. La violence politique basque au XXI^e siècle », dans X. Crettiez et L. Mucchielli (dir.), *op. cit.*, pp. 105-122.

17/ Tiphaine Granger, « Une stratégie de l'IRA : la lutte en prison (1971-1981) », *Vingtème Siècle. Revue d'histoire* 2001/2 (n°70), pp. 19-30.

18/ Xavier Crettiez, « Penser la violence politique », *Les violences politiques en Europe, op. cit.*, pp. 7-28.



« Quand tu es dans un processus de radicalisation, tu vas à la recherche de quelque chose, tu ne sais pas vers où. Au fond, dans ce processus-là, tu ne sais pas ce que tu cherches. Potentiellement, ma première hypothèse est que je cherchais mon identité », explique Mansour, dans une capsule vidéo de RAFRAP¹¹.

« Ce que les individus en phase de pré-radicalisation ont en commun, c'est qu'ils semblent se trouver à un croisement de leur vie et sont "en recherche" », expliquent les chercheuses Nele Schils (UGent) et Julianne Laffineur (UCL)¹². Ils sont en quête de sens, d'une réaction à l'injustice et d'inclusion sociale. « Si ces éléments sont manquants dans la vie de ces individus et qu'ils ne peuvent être trouvés dans la vie ordinaire, les groupes extrémistes peuvent devenir très attirants. »

Les chercheurs Yannick Cahuzac et Stéphane François montrent comment des mouvements d'extrême droite exploitent dans leur communication la « défense d'une identité menacée par le complot islamo-cosmopolite »¹³. La présentation de la société comme profondément injuste ainsi que la construction d'un ennemi ou d'une menace pressante sont des ressorts puissants du processus de radicalisation¹⁴. Des recherches sur le séparatisme en Corse¹⁵, au pays basque¹⁶ ou en Irlande¹⁷, mettent en évidence la socialisation à la violence dans des groupes plus ou moins fermés. S'y développe une culture de la force et de la confrontation, tant verbale que physique, qui peut servir de vecteur d'identité¹⁸.

Il ne faudrait pas confondre, cependant, la révolte adolescente classique (contre l'injustice, la société, les parents, l'école et toutes les autres institutions) avec la radicalisation, bien qu'il puisse y avoir un glissement de la première à la seconde.



« J'ai grandi avec la colère », se souvient Tia.

« J'ai été dans beaucoup d'écoles secondaires. J'étais renvoyé la plupart du temps pour comportement très, très rebelle. A un moment, à force de me faire renvoyer, j'ai plongé dans l'islam », raconte Mansour.

Lors de la quête identitaire propre à cette période de la vie, les adolescents sont particulièrement vulnérables et doivent être écoutés et entourés pour les aider à se construire, mais aussi pour leur donner des outils qui les aident à éviter des processus de marginalisation sociale ou à rompre avec ceux-ci.



« J'avais peur du monde extérieur, du regard des gens, parce que je n'étais pas en confiance avec moi-même. Ça a toujours été un petit problème, je crois. Il n'y a que chez moi que j'aime bien être. C'est un petit peu... c'est une sécurité. A l'école, j'ai décroché parce que je n'avais pas une bonne image de moi à ce moment-là. Maintenant ça va », confie Marie.

Il faut prendre conscience que le « Qui suis-je ? », la quête d'identité propre à l'adolescence, est rendue plus compliquée quand on a deux cultures de référence.



« Si quelqu'un me demande au Maroc, tu es quoi ? Je dis que je suis belge et si on me demande ici, je vais dire que je suis marocaine : je suis 50% et 50% (...) ma mère, elle est belge et moi aussi, je suis belge. Mon père, il ne veut pas être belge, il n'aime pas la Belgique », explique Tia.

Comme le souligne Younous Lamghari, « Trouver une cohérence entre les différentes facettes de l'identité du jeune musulman d'origine immigrée (ou pas) n'est pas chose aisée. Tirailé entre une culture familiale tendant à l'orienter vers l'univers culturel d'origine et les injonctions de l'environnement séculier dans lequel il évolue, le jeune opère des choix et fait des synthèses et des bricolages. »¹⁹ Parmi les causes de « stress identitaire », il pointe aussi les difficultés familiales (en particulier l'absence des pères), fréquentes chez les jeunes qui se radicalisent.

Marie nous dit :



« Ma maman est Belge et mon papa est originaire du Proche Orient, une communauté minoritaire. Je n'ai pas grandi avec mon père, je n'ai rien connu de sa culture. Tout ce que je sais, je l'ai appris par moi-même. »

Et Tia : « ...Et ouais, voilà, mes parents sont divorcés ».

Plusieurs auteurs ont également mis en exergue le sentiment de ces jeunes de ne pas être guidés, encadrés, de ne trouver aucun adulte susceptible de répondre à leurs questions, notamment au sujet de la religion. Eric semble en avoir été particulièrement marqué :



« Ce qu'il faut faire, c'est faire en sorte que l'enfant soit suivi, parce que si dès le départ mes parents m'avaient dit : regarde, prends des cours chez lui, comme à l'époque j'étais quelqu'un qui s'intéressait à la religion, je n'aurais pas dit non, j'aurais été suivi et je n'aurais pas eu ce genre de problème. Il faut vraiment être suivi, sinon ça devient n'importe quoi. Quand on est suivi, on se rend compte qu'on est ignorant. »

Chez les personnes radicalisées, note Serge Garcet, on relève très fréquemment « un manque de repères, des conflits intergénérationnels, une perte de cadre et d'autorité »²⁰.

Selon certains chercheurs, des humiliations multiples et répétées peuvent être à l'origine d'un basculement vers la violence²¹. Le sociologue Farhad Khosrokhavar, directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales (EHESS) indique à ce propos que « l'univers mental des jeunes "désaffiliés" qui embrassent l'islam radical est marqué par la haine de la société suite au sentiment indélébile qu'ils ont d'une profonde injustice sociale à leur égard. »²² Certains souffrent aussi de dépression, d'instabilité, de troubles de la personnalité, voire de psychopathies. Même si les recherches récentes ont largement nuancé l'approche psycho-pathologique de la radicalisation violente²³, des porosités aux idéologies radicales peuvent être trouvées dans les moments de transitions critiques et de précarité subjective, en particulier à l'adolescence²⁴. En d'autres termes, des fragilités psychologiques peuvent favoriser les processus d'endoctrinement.

Serge Garcet rappelle pour sa part que plus de 70% des jeunes partis combattre en Syrie possédaient des antécédents judiciaires.

19/ Politique, op. cit.

20/ Adolescence et positions radicales: exaltation identitaire ou vulnérabilité?, op. cit.

21/ Laurent Mucchielli, « Les émeutes urbaines dans la France contemporaine », Les violences politiques en Europe, op. cit., pp. 141-176.

22/ « Expliquer la radicalisation: portrait-robot d'un terroriste "maison" », Le Monde, 15/7/2016. http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/15/expliquer-la-radicalisation-portrait-robot-d-un-terroriste-maison_4970244_3212.html [Dernière consultation: 29/09/2017].

23/ Andrew Silke, *The Psychology of Counter-Terrorism*, Londres, Routledge, 2011.

24/ Fethi Benslama, « Subjectivité et politique de la radicalisation », *La clinique lacanienne*, 2015, vol 1, n°27, pp. 183-198.

2) Les facteurs socio-économiques et politiques (contexte national)

Si la pauvreté et l'exclusion peuvent constituer des terrains favorables pour la radicalisation, différentes études ont montré que parmi les jeunes qui sont partis en Syrie ou qui ont commis un attentat, on trouve tous les profils socio-économiques, du chômeur au chef d'entreprise, en passant par l'étudiant. La majorité d'entre eux, du moins dans le monde occidental, ne peuvent être considérés comme défavorisés ou comme victimes d'oppression politique.

En revanche, le sentiment d'être stigmatisé, de faire partie d'un groupe discriminé et de devoir démontrer plus que d'autres la compatibilité de son appartenance et de son mode de vie avec les valeurs qui fondent notre société alimente chez certains le rejet de celles-ci et la recherche d'autres cadres de référence.



« ... t'es libre uniquement si tu as envie de te mettre à poil, mais t'es pas libre de mettre la burqua, il est où votre délire ? T'as pas le droit de t'habiller correctement, d'aller prier quand tu veux, de pratiquer ta religion ? », proteste Tia.

En Belgique, la représentation du monde arabo-musulman par certains médias, les débats sur le port de signe convictionnel à l'école ou au travail, l'interdiction de porter le voile intégral dans l'espace public et, plus récemment, l'interdiction de l'abat-tage rituel ont fait naître un sentiment de malaise, d'injustice, voire de révolte chez certains musulmans. Cette perception est encore aggravée par la hausse bien réelle de l'islamophobie. Des émotions habilement exploitées par divers sites islamistes, notamment salafistes.



« ... ma mère, elle s'est fait discriminer beaucoup plus que moi. Comme par exemple, une fois, elle se baladait avec le voile et une femme qu'elle ne connaissait même pas lui a chuchoté : quel foulard de merde ! », s'indigne Tia. dans une capsule vidéo de RAFRAP.

Mais ce ne seraient pas toujours les discriminations dont ils se sentent l'objet, à tort ou à raison, qui pousseraient les jeunes à la radicalisation. Selon Corinne Torrekens, « Il est important de comprendre que certains individus, bien que n'ayant pas personnellement vécu des processus de discrimination, peuvent sortir diplômés de l'enseignement supérieur, avoir un travail et appartenir à la classe moyenne ou supérieure, tout en s'identifiant à un groupe qu'ils perçoivent comme victime de ces différents processus d'exclusion. C'est ce processus d'identification qui compte », explique-t-elle²⁵. Des chercheurs ont montré que c'est moins le capital (social, culturel, économique, etc.) réel d'un individu qui compte que l'écart existant entre, d'un côté, ce capital et, de l'autre, les attentes de l'individu et ses opportunités économiques, en particulier en matière d'emploi²⁶.

« Les performances scolaires des jeunes d'origine étrangère sont globalement moins bonnes que celles des jeunes autochtones. La Belgique est un des pays de l'OCDE où le système scolaire est particulièrement inégalitaire », nous apprennent Georges Dallemagne, Vanessa Matz et Quentin Martens²⁷, en faisant référence à une étude de la Fondation Roi Baudouin²⁸. De même, des discriminations à l'emploi existent dans

25/ « Comprendre le basculement dans la violence jihadiste », *La revue nouvelle* n°8, Le 27 novembre 2015. <http://www.revue nouvelle.be/Comprendre-le-basculement-dans-la-violence-2835> [Dernière consultation: 12/08/2017].

26/ Stijn Sieckelinck et Amy-Jane Gielen, *Renforcer la résilience. Les facteurs de protection pour lutter contre l'extrémisme violent*, RAN National Resilience Expert Meeting, 2016, pp. 1-7.

27/ *La Belgique face au radicalisme. Comprendre et agir*, coordonné par Georges Dallemagne, Vanessa Matz, Quentin Martens, Presses universitaires de Louvain, 2016, p. 66 et p. 84.

28/ « Ce que nous enseigne Pisa. Vers des écoles de qualité pour tous ? », *Zoom*, 2014.

notre pays et peuvent provoquer un sentiment d'inégalité des chances. « Ces réalités, poursuivent les auteurs, amènent à des frustrations réelles ou relatives (...) Elles proviennent du décalage entre ce que les jeunes perçoivent et ce qu'ils souhaiteraient être. » Pour Edwy Plenel, les frères Kouachi et A. Coulibaly, auteurs des attentats de janvier 2015 à Paris sont le produit « des déchirures de notre société »²⁹. Selon certaines études du cas nord irlandais, des facteurs socio-économiques (pauvreté, désœuvrement, manque d'infrastructures, accès défaillant aux services, etc.) expliqueraient au moins en partie le soutien accordé à l'IRA et l'engagement en son sein³⁰. De même, la marginalisation politique a été particulièrement mise en évidence dans le cas du développement de la violence nationaliste en Corse, les structures claniques et clientélistes tenant largement à l'écart du pouvoir une génération avide d'expression politique³¹.

Pour l'essayiste française Caroline Fourest, il faut, au contraire, en finir avec cette « culture de l'excuse » et ces raisonnements qui visent à déresponsabiliser les terroristes. « Comme si le fait d'avoir eu une enfance difficile, d'avoir grandi dans une cité dégradée ou même d'avoir du mal à trouver un emploi à cause de son patronyme pouvait justifier, de près ou de loin, de prendre une kalachnikov. »³²

Mais comme l'explique Bernard Lahire, accuser une sociologie qui met en évidence les discriminations d'excuser les terroristes ou les malfrats relève d'une « confusion des perspectives »³³ : « Comprendre est de l'ordre de la connaissance (laboratoire). Juger et sanctionner sont de l'ordre de l'action normative (tribunal). Affirmer que comprendre "déresponsabilise" les individus impliqués, c'est rabattre indûment la science sur le droit ». Car « le savant étudie "ce qui est" et n'a pas à apprécier si ce qui est est "bien" ou "mal" »³⁴.

29/ « Ces monstres sont le produit de notre société », *Bondy Blog*, 14 janvier 2015.

30/ Élise Féron, « New Wines in Old Bottles ? Recompositions et renouveaux des recherches sur la violence en Irlande du Nord », dans *Les violences politiques en Europe*, op. cit., pp. 89-104.

31/ Xavier Crettiez, « Penser la radicalisation », *Revue Française de Science politique*, n°5, vol. 66, 2016, pp. 709-727.

32/ *Eloge du blasphème*, Paris, Grasset, 2015, 184 pages, p. 123.

33/ Xavier Molina « La sociologie excuse-t-elle les terroristes ? », *Alternatives Economiques*, 01 décembre 2015.

34/ *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016.

3. Les facteurs géopolitiques (contexte international)



« En fait en 2013, quand ça commence les problèmes en Syrie, on en parle beaucoup dans les médias et pour moi, ça me touche dans mon cœur, témoigne Mansour qui a tenté de rejoindre la Syrie et a été arrêté à l'aéroport lors de son départ. Pourquoi ? Parce que je vois la Palestine, c'est une catastrophe. Je vois l'Afghanistan, la même chose. Je vois l'Irak (...) et la Syrie aussi. Et moi, j'ai dit : je veux aider les gens là-bas parce que la Syrie, c'est une terre très importante. »



« ...un matin, j'en ai eu marre. J'étais déterminée à aller en Palestine. J'ai pris mon sac de l'école, je l'ai vidé, je l'ai rempli avec des affaires puis je suis partie. (...) Je n'avais pas de plan. En gros, je suis partie sans mon cerveau. Je ne vais pas vous mentir, c'est vrai, je voulais défendre que les musulmans. (...) Si je pouvais donner ma vie pour arrêter cette guerre, je l'aurais fait depuis longtemps, assure Tia. Mais je ne serais qu'une victime de plus, alors je ne l'ai pas fait. »

D'autres éléments de la géopolitique mondiale interviennent également, en particulier la guerre d'Irak, lancée en 2003 par les Etats-Unis sous le fallacieux prétexte que le régime de Saddam Hussein aurait soutenu les terroristes du 11 septembre 2001 et possédé des armes de destruction massive. Cette guerre a eu des conséquences désastreuses qui perdurent aujourd'hui, non seulement parce qu'elle est perçue par certains musulmans comme une volonté de soumettre l'islam sunnite, mais aussi en raison des abus qui l'ont accompagnée. Les photos de prisonniers en situation humiliante dans la prison d'Abu Ghraib et dans le camp d'internement de Guantanamo, où des détenus islamistes ont été victimes de traitements cruels, inhumains et dégradants, ont causé un traumatisme chez de nombreuses personnes et provoqué des sentiments de haine par rapport à l'Amérique.

Dans un message posthume, enregistré pour sa mère, l'un des kamikazes qui s'est fait exploser à l'aéroport de Zaventem, le 22 mars 2016, explique que « *les musulmans sont persécutés depuis des décennies* » et présente le djihad comme une réponse à l'oppression dont ils seraient victimes³⁵. « *...depuis des centaines d'années, on a perdu l'Andalousie, on a perdu la Palestine (...) gloire à Dieu, il y a un Etat islamique qui a été créé.* »

Selon Stéphane François, les groupes Identitaires d'extrême droite adoptent la même approche. Tous leurs textes géopolitiques mettent en évidence « *une supposée politique de conquête de l'islam vis-à-vis de l'Europe et la volonté de dégager les peuples européens de la tutelle américaine* »³⁶. A l'image du califat islamique, les Identitaires souhaitent créer de grands espaces civilisationnels autarciques et indépendants pour faire face au « choc des civilisations » théorisé par Samuel Huntington³⁷.

Près d'un siècle après l'abolition du dernier califat ottoman par Atatürk, en 1924, l'organisation « Etat islamique » (Ei) a présenté la proclamation en juin 2014 de son nouveau Califat comme une revanche et une source de fierté retrouvée pour la Oumma, la « grande communauté des musulmans ». Si le recrutement de « combattants étrangers » avait démarré dès 2012, il a connu une explosion entre 2014 et 2015. Un succès largement lié à la capacité de Daech de contrôler un vaste territoire en Syrie et en Irak. Ensuite, au fur et à mesure qu'il perdait du terrain, l'Ei a justifié chaque attentat en disant qu'il s'agissait d'une riposte aux bombardements de la coalition intervenant contre ses positions en Syrie et en Irak (voir l'encadré « Les clés du conflit syrien »).

4. Les facteurs idéologiques et religieux

Tout groupe radical s'appuie sur une idéologie, à savoir un système d'idées prédéfinies, qu'il utilise pour analyser la réalité. Ce sont en quelque sorte les « lunettes » avec lesquelles le groupe radical voit et décode le monde. L'idéologie cadre les griefs personnels et collectifs et désigne un « ennemi »³⁸. Enfin, elle favorise les émotions aux dépens de la rationalité qui permettrait de déceler les invraisemblances de ses discours³⁹.

35/ « Dans la tête des kamikazes », Soren Seelow, *Le Monde*, 6/6/2017.

36/ Stéphane François, « Réflexions sur le mouvement "Identitaire" », *Fragments sur les temps présents*, 05 mars 2009.

37/ S. François, *op. cit.*

38/ Mohammed Hafez et Mullins Creighton, « The Radicalization Puzzle: A Theoretical Synthesis of Empirical Approaches to Homegrown Extremism », *Studies in Conflict & Terrorism*, 38, 2015, pp. 958-975.

39/ X. Crettiez, *op. cit.*

Des études sur l'extrême droite ont montré que, « *si l'engagement avait un coût, il offrirait aussi des bénéfices.* » Militer procure, en effet, « des relations, un contact avec d'autres personnes avec qui échanger (...) un sentiment d'appartenance, une identité (...) un sens à la vie, un cadre d'interprétation du monde, une clé pour le comprendre »⁴⁰. Le noyau dur idéologique commun aux militants d'extrême droite serait moins la xénophobie que son envers, la préférence nationale, à savoir la valorisation de son groupe d'appartenance⁴¹.

Dans le cas de l'IRA, des recherches ont mis en évidence les ressorts imaginaires et symboliques du conflit : les mythes et récits d'origine religieuse semblent ainsi constituer un formidable réservoir de mobilisation contre l'autre.

L'idéologie prévaut aussi dans les milieux djihadistes. Certains des jeunes endoctrinés par Daech disent regretter l'absence d'éducation religieuse parentale, à l'instar d'Eric qui déplore le « manque de transmission de connaissances basiques de la religion ».

Mansour est du même avis :



« *...il ne faut pas montrer les parents du doigt. Mais ce problème n'existerait pas si nos parents nous avaient appris l'islam quand on était petit, dire comment on va prier, comment on va écouter cette personne...* ».

D'autres délaissent l'islam de leurs parents, qu'ils jugent dévoyé, pour se tourner vers des prédicateurs de rue et des sites extrémistes. A partir d'Internet, ils se bricolent une identité religieuse, en empruntant à tel ou tel prétendu savant telle ou telle règle ou doctrine, avec tous les risques que cela comporte.



« *L'esprit critique, je l'avais déjà eu avant de me radicaliser, mais je n'ai pas utilisé mon esprit critique dans ma pratique religieuse, dans ma recherche de sciences religieuses...* », reconnaît Eric.

Ils se trouvent alors souvent confrontés aux diatribes de l'Etat islamique, qu'ils abordent sans la distance critique qui leur permettrait de réagir. « *Musulmans, (...) rejetez la démocratie, la laïcité, le nationalisme et les autres ordures de l'Occident. Revenez à votre religion* », clamait Abou Bakr Al-Baghdadi, le chef de l'Etat islamique, dans une vidéo sur Internet, le 5 juillet 2014. Dans *Dabiq*, un de ses magazines de propagande en ligne, l'Ei écrit par exemple, en juillet 2016 : « *Même si vous cessez de nous bombarder, de nous emprisonner, de nous torturer, de nous diffamer, de prendre nos terres, nous continuerons à vous détester parce que la cause principale de cette haine ne cessera pas tant que vous n'aurez pas embrassé l'islam.* »

Ces prêches de haine et le passage du djihad défensif (en réponse aux bombardements de la coalition internationale en Syrie) au djihad offensif ne sont pas sans conséquence sur des jeunes en recherche, dont les connaissances religieuses sont souvent très embryonnaires.

D'autres jeunes, délinquants cette fois, cherchent dans le djihad une rédemption : « *Baucoup de délinquants se sentent coupables*, explique le psychanalyste Fethi Benslama. *Leur entrée dans le djihad peut atténuer ce sentiment en leur offrant une cause.* »⁴²

40/ Bert Klandermans, Annette Linden et Nonna Mayer, « Le Monde des Militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas », *Revue internationale de politique comparée*, 2005/4, vol. 12, pp. 469-485.

41/ B. Klandermans, A. Linden et N. Mayeur, *op. cit.*

42/ Fethi Benslama, auteur d'*Un furieux désir de sacrifice. Le surmusulman*, Seuil, 2016, cité par *Le Monde* 6/6/2017.

Comme l'explique Rachid Benzine, « la force de Daech, c'est que celui-ci propose un discours cohérent sur l'état du monde et sur sa nécessaire transformation (...) Daech dénonce l'impérialisme occidental (...) Il désigne les « méchants », ceux qu'il faut détruire (...) et il annonce l'avènement d'un monde nouveau, où les opprimés et les humiliés seront rétablis dans leurs droits et leurs prérogatives »⁴³.

Daech « promet un accès direct et immédiat au paradis si les recrues acceptent de participer à des attentats suicides », précise Marc Knobel, historien, qui cite « Flames Of War », un documentaire de propagande de 55 minutes, filmé en HD et diffusé sur Internet par l'Ei, montrant un djihadiste qui meurt le sourire aux lèvres⁴⁴.

A travers son interprétation de l'islam, l'Ei promet aux martyrs non seulement la rédemption, mais aussi la félicité sexuelle éternelle. Comme l'explique Fethi Benslama, « L'islamisme entretient, à travers le paradis, l'imaginaire phallique d'un lieu de jouissance absolu pour les hommes, sans manque, sans loi, donc sans péché. »⁴⁵



Eric nous dit : « On est là pour aller mourir quoi, c'est tout ce qu'on souhaite. C'était aussi la récompense qui était évoquée. On se dit : ah, c'est bon, c'est motivant. Et la récompense c'est, c'est plus un truc comme aller au plus haut degré de paradis... (rire) excusez-moi, avoir 70 femmes au paradis, ramener 70 personnes de sa famille au paradis... »

43/ « La principale conquête de Daech est celle du territoire des esprits », *Le Monde*, 07 juin 2016.

44/ « La propagande apocalyptique de Daech (en français) », *Le Huffington Post*, 7/4/2017 http://www.huffingtonpost.fr/marc-knobel/dabiq-journal-daech-propagande-web_b_5966050.html [Dernière consultation: 12/08/2017].

45/ *Le Monde* 6/6/2017, *op. cit.*

46/ « Olivier Roy: "Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste", *Le Monde*, 24/11/2015. http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/11/24/le-djihadisme-une-revolte-generationnelle-et-nihiliste_4815992_3232.html

47/ Interviewé par Cecile Daumas, *Libération*, le 14/4/2016. http://www.liberation.fr/debats/2016/04/14/gilles-kepel-il-faut-ecouter-les-preches-du-vendredi_1446225 [Dernière consultation: 12/08/2017].

48/ *La Belgique face au radicalisme*, *op. cit.* p.103.

La place et l'importance de l'idéologie dans les processus de radicalisation suscitent des débats entre experts, notamment entre les islamologues français Olivier Roy et Gilles Kepel. En très bref, quelle est la thèse de chacun ? Pour Olivier Roy, le djihadisme est « une révolte nihiliste »⁴⁶ Et pour l'étayer, il a trouvé cette formule qui connaît un grand succès : « Il ne s'agit pas de la radicalisation de l'islam, mais de l'islamisation de la radicalité. » Autrement dit, nous sommes face à « une révolte générationnelle » qui revêt les habits de la religion parce que c'est un cadre d'interprétation du monde qui est disponible, accessible, et qui serait également aujourd'hui un « effet de mode ». La religion serait donc un facteur périphérique.

Pour Gilles Kepel, c'est exactement le contraire, l'islam et particulièrement la salafisation de nos sociétés serait au cœur du phénomène djihadiste.

« En 1986, quand j'ai effectué les recherches pour mon livre *les Banlieues de l'islam*, il n'y avait pas de trace du salafisme en France. Il est apparu après la guerre du Golfe de 1990, avec l'aide saoudienne. Depuis 2005, il a effectué une montée en puissance et, aujourd'hui, les marqueurs de la salafisation sont nombreux dans les "quartiers", sans parler de son omniprésence sur le Web. »⁴⁷

Cette montée du salafisme affecte également la Belgique. Felice Dassetto, professeur émérite en sociologie de l'UCL et fondateur du Centre interdisciplinaire d'études de l'islam dans le monde contemporain (CISMOC), tient, lui aussi, à mettre en garde à son propos : « ... même le salafisme piétiste qui ne prône pas du tout le radicalisme mais qui se borne à se concentrer sur la norme et le rite constitue, à mes yeux, une prémice, même lointaine, pour une possible radicalisation. (...) Le salafisme piétiste construit un univers où la seule légitimité est celle de l'univers de purs autour de la norme et du rite ; tout le reste est écarté. J'invite donc à faire attention au discours salafiste car il enferme dans une identité exclusive et peut mener de la sorte à une radicalisation. »⁴⁸

Pour notre part, nous nous contenterons de rappeler que la radicalisation est un phénomène complexe, aux causes multiples, qu'il serait bon d'appréhender avec calme, rigueur et équilibre, sans œillères ni parti-pris, si on veut pouvoir poser les bons diagnostics. Car, comme le disait Victor Hugo à l'Assemblée nationale française, lors d'un discours sur la misère « *Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies ?* »⁴⁹

49/ Discours prononcé le 09/07/1849 <https://blogs.mediapart.fr/victorayoli/blog/100215/grandes-voix-victor-hugo-discours-sur-la-misere-l-assemblee-nationale-le-9-juillet-1849> [Dernière consultation: 14/10/2017].

50/ « Les filières terroristes en Belgique : du défi sécuritaire au défi structurel », Thomas Renard, *Diplomatie* n°87, juillet-août 2017, pp 43 à 46, propos recueillis par Nathalie Vergeron, le 5 mai 2017.

51/ « A battered ISIS grows ever more dependent on lone wolves, simple plans », Joby Warrick et Souad Mekhennet, *Washington Post*, 20 juillet 2017, https://www.washingtonpost.com/world/national-security/a-battered-isis-grows-ever-more-dependent-on-lone-wolves-simple-plans/2017/07/19/3eeef9e8-6bfa-11e7-96ab-5f38140b38cc_story.html?hpid=hp_hp-more-top-stories-2_isis-foiled-730pm%3Ahomepage%2Fstory&utm_term=.f1e3f88619c5 [Dernière consultation: 12/08/2017].

52/ *Country Reports on Terrorism*, 2016.

53/ Comme l'AFD (Alternative pour l'Allemagne), parti nationaliste et anti-migrants, qui a recueilli 13% des voix aux élections de septembre 2017 et fait son entrée au parlement. C'est la première fois qu'une formation d'extrême droite entre au Bundestag depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

54/ Y. Trotignon, *op. cit.*

55/ B. van Ginkel, *op. cit.*

Quelle est la situation actuelle ?

Nous sommes face à une situation en rapide et constante évolution. A partir de la défaite de Kobane (Syrie), en janvier 2015, l'Etat islamique a connu une série de revers militaires importants jusqu'à perdre en 2017 ses bastions de Mossoul, en Irak et Raqqa, en Syrie.

Même si le mythe du califat n'a pas disparu, sa force d'attraction, sur le territoire syrien et irakien du moins, a nettement diminué. A tel point que, **depuis le début de l'année 2016, aucun jeune belge n'est parti se battre en Syrie ou en Irak**⁵⁰. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre à la Belgique, ni même à l'Europe : comme le confirmait, en juillet 2017, B. McGurk, le représentant américain auprès de la coalition contre l'Etat islamique « *Les combattants étrangers ne se rendent plus en Syrie* »⁵¹.

Peut-on en déduire que le risque d'attentats dans nos pays va dès lors diminuer? Malheureusement non. Selon le Département d'Etat américain, l'Etat islamique « *reste la plus puissante menace terroriste à la sécurité globale* »⁵², avec 1100 attaques menées à travers le monde en 2016, qui ont causé la mort de 9000 personnes, dont la majorité en Irak.

Pour ce qui est de l'extrême-droite violente, Europol dans son rapport 2017 fait état d'une préoccupation croissante des gouvernements européens : parallèlement aux succès électoraux de plusieurs partis qualifiés de « nationaux populistes »⁵³, des mouvements violents d'extrême droite surgissent ou reprennent vigueur (voir la [fiche thématique 1](#) « Les extrémismes violents et les terrorismes »).

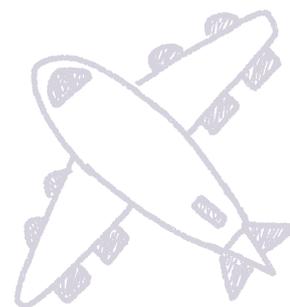
Si, en Belgique, l'OCAM a réduit le niveau de la menace terroriste de 3 à 2 sur une échelle de 4, la plupart des analystes prédisent que les attaques vont continuer et peut-être même augmenter.

Pourquoi ? Pour deux raisons majeures au moins : *d'une part*, parce que Daech a appelé les musulmans à commettre des attaques dans les pays où ils vivent plutôt que de rejoindre encore les zones de conflit. C'est le phénomène des *Homegrown Terrorist Fighters* (combattants terroristes natifs), dont certains experts soulignent combien ils sont difficiles à identifier a priori, puisque le plus souvent non fichés⁵⁴. Et d'autre part, les attaques vont continuer, parce que, suite aux revers militaires rencontrés par l'Etat islamique, de nombreux combattants étrangers sont rentrés dans leur pays d'origine ou vont tenter de le faire. Si 14% des *foreign fighters* partis de l'Union européenne sont morts sur place (décès confirmés), 30% étaient par contre de retour fin 2016⁵⁵.

Un des problèmes les plus brûlants auxquels nous avons commencé à faire face est précisément celui-là : quel sort réserver aux « returnees » ou « revenants » dont parle David Thomson dans son livre⁵⁶ ? Jeunes brisés par des horreurs auxquelles ils n'étaient nullement préparés ou combattants aguerris, endurcis aux exactions, ils n'ont pas tous renoncé à leurs convictions djihadistes. Entre 2013 et 2015, 150 d'entre eux sont rentrés en Belgique, dont 60 ont été emprisonnés pour des faits de terrorisme. « *Il reste encore en Syrie un noyau dur d'une centaine d'individus qui pourrait poser un problème sécuritaire sérieux à court terme (risque d'attentat) mais aussi à plus long terme, si ces individus se lancent dans des activités de prosélytisme* », avertit Thomas Renard, chercheur à l'Institut Egmont et professeur au Vesalius College (VUB)⁵⁷.

Comment protéger la société de leur dangerosité potentielle ? Le passage par l'incarcération est-il toujours la meilleure solution ? Comment réinsérer ensuite ces combattants dans le tissu social ? Et comment agir par rapport aux enfants qui auront vécu quelques années au sein de l'Etat islamique et y auront été endoctrinés ? Sans compter cette autre menace de prosélytisme qu'incarnent les « revenants » : auréolés de la gloire d'avoir combattu, ils bénéficieront auprès de certains jeunes d'un réel prestige. Et dès lors aussi, d'une force d'embrigadement redoutable. Il y a là un défi de taille, qui concerne entre autres les parents, les éducateurs et les enseignants.

D'autant que d'anciens djihadistes, mais aussi des jeunes à leur tour fanatisés par les premiers pourraient à présent vouloir venger le califat. Car certains sympathisants de Daech « *voient dans les opérations occidentales, russes, arabes ou iraniennes contre l'Etat islamique la plus éclatante démonstration d'un complot mondial contre les "vrais croyants"* », comme l'affirme Yves Trotignon⁵⁸.



56/ *Les revenants*, David Thomson, Paris, Seuil, 2016, 304 pages.

57/ « Les filières terroristes en Belgique : du défi sécuritaire au défi structurel », *op. cit.*, p. 43.

58/ « Panorama du phénomène djihadiste en France », *op. cit.*, pp. 42-3.

Que faire ?

1. La question fondamentale est peut-être de réfléchir comment offrir aux jeunes un projet mobilisateur. Qu'est-ce qui donne sens à la vie ? Comment répondre aujourd'hui en Occident à la quête d'idéal des adolescents ? « *Si on n'offre plus à nos jeunes les moyens de penser la condition humaine, tous les radicalismes, avec leurs côtés excessifs, vont les séduire* », remarque le psychiatre Philippe van Meerbeeck, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'UCL⁵⁹. (Voir [fiche d'activités 1](#)).
2. Il est important de parler avec mesure et sans excès de la radicalisation violente, voire du terrorisme. Les « faiseurs d'opinion » et en particulier les médias ont, à cet égard, une grande responsabilité. Surévaluer la menace ou reprendre sans distance critique l'imagerie ou la rhétorique des organisations terroristes peut renforcer la peur qu'elles veulent semer au sein de nos sociétés, d'une part, et rendre leur action attrayante à certains, d'autre part. Des désignations hasardeuses, des explications simplistes, des accusations généralisantes peuvent générer des amalgames qui stigmatisent une partie de la population et renforcer la polarisation.
3. Comme souligné dans la présentation du dossier pédagogique, la prévention de la radicalisation passe par un travail sur le dialogue, l'ouverture d'esprit, la tolérance, l'écoute bienveillante, le respect des droits humains et du pluralisme et le développement de l'esprit critique.



« *Moi, je garde à l'esprit ce qui s'est passé pour moi*, explique Mansour, dans une capsule vidéo de RAFRAP. *Je dis qu'entre le noir et le blanc, c'est le gris. Il faut développer l'esprit critique. Si tu gagnes l'oreille d'un jeune radicalisé, tu as gagné une bataille* ». ♦

59/ « La question du sens et de l'identité chez les jeunes aujourd'hui », *La Belgique face au radicalisme. Comprendre et agir, op. cit.*, p. 81.

LES CLÉS DU CONFLIT SYRIEN

En février 2011, dans la foulée du “printemps arabe” amorcé par la révolution tunisienne, des manifestants pacifiques se mobilisent contre le régime de Bachar Al-Assad, héritier d’une dictature installée en 1970 par son père Hafez Al-Assad. La répression est immédiate. Le 2 mars, l’arrestation et la torture d’écoliers “coupables” d’avoir écrit des slogans anti-régime sur des murs de la ville de Deraa mettent le feu aux poudres. D’immenses manifestations ont lieu dans tout le pays. Elles sont violemment réprimées par l’armée qui tire dans la foule.

Confrontée au refus de toute réforme, la contestation se radicalise. En juillet 2011, des déserteurs de l’armée, rejoints par des civils, créent Armée syrienne libre. Des groupes d’opposition se rassemblent dans des coalitions politiques qui proclament leur volonté de conduire le pays vers la démocratie. Des islamistes, toutefois, se joignent à la rébellion, une évolution qui va très vite brouiller l’image de l’opposition.

A la mi-2012, les rebelles lancent la bataille de Damas, la capitale politique, et d’Alep, la capitale économique de la Syrie. Le pays s’enfonce dans une guerre civile d’une violence inouïe. Les forces gouvernementales lancent des barils d’explosifs sur les quartiers tenus par les rebelles, des milliers d’opposants (ou supposés tels) sont arrêtés, torturés, exécutés. En 2013, le régime est accusé d’employer des armes chimiques (gaz sarin), dans la région de Ghouta. Malgré sa menace d’intervenir en cas de franchissement de la “ligne rouge” du recours aux armes chimiques, le président américain Obama s’abstient et choisit de parrainer avec la Russie un accord de démantèlement de l’arsenal chimique syrien.

Au sein de l’opposition, l’initiative échappe peu à peu aux modérés. Des groupes extrémistes islamistes s’imposent, en particulier le Front Al-Nosra, branche locale d’Al-Qaïda, et l’Etat islamique (Ei, aussi appelé Daech), issu d’une scission d’Al-Qaïda en Irak à laquelle se sont joints notamment d’anciens prisonniers islamistes syriens libérés à dessein par le régime.

Le conflit s’internationalise. L’Iran et le Hezbollah, la milice chiite libanaise, appuient Bachar Al-Assad qui appartient à la minorité alaouite, une branche du chiisme. Les groupes rebelles, de leur côté, sont soutenus par l’Arabie saoudite, le Qatar, la Turquie et, plus discrètement, par des pays occidentaux dont les Etats-Unis.

En janvier 2014, l’Ei conquiert Raqqa (Nord de la Syrie) et, en juin, proclame le Califat. Des milliers de combattants étrangers affluent dans les régions sous son contrôle, en Syrie et en Irak. C’est dans ces sanctuaires que seront coordonnés les attentats terroristes menés en Occident.

En 2014, la Russie intervient militairement en Syrie, officiellement pour participer à la lutte contre l'Etat islamique. Mais son intervention, marquée par des bombardements indiscriminés contre les forces rebelles et des populations civiles, bénéficie essentiellement au camp gouvernemental. Celui-ci récupère peu à peu le territoire perdu. La ville d'Alep, bastion de la rébellion, est reprise en décembre 2016.

Dès le début des affrontements, des tentatives de négociation ont été lancées par les Nations unies. En vain. En décembre 2016, un accord de cessez-le-feu global est signé entre le gouvernement et des mouvements rebelles, à l'initiative de la Russie et de la Turquie, mais il n'est pas respecté. En avril 2017, le gouvernement est, une nouvelle fois, accusé d'avoir recours aux armes chimiques. Et les combats continuent.

La guerre civile syrienne s'inscrit dans un kaléidoscope d'autres conflits qui troublent les enjeux et brouillent les cartes. D'un côté, le combat mené par une coalition internationale, à laquelle participe la Belgique et dirigée par les Etats-Unis, vise à réduire l'Etat islamique; de l'autre, les gouvernements turc et irakien tentent de contrer l'émergence d'un pouvoir kurde. Les forces kurdes, soutenues par les Etats-Unis, ont pris une part décisive aux combats contre les djihadistes. Leur victoire dans la ville de Kobané, en juillet 2014, est considérée comme la première défaite de Daech.

En 2017, le territoire contrôlé par l'Ei se rétrécit comme peau de chagrin, avec la chute de Mossoul (Irak) en juillet et de Raqqa (Syrie) en octobre. Mais la confrontation se déplace : pour empêcher une prise de pouvoir kurde, l'armée turque intervient à Idlib et celle d'Irak à Kirkouk, une ville jusque-là intégrée au Kurdistan irakien (semi-autonome).

La guerre de Syrie a provoqué une énorme tragédie humaine, avec près de 500.000 morts et disparus. Des millions de personnes ont aussi quitté leur pays pour se réfugier dans les Etats voisins (Turquie, Jordanie, Liban) et, à partir de 2015, en Europe. A ces chiffres s'ajoutent de 6 à 8 millions de déplacés à l'intérieur de la Syrie. Le pays est devenu « une salle de torture », note un rapport des Nations unies. Une grande partie des villes ont été détruites par les combats et les infrastructures, dévastées. ◆

LE THALYS D'AMSTERDAM

Jeu de rôle¹



Thématiques abordées dans le jeu

Stéréotypes, préjugés, discrimination et racisme.

Introduction

Les discriminations, les discours de haine et le racisme peuvent alimenter la colère et conduire à des postures radicales. Mais ceux qui se disent victimes de discrimination sont parfois les premiers à discriminer les autres, lorsqu'ils sont en situation de le faire. Les participants en prendront conscience grâce à ce jeu, qui permet d'aborder les notions de stéréotypes, préjugés, discrimination et racisme, tous définis dans le texte ci-après.



Public et âges

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur, ou les jeunes à partir de 14 ans. Ce jeu fonctionne aussi très bien avec des adultes.



Nombre de participants

Entre 10 et 25, idéalement.



Durée, débriefing compris

1 à 2 heures. Deux versions de l'animation sont proposées ci-après, selon le temps dont dispose le formateur. [\(Il est de surcroît possible de moduler le timing en fonction du degré d'approfondissement des notions abordées\).](#)



Matériel

- Une fiche de présentation des 13 passagers du train, à distribuer à chaque participant (voir ci-dessous). Prévoir donc une photocopie par personne.
- Ordinateur et projecteur pour le Power Point, à utiliser pour le débriefing. [\(Facultatif\)](#)

Objectifs

(Attention : le formateur ne fera pas part aux élèves de ces objectifs (notamment le troisième), sous peine de faire perdre au jeu sa pertinence)

1. Exercer son esprit critique. Opérer des choix et argumenter.
2. Dialoguer en groupe, dans le respect de chacun, et arriver à se mettre d'accord sur des choix collectifs.
3. Faire prendre conscience aux élèves de leurs préjugés et de leurs stéréotypes. Et remarquer que nous sommes tous susceptibles de pratiquer la discrimination. Même ceux qui s'en plaignent !
4. Clarifier différents concepts.
5. Découvrir qu'une société plus inclusive passe par le comportement de chacun de nous.

Consignes à rappeler aux participants

- Ecoute bienveillante.
- Respect de chacun et de ses opinions : la pluralité des points de vue nous enrichit.

Synopsis (l'histoire en bref)

Vous êtes policier et vous êtes envoyé avec l'un de vos collègues à la gare du Midi, à Bruxelles. Votre mission ? Contrôler les passagers qui descendent du Thalys (train rapide) provenant d'Amsterdam. Votre chef pense qu'il y a beaucoup de drogue (haschich), qui entre en Belgique par cette voie. Comme les voyageurs sont nombreux, vous ne pourrez pas tous les contrôler et devrez vous limiter à 5 personnes. Or, il y en a 13 qui descendent par la porte devant laquelle vous vous trouvez : dans la liste ci-dessous, qui énumère ces 13 passagers, qui allez-vous contrôler et pourquoi ?

Déroulement

Phase 1 : le formateur raconte l'histoire à tout le groupe et veille à ce que tous aient bien compris. Chaque élève est donc un policier. Le formateur précise qu'il s'agit d'un jeu de rôle (qu'il faut donc entrer dans la peau du personnage), mais sans en expliquer les objectifs.

Phase 2 : exercice individuel

Le formateur distribue à chaque élève la liste des treize passagers. Chaque participant réfléchit, note ses 5 choix et les justifie brièvement. Cet aspect d'explication des choix est important : on ne peut se contenter de choisir.

Durée : 10 minutes environ.

Phase 3 : exercice en petits groupes de 5 à 6 personnes

Mise en commun au sein des petits groupes : chacun expose ses choix aux autres, les justifie et une discussion s'engage entre les participants. Le groupe doit en effet se mettre d'accord pour proposer 5 personnes à contrôler.

Durée : entre 20 et 30 minutes, selon le temps dont on dispose (une ou deux heures de cours).

Si un ou plusieurs groupes terminent avant les autres, leur poser une question supplémentaire à débattre en groupes : auriez-vous contrôlé les mêmes personnes si vous soupçonniez un attentat terroriste ?

Phase 4 : mise en commun avec tous les participants réunis. Un porte-parole de chaque petit groupe expose les choix de son équipe, puis une discussion s'engage avec tout le groupe. On passe ensuite au débriefing.

Contenu du débriefing

Le formateur : Comment avez-vous choisi les personnes à contrôler, sur base de quels critères ? Le but est de faire prendre conscience aux participants qu'**ils ont opéré leurs choix sur base de préjugés et de stéréotypes** : toutes les personnes figurant sur cette liste étaient, en effet, susceptibles de transporter de la drogue.

Faire découvrir aux participants qu'ils ont, en fait, pratiqué le profilage qui est une forme de discrimination. Or, tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi – sans discrimination d'aucune sorte. Eux qui se plaignent parfois de l'attitude de certains policiers qui auraient tendance à contrôler davantage certains groupes de la population que d'autres, ils ont, eux aussi, pratiqué la discrimination ! Etre confronté à cette prise de conscience constitue parfois un petit choc pour les participants.

On pourra aussi mentionner que le fait d'être constamment discriminé (combiné à d'autres éléments) peut conduire certaines personnes à se radicaliser.

Opérer un choix parmi les passagers du train n'était donc pas légitime. Que fallait-il faire, dès lors ? Poser la question aux participants. Réponse possible : contrôler de manière aléatoire, un passager sur deux ou sur trois, par exemple.

Leur signaler également que contrôler sur base de **faits** (renseignements reçus selon lesquels telle personne transporte de la drogue ou observations personnelles directes : ils ont vu la personne 'dealer') aurait, par contre, été légitime. Voir ci-dessous la notion de profilage.

Les questions (concepts) à aborder :

Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Qu'est-ce qu'un préjugé ? Demander aux participants d'essayer de définir ces deux termes et de donner des exemples.

Éléments théoriques pour le formateur

1. Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Les stéréotypes sont des traits de comportements qu'on attribue aux membres d'un groupe de façon **automatique**. Ils sont fondés sur des **faits** observés, mais ces **observations sont partielles** (chez certaines personnes) et attribuées ensuite à l'ensemble du groupe, sans tenir compte des différences individuelles. Ils résultent d'une **généralisation**. La présentation est donc déformée.

Exemple : « Les Hollandais vont en vacances en caravane », « Les Flamands sont nationalistes ». Non : Certains d'entre eux, faudrait-il dire. En imprimerie, un stéréotype est un cliché obtenu par coulage de plomb : il donne donc toujours la même image.

2. Qu'est-ce qu'un préjugé ? Un préjugé est une **opinion préconçue**, adoptée avant de connaître la personne, donc en l'**absence d'informations suffisantes**. Ici aussi, la représentation est déformée. Elle peut être positive ou négative. **Jugement**.

Exemple : je n'aime pas les Martiens (ou les juifs, les musulmans, les Chinois...)
Un préjugé se fonde généralement sur un stéréotype.

Les stéréotypes et les préjugés nous sont inculqués par notre environnement familial et social. Tout le monde en a. Il faut toutefois en prendre conscience et veiller à ce qu'ils ne nous conduisent pas à discriminer.

Si l'animation est prévue pour une heure, le formateur s'arrêtera ici, après avoir clarifié les notions de préjugés et de stéréotypes (en utilisant par exemple un Power Point qui reprendrait les définitions ou en les exposant oralement).

Si le formateur dispose d'une deuxième heure de cours, les notions ci-dessous pourront également être abordées, en proposant d'abord aux participants d'essayer de définir ces concepts eux-mêmes.

- Qu'est-ce que le profilage ?
- Quelle est la différence entre profilage racial et profilage criminel ?
- Le profilage est-il efficace ?
- Cette démarche est-elle acceptable en démocratie ?
- Comment définir la discrimination, le racisme, la xénophobie ?
- L'escalier du racisme (stéréotypes > préjugés > discriminations > racisme).

3. Qu'est-ce que le profilage ?

Selon la définition de la police de Montréal : « *Le profilage racial désigne toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels la couleur, l'origine ethnique ou nationale, la religion, la condition sociale, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou le handicap **sans motif réel ou soupçon raisonnable**, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différentiels².*

« *Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. À cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. **Le profilage racial est une des formes que peut prendre la discrimination. C'est une atteinte au droit à l'égalité.*** »

{« *Phénomène contesté aux États-Unis depuis les années 1970, le profilage racial se fonde sur des politiques voulant que certains genres de délits soient reliés aux individus appartenant à des groupes ethniques en particulier. Initialement, les individus étaient victimes de cette forme de discrimination dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants.*

*Les personnes qui étaient alors généralement victimes de profilage étaient **les Noirs et les Latino-Américains**. Toutefois, depuis le 11 septembre 2001, s'ajoutent les **personnes d'origine arabe ou de religion musulmane**.* »}

Questions pour l'animateur :

- Et chez nous, sur quelle base est-on contrôlé ?
- Avez-vous déjà fait l'objet de discriminations (lors de contrôles ou à d'autres occasions) ?

Il convient toutefois de **distinguer entre le profilage racial et le profilage criminel**. Ce dernier ne prend pas pour base des stéréotypes, mais **se fonde sur un comportement réel ou sur des renseignements** relatifs à une présumée activité de la part d'une personne qui répond à un certain signalement. En d'autres termes, **le profilage racial diffère du profilage criminel puisque le premier se fonde sur des présomptions stéréotypées, tandis que le second découle de preuves objectives d'un comportement délictueux**. (Si des policiers reçoivent, par exemple, des renseignements leur décrivant une personne qui a été vue s'approvisionnant en drogue en Hollande ou s'ils observent eux-mêmes un comportement suspect, il y a un fondement légitime au contrôle qu'ils effectueront).

Le profilage racial est illicite, alors que le profilage criminel est autorisé.

2/ Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés, Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, 2011, 126 pages.

4. Le profilage racial est-il efficace ? Il est non seulement inefficace (un gros passeur de drogue veillera à ne pas correspondre aux stéréotypes), mais il est aussi contre-productif : des policiers, gardiens de la paix ou gardiens de parcs qui discriminent systématiquement les membres d'une communauté créeraient rapidement de très mauvaises relations avec celle-ci. **Il faut se mettre à la place des jeunes sans arrêt contrôlés ou interpellés sur la base de leur couleur de peau, apparence physique, religion ou vêtement, sans aucune raison objective.**
5. Cette démarche est-elle acceptable en démocratie ? Non. Répétons-le, tous les citoyens sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection de la loi - sans discrimination d'aucune sorte.
6. Comment définir la discrimination, le racisme, la xénophobie ?

Discrimination : manière de se comporter de façon inégalitaire envers différents groupes de personnes en fonction de leur sexe, handicap, appartenance ethnique, religieuse, sociale...

Racisme : « 1. Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres (cfr. Hitler). Le racisme n'a aucune base scientifique. (...) Ensemble de réactions qui, consciemment ou non, s'accordent avec cette théorie. Faire preuve de racisme. 2. Hostilité violente contre un groupe social. Racisme anti-jeunes ; racisme envers les femmes (sexisme). » Dictionnaire *Le Petit Robert*

Xénophobie : vient de deux racines grecques : xenos (étranger) et phobos (peur, rejet). Crainte débouchant sur l'hostilité à l'égard de l'étranger (de tout individu ou groupe de personnes considéré comme étranger à notre propre groupe). Motivée par la peur de l'inconnu ou la crainte de perdre son identité.

Les attitudes xénophobes sont considérées comme une violation des droits de l'homme et condamnées à ce titre (comme le racisme et les discriminations), par les lois de certains pays, dont la Belgique.

« *Le racisme et la xénophobie, comme l'antisémitisme, sont des doctrines qui conduisent au désir de nuire à l'autre, de l'exclure, de l'abaisser, de le blesser et même à une volonté de le tuer pouvant aller jusqu'au génocide* », explique Margalit Cohen-Emerique³.

Elles font de l'autre un inférieur, voire un sous-homme. Elles le rendent responsable de tous nos maux (mécanisme du bouc émissaire). Il faut donc l'exclure ou l'éliminer pour tirer de cette situation des avantages sociaux, économiques ou politiques.

Certains hommes et femmes politiques attisent les braises et entretiennent un climat de peur et de haine. Et vous, quelle est votre attitude ?

7. L'escalier du racisme : stéréotypes > préjugés > discriminations > racisme.

3/ Pour une approche interculturelle en travail social, Presses de l'EHESP, 2015, p. 97.

JEU : LE THALYS D'AMSTERDAM

Fiche à distribuer aux participants

Les 13 passagers du train : Fiche de présentation

1. Un rasta avec des dreadlocks (mèches de cheveux emmêlées)
2. Une jeune étudiante blonde, d'apparence nordique
3. Deux jeunes qui ont les yeux rouges, semblent un peu dans les vap' et parlent lentement
4. Un groupe de jeunes musiciens flamands
5. Un adolescent belge en blouson, capuche et baskets
6. Un homme d'environ 40 ans, au look de cadre d'entreprise
7. Une dame âgée, avec son chien
8. Deux jeunes étudiants marocains
9. Un basketteur noir
10. Une dame de 50 ans, habillée avec des vêtements de marque, luxueux.
11. Une femme commerçante d'Afrique noire, qui transporte de nombreux paquets
12. Une femme rom, avec son enfant d'un an dans les bras
13. Un jeune pakistanais portant un sac à dos et vêtu pauvrement.

LE RÔLE D'INTERNET DANS LA RADICALISATION

SOMMAIRE

- 46 COMMENT LES JEUNES SE RADICALISENT-ILS SUR LA TOILE ?
- 47 COMMENT LES ORGANISATIONS EXTRÉMISTES COMMUNIQUENT-ELLES ?
- 48 QUELS SONT LES RISQUES PROPRES À INTERNET ?
- 49 QUE FAIRE ?

La radicalisation est un phénomène complexe, aux causes multiples : des facteurs psychologiques et identitaires, idéologiques et religieux, socio-économiques et géopolitiques se déclinent et s'articulent différemment selon les individus.

Quelle est la place d'Internet – et notamment des réseaux sociaux numériques – dans ce processus ? Elle n'est évidemment pas facile à cerner. Deux chercheuses, Julianne Laffineur (UCL) et Nele Schils (UGent), s'y sont risquées. Elles ont étudié l'impact, sur des adolescents belges, de l'exposition à des contenus extrémistes distillés par les réseaux sociaux¹. Elles en déduisent que cette exposition joue un rôle dans le processus de radicalisation, mais à certaines conditions seulement (existence préalable d'un terreau favorable). Elles précisent qu'il ne faudrait pas sous-estimer non plus l'influence de la communication interpersonnelle directe, et notamment celle exercée par les discours des pairs ou de recruteurs.

Toutefois, chez quasi tous les djihadistes arrêtés, quel que soit leur profil, un trait commun a pu être mis en exergue : dans leur téléphone portable ou leur ordinateur figurait une quantité impressionnante de documents de propagande téléchargés sur le Web, qu'il s'agisse de chants, de textes religieux ou de vidéos faisant l'apologie de Daech.



1/ Comprendre et expliquer le rôle des nouveaux médias sociaux dans la formation de l'extrémisme violent. Une recherche qualitative et quantitative, Nele Schils (UGent) et Julianne Laffineur (UCL), Belspo, mars 2014.

Comment les jeunes se radicalisent-ils sur la toile ?



« Au début, je me posais des questions, je recherchais, raconte Eric dans une capsule vidéo de RAFRAP. Pourquoi en Syrie est-ce qu'il y a cette guerre ? (...) Pourquoi l'Etat islamique il a décapité ? (...) J'étais renfermé un petit peu sur moi-même ».

« Ce que les individus en phase de pré-radicalisation ont en commun, c'est qu'ils semblent se trouver à un croisement de leur vie et sont "en recherche" », expliquent Nele Schils et Julianne Laffineur. Ils éprouvent un sentiment d'insécurité et d'injustice et sont en quête « d'inclusion sociale, de sens et d'identité (...) En général, les mouvements extrémistes leur offrent trois choses :

- une réponse à des questions existentielles
- une réponse politique active à l'injustice
- un lieu accueillant et un sentiment d'appartenance. »²

Les jeunes qui pratiquent une recherche active d'information sont plus menacés que ceux qui tombent par hasard sur des sites extrémistes, poursuivent-elles : « Les images, la propagande, l'information, etc. qui sont recherchées délibérément auront un effet plus fort que la même information rencontrée par accident. »³

Selon plusieurs auteurs, il y aurait schématiquement 3 ou 4 étapes à la radicalisation :

- **Une phase de pré-radicalisation et d'auto-identification**, durant laquelle le jeune qui éprouve un sentiment de frustration, de révolte ou d'isolement est attiré par des messages hostiles, voire haineux envers l'Occident. En explorant le Web, il accède alors très facilement aux messages de base d'organisations extrémistes. A force de les consulter, il s'identifie de plus en plus à la lutte de musulmans contre ceux qui les oppriment, assaillent ou humilient.
- Il entre ensuite dans **la phase d'endoctrinement**. Les réseaux sociaux et sites consultés lui offrent alors des propositions d'actions : rediffusion de messages en ligne ou engagement dans un mouvement armé.
- Enfin, la quatrième **phase** est celle **de la djihadisation**. « Internet, en ultime instance, joue le rôle d'un outil de communication pour la planification d'opérations », expliquent Philip Seib et Dana M. Janbek, deux professeurs américains, auteurs d'une étude sur le terrorisme global et les nouveaux médias⁴.

D'après Benjamin Ducol, responsable de la recherche au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), à Montréal (Canada), « Internet est loin d'avoir le rôle prépondérant qu'on lui attribue généralement dans les trajectoires de radicalisation violente. » Sauf pour ceux qu'il appelle les "pure online radicals", chez qui « le rôle d'Internet est central et structure la trajectoire de radicalisation violente du début à la fin. »⁵ Il s'agit d'individus solitaires, qui ne constituent toutefois pas la majorité des cas étudiés.

2/ N. Schils et J. Laffineur, *op. cit.*, p. 5.

3/ N. Schils et J. Laffineur, *op. cit.*, p. 16.

4/ *Global Terrorism and New Media. The post-Al Qaeda generation*, Routledge, Londres, 2011, p. 91.

5/ Propos recueillis par William Audureau, *Le Monde* 01/12/2015, http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/12/01/internet-est-loin-d-avoir-le-role-qu-on-lui-attribue-dans-les-trajectoires-de-radicalisation-violente_4821634_4408996.html [Dernière consultation, le 09/07/2017].

Pour une seconde catégorie de personnes, « déjà en processus de radicalisation, Internet joue davantage un rôle de pourvoyeur de contenus ». Ceux-ci vont « venir confirmer leur vision du monde et l'enracinement de leurs croyances. » Enfin, pour une troisième catégorie d'individus, le Web constituera la porte d'entrée dans le processus, mais ils se tourneront ensuite « vers le monde réel afin de trouver des appuis relationnels », précise M. Ducol.

Le discours djihadiste est simpliste, poursuit-il : « les musulmans sont victimes partout dans le monde et il faut les défendre par l'engagement armé ». Mais sa dangerosité réside dans le fait qu'« il fédère sur des constats qui peuvent être réels : islamophobie rampante en Europe, impérialisme occidental » et qu'il offre « une grille de lecture totalisante du monde ».

Comment les organisations extrémistes communiquent-elles ?

Daech et d'autres organisations extrémistes ont développé une stratégie de communication externe très professionnelle. Elles utilisent le Web pour diffuser leur propagande, repérer et recruter des partisans, organiser et coordonner des opérations. Grâce aux nouveaux médias sociaux (NMS), elles peuvent contourner les médias traditionnels et présenter leurs points de vue sans filtre. Ainsi, même si plusieurs de ces plateformes ont cherché à supprimer certains contenus, l'Etat islamique utilise YouTube pour diffuser ses vidéos de propagande et de violence ; Twitter et Facebook, pour répandre les messages et identifier des recrues potentielles ; Telegram et WhatsApp, pour communiquer de manière confidentielle (cryptage).



« En 2015, quand les Russes ont bombardé en Syrie, j'ai vu une vidéo, raconte Mansour, dans un témoignage enregistré par RAFRAP. Y a personne qui la vue, cette vidéo. Ce n'est pas les vidéos qui sont dans les médias. C'est vraiment une confrontation à la réalité, à la vérité. C'est une vidéo de personnes qui filment, c'est... c'était live. J'ai vu des choses incroyables ; aujourd'hui encore, ça me fait mal. Cette vidéo, j'ai beaucoup pleuré, ça touche beaucoup mon cœur, même maintenant. Après, j'ai encore regardé des vidéos et ça, c'est ce qui m'a donné la motivation pour fermer la porte de ma maison et partir en Syrie ».

S'inspirant des formes de la culture populaire globale du divertissement (jeux vidéo, séries policières, etc.), les groupes violents, et en particulier l'Etat islamique, produisent des vidéos qui vont jouer sur différents ressorts : images de combats, pour démontrer la puissance invincible de l'organisation ; de terreur (décapitations...), pour sidérer ; ou, au contraire, de victimes civiles innocentes sous les bombes, pour émouvoir et de communauté idyllique, pour attirer des jeunes en quête d'identité et d'appartenance.

Quels sont les risques propres à Internet ?

1. Un des risques majeurs du Web est d'enfermer ses utilisateurs dans une sorte de **bulle cognitive confortable** (une manière de penser), créée et entretenue par les algorithmes et les réseaux sociaux.

Les algorithmes sont des formules mathématiques qui opèrent à notre insu comme des filtres sur lesquels nous n'avons aucune prise. Leur fonctionnement est opaque. Lorsque nous effectuons une recherche via un moteur comme Google, des liens apparaissent, dans un ordre bien précis. Ils sont choisis et hiérarchisés par ces algorithmes et dépendent notamment de recherches effectuées précédemment. Ainsi, deux personnes tapant les mêmes mots clés dans un moteur de recherche ne verront pas apparaître les mêmes liens sur leurs écrans respectifs. Comme l'expliquent Catherine Bouko et Laura Calabrese, professeures à l'Université libre de Bruxelles (ULB), « *Ce sont donc les grandes entreprises commerciales qui conditionnent aujourd'hui notre accès au monde par le biais d'outils informatiques complexes* »⁶.

Facebook et les autres réseaux sociaux formatent eux aussi notre accès à l'information. Ils vont par exemple nous suggérer de nouveaux « amis ». Triés par algorithmes, ceux-ci correspondent à notre profil et vont **conforter nos modes de pensée**. Les réseaux sociaux nous proposent ainsi des « *contenus qui nous plaisent, laissant à la porte tout contenu moins consensuel et moins attractif, mais peut-être plus propice aux débats d'idées et à notre connaissance de l'état du monde.* »⁷ Cet enfermement entre gens qui partagent les mêmes idées va **renforcer le phénomène de radicalisation**.

Cette bulle cognitive est tellement confortable que certains vont développer une **dépendance au monde virtuel**, à l'instar d'Eric qui passait de nombreuses heures chaque jour sur la toile :



« *J'étais souvent en contact avec des gens sur Internet, nous dit-il. Certains d'entre eux, je les ai rencontrés par hasard (...) je vais voir que lui, il prône des discours pour l'organisation de l'Etat islamique et alors je vais l'ajouter en ami, il va m'accepter et il va y avoir un petit réseau qui va se former.* »

Les médias sociaux permettent à des individus isolés de rejoindre des communautés virtuelles au sein desquelles ils vont retrouver des coreligionnaires.

Pour Marie aussi, ces réseaux ont joué un rôle important :



« *J'ai changé de compte Facebook, explique-t-elle. J'ai ajouté que des gens qui avaient un peu les mêmes idées. (...) Et puis, j'ai rencontré une fille sur Facebook, elle me parlait d'un garçon qui était là-bas [NDLR : en Syrie] et qui voulait se marier et moi j'étais intéressée. Elle m'a mis en contact et on a commencé à parler, tous les jours, tous les jours, et ils m'ont persuadée que c'était là-bas qu'il fallait être.* »⁸

6/ « Facebook, machine à formater nos habitudes culturelles », in *Vivre ensemble dans un monde médiatisé*, Ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, 2016, CESM-ULB, p. 177.

7/ C. Bouko et L. Calabrese, *op. cit.* p. 179.

8/ Marie ou la quête spirituelle, capsule vidéo de RAFRAP.

La mécanique du harponnage est enclenchée, pour Marie comme pour Eric. Ce dernier n'arrive à s'en désengluier que parce que la personne qui lui mettait la pression a brusquement disparu :



« Il y a eu une personne qui me mettait la pression qui a sûrement eu des problèmes (...) Quand elle est partie, je n'avais plus l'impression qu'elle était derrière moi pour faire ce voyage. » Libéré de cette influence prégnante, Eric prend brusquement conscience de la situation : « J'ai enlevé les j'aime des pages qui étaient pour cette organisation [NDLR : Etat islamique], j'ai supprimé tous les amis qui étaient pour (...) Je ne me rendais pas compte à quel point je pouvais changer en me coupant de ces relations-là. »

2. Un autre risque important du Web est la banalisation de la haine et de la violence.



« Petit à petit, on commence à voir des exécutions... puis plus tard, des décapitations et comme ça vient au fur et à mesure, ça commence à apparaître sur l'ordinateur comme des choses normales, quoi, on ne se rend pas compte », témoigne Eric.

« Si certains regardent des vidéos violentes en boucle, c'est d'abord parce que cela les soulage de la violence ressentie chez eux, explique le psychiatre Serge Tisseron. Ils se rendent compte que d'autres ont les mêmes pulsions. Mais cela finit par aggraver leur situation, car cela entraîne une désensibilisation, comme si la violence devenait une manière ordinaire de régler les problèmes de la vie. Cela la rend possible. »⁹

Que faire ?

Pour contrer la radicalisation et le recrutement en ligne, plusieurs démarches sont envisageables. La première est d'ordre sécuritaire ; la seconde relève de la technologie et de la contre-narration ; et la troisième est éducative. Sans oublier, bien sûr, la nécessité de s'attaquer aux causes mêmes du phénomène.

1. La réponse sécuritaire et répressive

Depuis les attentats en France et en Belgique, les gouvernements ont adopté des mesures législatives plus sévères.

En juin 2016, la France a, par exemple, mis en oeuvre une loi créant un délit de « consultation habituelle » des sites Internet faisant l'apologie du terrorisme ou incitant à commettre de tels actes. Mais cette loi a été annulée, en février 2017, par le Conseil constitutionnel qui a estimé qu'elle portait atteinte aux libertés individuelles. Entretemps, quelques condamnations, parfois à des peines de prison, ont été prononcées à l'encontre d'internautes français qui avaient consulté à de multiples reprises des sites diffusant de la propagande du groupe Etat islamique.

9/ « Le rôle complexe d'Internet dans la radicalisation », Flore Thomasset, *La Croix*, 6/5/2017, <http://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/Le-role-complexe-dInternet-radicalisation-2017-06-06-1200852742> [Dernière consultation, le 09/07/2017].

En Belgique, l'idée d'une pénalisation de la consultation de sites terroristes a été évoquée en juin 2017 par le procureur fédéral Frédéric Van Leeuw. « *Sans restreindre la liberté d'expression, il faudrait interdire la possession ou du moins interdire la recherche consciente de propagande djihadiste* », a-t-il déclaré.

Il est important d'informer les élèves à ce sujet. Et de susciter chez eux une prise de conscience des risques qu'ils encourent s'ils vont surfer sur des sites djihadistes. Aujourd'hui, leur consultation régulière n'est pas encore pénalisée en Belgique, mais suffit parfois à être repéré par des recruteurs en ligne.

2. La réponse technologique de contre-feu

Les autorités ont par ailleurs développé leurs capacités technologiques de repérage, blocage et « déréférencement » de sites et de comptes (qui n'apparaissent dès lors plus dans les résultats de recherche). Elles sont ensuite passées à des techniques contre-offensives : les internautes qui cliquent sur un site extrémiste sont parfois redirigés vers **des sites de contre-narration**. Ceux-ci développent un discours « alternatif » qui tente de démonter la mécanique de la radicalisation et de proposer un autre parcours. Ils sont cependant loin d'avoir prouvé leur efficacité. « *Les stratégies de contre-discours actuellement mises en œuvre et qui visent à opérer une forme de contre-propagande partent d'une croyance extrêmement naïve selon laquelle il suffirait de proposer des discours alternatifs pour que les individus abandonnent leurs croyances*, explique Benjamin Ducol. *Si les individus croient, c'est aussi en raison de l'écosystème dans lequel ils sont insérés. Changer le message auquel ils sont exposés n'est pas suffisant.* »¹⁰

Enfin, les gouvernements ont lancé des « psyops » ou opérations de déstabilisation de sites radicaux, par hacking, intoxication...

Face à cette introduction d'éléments de confusion et de division, l'Etat islamique a interdit l'usage des réseaux sociaux à ses troupes de terrain. Seuls ses spécialistes du numérique sont autorisés à les consulter. Voilà un aspect intéressant à faire remarquer aux élèves : Daech a tellement conscience de la force et des dangers du Web qu'il en interdit l'usage à ses propres troupes par un document adressé à tous les combattants, le 14 mai 2017¹¹.

De leur côté, les Etats exercent une pression accrue sur les acteurs du Net, en particulier les fournisseurs d'accès, les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. Ils leur demandent d'adopter des règles strictes et d'agir promptement pour supprimer des sites, bloquer des adresses sur les réseaux sociaux, exclure les acteurs et sympathisants de groupes extrémistes et, plus largement, pour contrer la prolifération du discours de haine dans le cyberspace.

La société civile doit, toutefois, rester vigilante, non seulement parce qu'il est difficile de définir clairement, en langage juridique, ce qu'est « un contenu radical », mais aussi parce que ces mesures peuvent avoir des conséquences collatérales négatives sur la vie privée et la liberté d'expression. (Voir la **fiche thématique 5**).

10/ *Le Monde* 01/12/2015, *op. cit.*

11/ « *Isis bans fighters from using social media amid paranoia over spying and dissent* », *The Independent*, Lizzie Dearden, 22 June 2017, <http://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/isis-ban-facebook-youtube-twitter-instagram-social-media-fighters-spying-dissent-islamic-state-a7803406.html> [Dernière consultation, le 09/07/2017].

3. La réponse éducative : « Ne sois pas un “digital naïf” »¹²

Pour prévenir les phénomènes d'embrigadement, la Fédération Wallonie- Bruxelles prône **l'éducation aux médias numériques**. Certains fréquentent en effet Internet sans le moindre esprit critique.



« L'esprit critique, je l'avais déjà eu avant de me radicaliser, mais je n'ai pas utilisé mon esprit critique dans ma pratique religieuse, dans ma recherche de sciences religieuses... J'étais comme un esclave vis-à-vis de son maître », nous dit Eric dans la capsule. Les risques encourus sont dès lors importants.

Le rôle de l'école est crucial pour apprendre à mieux utiliser le Web :

- décodage des contenus des divers sites que l'on consulte et notamment de ceux qui pratiquent la désinformation (voir la **fiche d'activités 4**) ;
- prévention des conduites à risque par une meilleure compréhension des mécanismes de fonctionnement de la toile (bulle cognitive, algorithmes...) ;
- pratique systématique de l'esprit critique, pour contrer l'emprise des sites extrémistes.

Il est bien sûr également important de sensibiliser les familles aux risques liés à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

S'interroger sur la radicalisation par Internet ne dispense pas de s'attaquer aux causes profondes du phénomène. « On peut difficilement penser le rôle d'Internet sans penser les dynamiques psychosociales au sein desquelles interagissent les individus », déclare B. Duco¹³.

Comme le soulignaient N. Schils et J. Laffineur, les mouvements extrémistes fournissent aux jeunes trois éléments essentiels : une réponse à des questions existentielles, une réplique politique active à l'injustice, un sentiment d'accueil et d'appartenance¹⁴. Nos démocraties occidentales sont-elles capables de leur en offrir autant ? ◆



12/ Allusion à l'expression: "digital native" (personne qui a grandi dans un environnement numérique).

13/ *Le Monde* 01/12/2015, *op. cit.*

14/ N. Schils et J. Laffineur, *op. cit.* p. 5.

EXEMPLES DE SITES DE CONTRE-NARRATION

Toujours le choix

<http://www.gouvernement.fr/toujourslechoix-une-campagne-web-pour-lutter-contre-la-radicalisation>

On te manipule

<http://www.gouvernement.fr/on-te-manipule>
<http://www.nonalahaine.be/>

Utiliser les voix des victimes du terrorisme programme EU C4C (Counter narratives for counter terrorism)

https://ec.europa.eu/home-affairs/node/7444_en

LE DARK WEB

Le dark web est un réseau parallèle. Accessible uniquement via une application spécifique (comme le navigateur Tor, qui vise à protéger l'anonymat des internautes), il donne accès à des sites criminels (pédophilie, vente d'armes, drogues ou terrorisme). Toutefois, dans les pays autoritaires, il est également utilisé pour surfer de manière anonyme sur des sites non-criminels.

INTERNET : DANGER ET OPPORTUNITÉ

Internet (et notamment les réseaux sociaux numériques) constituent des outils formidables. Ils permettent à chaque personne de chercher des informations avec beaucoup d'aisance et de rapidité : il suffit de taper quelques mots dans un moteur de recherche pour voir apparaître des centaines, voire des milliers de publications sur le sujet choisi. Avant, il fallait se rendre en bibliothèque et le nombre de documents auxquels on avait accès était restreint.

Les réseaux sociaux permettent également de s'exprimer facilement, d'échanger et de toucher en quelques secondes des milliers de personnes dans le monde.

Mais à côté de ces opportunités extraordinaires, Internet présente aussi des dangers dont il est utile d'avoir conscience (voir dans le texte ci-joint). Il ne faut dès lors pas le diaboliser, mais au contraire promouvoir l'éducation aux médias numériques, pour apprendre à utiliser le Web sans naïveté et de manière responsable. Bref, se servir de ses atouts en réduisant les risques.

LE RÔLE D'INTERNET DANS LA RADICALISATION



« J'étais souvent en contact avec des gens sur Internet, nous raconte Eric, dans une capsule vidéo de RAFRAP. Certains d'entre eux, je les ai rencontrés par hasard (...) je vais voir que lui, il prône des discours pour l'organisation de l'Etat islamique et alors je vais l'ajouter en ami, il va m'accepter et il va y avoir un petit réseau qui va se former. »



Introduction

Ces trois activités permettent d'évoquer l'intérêt d'Internet (notamment des réseaux sociaux numériques), mais aussi ses dangers. On ne parlera pas d'emblée de la radicalisation.



Préparation

Dans la **fiche thématique 3**, « Le rôle d'Internet dans la radicalisation », le formateur trouvera les éléments théoriques nécessaires pour répondre aux questions des élèves et pour choisir en (meilleure) connaissance de cause les thèmes spécifiques qu'il voudrait aborder avec eux.



Public et âges

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur ou les jeunes à partir de 14 ans.



Nombre de participants

Entre 10 et 25, idéalement.



Durée

50 minutes par activité.



Matériel

- Local propice aux échanges.
- Projecteur, ordinateur, matériel de sonorisation, tentures ou stores pour occulter la pièce.
- Accès à Internet pour y télécharger les capsules vidéos RAFRAP et Eduscol.
- Tableau noir ou blanc.
- Une à deux grandes feuilles de papier kraft (ou de tableau de feuilles) pour chacun des sous-groupes + feutres.



Objectifs communs aux trois activités

1. S'exercer à la réflexion critique.
2. Prendre distance, apprendre à « regarder son village depuis la colline d'en face » (avec le recul et la hauteur nécessaires).
3. Co-construire des savoirs.
4. Opérer des choix et argumenter.
5. Débattre en groupes, dans le respect de chacun.



Consignes, à rappeler avant chaque activité

- Ecoute bienveillante.
- Respect de chacun et de ses opinions : la pluralité des points de vue nous enrichit.

Activité n°1 : Internet, danger ou opportunité ?

Déroulement

Phase 1 : en grand groupe, quelques questions introductives (si on ne dispose que d'un cours d'une heure, ne pas consacrer plus de 15 min à cette partie) :

- Quels sont les réseaux sociaux que vous connaissez ?
- Quels sont ceux que vous utilisez ?
- Et sur Internet, quels sont les sites que vous consultez le plus souvent ?
- ...

Phase 2 : en petits groupes de 5 à 6 personnes. Prévoir **environ** 15 min pour la réflexion en groupe et 20 min pour la mise en commun

- Une seule question à travailler :
Quels sont, d'après vous, **l'intérêt et les avantages** d'Internet et des réseaux sociaux numériques, d'une part ; **les dangers et inconvénients**, d'autre part ?
- Une feuille kraft par groupe, à diviser en deux colonnes. Y noter les résultats de la réflexion collective.
- Un porte parole de chaque groupe vient présenter les fruits du travail de son équipe. Mise en commun en grand groupe.
- Si les participants n'ont pas souligné le danger d'embrigadement par des groupes extrémistes violents (qu'ils soient d'extrême droite, d'extrême gauche ou islamistes), aborder la question, par le biais d'une projection de RAFRAP (Activité n°2) ou d'Eduscol (activité n°3) – ou les deux, en fonction du temps disponible (nombre de séances/cours de 50 minutes que vous pourrez y consacrer). Si vous ne disposiez que d'une heure pour aborder l'activité n°1, reporter la projection (activité n°2 ou 3) au cours suivant ou à la séance suivante.

Activité n°2 : Prisonnier du Web

Déroulement

Phase 1 : projection de la capsule RAFRAP d'Eric.

Phase 2 : comment réagissez-vous à cette histoire (émotions, opinions, ressentis) ? Comme expliqué dans le Mode d'emploi/grille pédagogique, il est important de laisser les jeunes s'exprimer, sans jugement. Juste veiller à ce qu'ils s'écoutent mutuellement et se respectent

Phase 3 : le formateur relancera la discussion par diverses questions, pour :

1. renforcer une culture du débat démocratique (qui n'existe plus dans le processus d'extrémisation) ;
2. s'informer : écouter les élèves permet au professeur de prendre le pouls de la classe (en faisant la part des choses entre la provocation inhérente à l'adolescence et les pensées réelles des élèves) ;
3. percevoir comment les aider à sortir du carcan de cette pensée de frustration/victimisation/"no future" par rapport à l'injustice.

Nous proposons ici quelques questions et esquisses de réponses. Libre, bien sûr, à chaque formateur d'en imaginer d'autres ... Vous trouverez également dans les fiches de soutien à l'utilisation des supports RAFRAP, pour chacun des récits de vie, des pistes pour amorcer et prolonger les échanges.

- Comment se sentait Eric avant de se radicaliser ? Avait-il beaucoup d'amis dans la vie réelle ?



Réponse d'Eric : « ... je n'étais pas dans une école où je connaissais presque tout le monde, donc j'étais renfermé un petit peu sur moi-même. »

- Quel rôle a joué Internet dans sa radicalisation et dans son recrutement ? Comment cela s'est-il passé ?



Réponse d'Eric : « ... j'étais connecté sur Facebook (...) Quand j'étais seul à la maison, j'étais souvent en contact avec des gens sur Internet (...) ils étaient tous à l'étranger. Certains d'entre eux, je les ai rencontrés par hasard sur le net, par exemple, je vais voir que lui, il prône des discours pour l'organisation de l'Etat islamique et alors, je vais l'ajouter en ami, il va m'accepter et il va y avoir un petit réseau qui va se former. »

Comment auriez-vous réagi à la place d'Eric ? Essayer de faire comprendre les risques de ces fréquentations virtuelles de personnes proches de l'Éi. Expliquer aussi le phénomène de la bulle cognitive et des algorithmes. **Les dangers de la dépendance au monde virtuel, l'enfermement qui fait qu'on ne se rend plus compte des réalités** : Eric explique que les anachids (chants sans instruments) le conditionnaient, le mettaient « dans une sorte d'illusion et petit à petit, on commence à voir des exécutions... puis plus tard des décapitations et comme ça vient au fur et à mesure, ça commence à apparaître sur l'ordinateur comme des choses

normales quoi, on ne se rend pas compte. Si on reste bloqué sur notre smartphone ou bien sur un ordinateur à voir des vidéos comme ça ou bien des anachids, on ne peut pas être conscient de ce qu'est la mort, la guerre, de perdre des membres de la famille... »

-  « Sans avoir honte de rien, je me suis carrément affiché sur Snapchat avec le drapeau en disant que c'était bien », explique Eric.

Comment auriez-vous réagi à la place d'Eric ? Expliquer le danger de se faire repérer par un recruteur qui, ensuite, fera constamment pression sur vous, comme le raconte Eric. Au début, c'est presque un jeu pour lui. Il n'a pas conscience de l'impact que ses fréquentations virtuelles pourraient avoir sur sa vie réelle. Pourtant, son endoctrinement a été loin. Il dit : « On est là pour aller mourir quoi, c'est tout ce qu'on souhaite. »

- Comment s'en est-il sorti ?



Réponse d'Eric : «... il y a eu une personne qui me mettait la pression qui a sûrement eu des problèmes, qui a disparu ».

- Et si ça n'avait pas été le cas ?
- Qu'a-t-il fait alors ?



Réponse d'Eric : « J'ai enlevé les 'j'aime' des pages qui étaient pour cette organisation, j'ai supprimé tous les amis qui étaient pour (...) Je ne me rendais pas compte à quel point je pouvais changer en me coupant de ces relations-là. » Faire remarquer cette dernière phrase.

- Eric a conscience d'être tombé dans un piège et de s'être fait manipuler. Il dit « j'espère ne pas me faire avoir deux fois. »

Cela vous est-il déjà arrivé d'être manipulé ? Quelqu'un veut-il raconter ?

- Que faire, comment éviter de se laisser manipuler ? (Réponse possible : avoir des amis réels ; en parler à ses proches ; se servir de son esprit critique).



Eric dit : « C'est une leçon pour Moi (...) L'esprit critique, je l'avais déjà eu avant de me radicaliser, mais je n'ai pas utilisé mon esprit critique dans ma pratique religieuse, dans ma recherche de sciences religieuses ».

Activité n°3 : et si on nous manipulait ?

Ressource

<http://eduscol.education.fr/cid100811/prevention-radicalisation.html>
[dernière consultation, le 18/10/2017].

Aller dans l'encadré : « Utiliser les vidéos #toujourslechoix » et cliquer pour avoir accès aux vidéos. Ou directement sur :

<http://www.toujourslechoix.fr/mehdi.html>

Déroulement

Phase 1 : projection d'une des deux vidéos proposées par le ministère français de l'Education nationale (eduscol), présentant soit l'histoire d'Emma, soit celle de Mehdi. Demander au groupe/classe de choisir l'une des deux.

Ces vidéos, qui se déroulent comme un jeu de rôles, racontent l'histoire d'une jeune fille ou d'un jeune garçon que des recruteurs islamistes tentent d'embrigader. Filmées en caméra subjective (on voit la réalité à travers les yeux du jeune), ces capsules sont interactives et proposent une série de choix tout au long du récit. La vidéo s'arrête et pose à chaque fois deux questions : tu réponds à son invitation ou tu n'y vas pas ? Tu regardes la vidéo ou tu vas jouer au foot ? Suivant le choix posé, l'histoire se déroule différemment.

Que choisissez-vous ?

Regarder la vidéo en grand groupe. A chaque question, favoriser l'expression de tous : qu'auriez-vous fait à sa place ? Chacun a droit à son opinion, mais il doit argumenter, expliquer le pourquoi de son choix. Ensuite, quand chacun s'est exprimé, on se met d'accord sur un choix collectif, en votant de manière démocratique : pour l'option 1 ou 2 ? Et on poursuit l'histoire...

Chaque capsule vidéo dure moins de 10 minutes, quelles que soient les options choisies du récit. Il est intéressant, lorsqu'on arrive à la fin, de revoir la vidéo en opérant d'autres choix.

Quelques extraits du discours de manipulation des recruteurs :

« Regarde ce que les mécréants font en Syrie »

« Ils tuent des enfants et on ne fait rien »

« Nos frères et leurs enfants souffrent »

« Il faut lutter contre l'injustice et aider les musulmans en Syrie. »

Pour faire face à ces assertions, lire l'encadré « Sous la terreur de l'Etat islamique » dans la [fiche thématique 1](#) « Les extrémismes violents et les terrorismes ».

Phase 2 : à la fin de la projection, quelques questions pour lancer le débat :

- Comment réagissez-vous à cette histoire (émotions, opinions...) ?
- Que pensez-vous du contenu des vidéos de l'Etat islamique ?
- En avez-vous déjà vues ? Ou reçues ? Qu'avez-vous fait ?
Certaines sont terriblement choquantes, au point qu'elles ont décidé de nombreuses personnes à partir. C'est ce qu'explique Mansour dans une capsule de RAFRAP :



« En 2015, quand les Russes ont bombardé en Syrie, j'ai vu une vidéo. Y a personne qui l'a vue, cette vidéo. Ce n'est pas les vidéos qui sont dans les médias. C'est vraiment une confrontation à la réalité, à la vérité. C'est une vidéo de personnes qui filment, c'est... c'était live. J'ai vu des choses incroyables ; aujourd'hui encore, ça me fait mal. Cette vidéo, j'ai beaucoup pleuré, ça touche beaucoup mon cœur, même maintenant. Après, j'ai encore regardé des vidéos et ça, c'est ce qui m'a donné la motivation pour fermer la porte de ma maison et partir en Syrie ».

- (Pensez-vous qu'il soit vraiment le seul à l'avoir vue, cette vidéo ? Ou a-t-on voulu le lui faire croire ?)
- Pourquoi, d'après vous, les photos et vidéos qui circulent ne parlent-elles que de la Syrie et pas d'autres injustices dans le monde ? Ce n'est pourtant pas le seul endroit où des populations souffrent !
- Avez-vous déjà reçu des vidéos montrant des famines dans des pays africains et des enfants y mourant de faim ? Pourquoi, à votre avis (ou : qu'en déduisez-vous) ?
- N'avez-vous pas l'impression qu'on cherche à indigner Emma et Mehdi (« *Ils tuent des enfants* »), avec une intention bien précise ? Laquelle ?
- N'ont-ils pas été manipulés, du début à la fin, avec des conséquences gravissimes pour tous les deux, de même que pour leur famille ? Qu'en pensez-vous ?
- Pourquoi sont-ils choqués par ces images de civils tués ou blessés et pas par celles de l'Ei procédant à des décapitations, exécutions et autres atteintes graves aux droits humains (voir « La terreur de l'Etat islamique », encadré de la [fiche thématique 1](#) : « Les extrémismes violents et les terrorismes »).
- Emma et Mehdi se sont laissé convaincre sur base de « *Ce qui se passe là-bas, c'est vraiment injuste* ». Pensez-vous qu'en partant en Syrie rejoindre l'Etat islamique ou en posant des bombes pour provoquer des morts en Belgique, ils vont contribuer à construire un monde meilleur ?
Laisser les participants s'exprimer.
- Voir la [fiche d'activités 1](#), sur la question du sens, à programmer si souhaité pour un cours suivant.

FAUSSES NOUVELLES ET THÉORIES DU COMLOT : COMMENT VÉRIFIER L'INFO ?

SOMMAIRE

- 60 MIEUX COMPRENDRE CE QUI SE CACHE :-) DERRIÈRE LES MOTS
- 61 COMMENT LES COMLOTISTES PERÇOIVENT-ILS LES ATTENTATS ?
- 63 COMMENT EXPLIQUER L'EXPLOSION DU COMLOTISME ?
- 64 QU'OFFRE LE COMLOTISME À SES ADHÉRENTS ?
- 66 QUEL IMPACT SUR LA SOCIÉTÉ ?
- 67 QUE FAIRE ?

1/ * Tous les mots dotés d'un astérisque sont expliqués soit dans le corps du texte, soit dans le lexique ci-dessous.

2/ Un livre qui date déjà de 1987 et mérite d'être relu à la lumière des événements d'aujourd'hui. Editions du Seuil, 321 pages.

3/ *The New-York Review of Books*, February 13, 2017. <http://www.nybooks.com/daily/2017/02/13/the-true-history-of-fake-news/> [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

4/ « Belief in conspiracies largely depends on political identity », Kathy Frankovic, *The Economist/YouGov Poll*, December 27, 2016, <https://today.yougov.com/news/2016/12/27/belief-conspiracies-largely-depends-political-identity/> [Dernière consultation, le 29 juillet 2017].

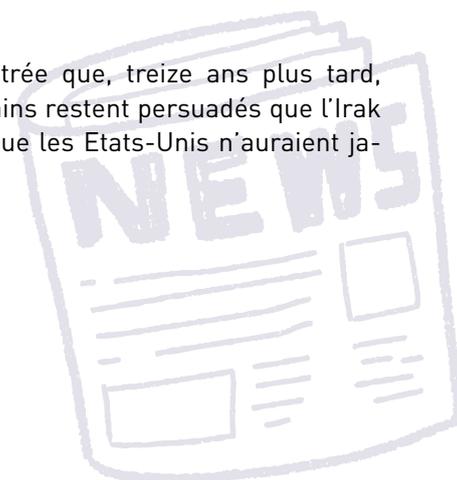
Fake news¹, troll^{*}, hoax^{*}, post-vérité^{*}, conspirationnisme^{*} et complotisme^{*}: depuis quelques années, ces mots ont littéralement envahi le vocabulaire politique et médiatique. Certains d'entre eux sont d'ailleurs devenus si populaires qu'ils ont franchi la porte des dictionnaires. Ainsi, en 2016, le terme *post-truth* (post-vérité) a-t-il été désigné "mot de l'année" par les *Oxford Dictionaries*. Et en 2017, cinq ans après le mot conspirationnisme, complotisme s'installait à son tour dans *Le Petit Larousse*.

Pourtant, **les rumeurs et les fausses informations ont toujours existé**, comme le rappelle Jean-Noël Kapferer dans son livre *Rumeur, le plus vieux média du monde*². Quant à Robert Darnton, auteur de l'article « The True History of Fake News »³, il explique qu'en France, au XVII^e siècle, le mot "canard" était synonyme de fausse nouvelle lancée par la presse pour abuser le public et, par extension, désignait un journal de peu de valeur. Le célèbre hebdomadaire satirique français, *Le Canard enchaîné*, évoque cette tradition dans son titre, qui pourrait, avance Darnton, se traduire figurativement par: "No fake news".

La propagande de guerre a, elle aussi, de tous temps, fourni des exemples brutaux de "fake news". La tentative du gouvernement franquiste d'attribuer au camp républicain le bombardement de la ville basque de Guernica, en 1937, ou la manipulation qui permit à l'URSS de faire porter à l'Allemagne nazie la responsabilité du massacre des fosses de Katyn – alors que les 20.000 officiers et notables polonais avaient en réalité été exécutés par la police politique de Staline en 1941 – démontrent, parmi tant d'autres exemples, que le mensonge n'est pas une idée neuve.

Plus récemment, sous la présidence de G. Bush, l'administration américaine a prétendu que l'Irak de Saddam Hussein disposait d'armes de destruction massive prêtes à l'emploi. De nombreux médias US ont relayé ces affirmations sans les avoir vérifiées. Et une majorité de la population y a cru. Or, ces allégations étaient fausses. Elles servirent toutefois d'alibi au président Bush pour envahir l'Irak, en 2003.

Cette campagne a été tellement bien orchestrée que, treize ans plus tard, comme le révèle un sondage, 53% des Américains restent persuadés que l'Irak possédait des armes de destruction massive que les Etats-Unis n'auraient jamais trouvées⁴ !



Mieux comprendre ce qui se cache :-)) derrière les mots

Que veulent précisément dire les termes *fake news*, complot et complotisme? Selon Laurent Bigot, journaliste et maître de conférence associé à l'Ecole publique de journalisme de Tours (EPJT), une **fake news** est « *une information fabriquée, qui reprend les codes de l'information classique, pour mieux nuire à autrui, pour tromper délibérément, pour désinformer voire pour divertir* »⁵. Elle est donc toujours intentionnelle. C'est ce qui la différencie de la fausse nouvelle qui, elle, peut être soit accidentelle (information non vérifiée, diffusée trop rapidement), soit intentionnelle.

Des Etats, des hommes politiques (on pense singulièrement à l'actuel président des Etats-Unis, Donald Trump), des groupes d'intérêts utilisent les *fake news* comme un outil clé de leur stratégie d'influence. Ce n'est certes pas un phénomène nouveau, mais il faut reconnaître que la campagne présidentielle américaine de 2016 a été particulièrement polluée par les *fake news*, photomontages, faux comptes twitter, trolls et théories du complot qui ont pesé dans l'élection. Ainsi en pleine campagne, un supporter de Trump a-t-il par exemple posté un tweet affirmant que la police enquêtait au sujet d'un réseau pédophile impliquant Hillary Clinton et ses proches. Alors qu'aucun élément de preuve n'était venu étayer ces rumeurs, elles ont été reprises par un site conspirationniste puis relayées de manière virale sur les réseaux sociaux.

« *La prolifération de toutes les informations destinées à tromper le public fait dire à certains et notamment aux journalistes qui ont popularisé ces expressions, qu'on serait entré dans une ère de "post-vérité" et de "faits alternatifs", dans laquelle tout le monde et notamment les politiques se moqueraient de la vérité* », ajoute L. Bigot.

Selon *Le Petit Larousse* 2017, le mot complotiste (tenant de la théorie du complot, à ne pas confondre avec complotteur, celui qui complot) désigne « *quelqu'un qui récuse la version communément admise d'un événement et cherche à démontrer que celui-ci résulte d'un complot fomenté par une minorité active.* »

Quant au complot, il recouvre des « *menées secrètes et concertées contre quelqu'un et particulièrement contre la sûreté intérieure de l'Etat* », d'après le dictionnaire encyclopédique Larousse.

J'ajouterai ici la définition de Média Animation, qui me paraît à la fois simple et éclairante: « *...la théorie du complot repose sur une lecture particulière des faits historiques et d'actualité. Ce contre-discours prétend que les événements sont secrètement orchestrés par des individus, aux intentions bien néfastes : prendre le pouvoir, changer le monde qui nous entoure, à leur profit. Souvent les mêmes : les Juifs, les Américains, les francs-maçons, l'Église, les services secrets, les Illuminati, les reptiliens, voire même, les extraterrestres. On y accuse ou bien des minorités boucs émissaires, ou bien des « élites » puissantes (gouvernements, services secrets, banques, industries diverses), voire carrément tout un système qui nous domine.* »⁶

Les complots existent, bien entendu. Décrypter tous les événements qui se produisent dans le monde comme résultant d'un unique grand complot (ou d'une chaîne de plus petits) est, par contre, particulièrement réducteur.

5/ « Laurent Bigot: "Le fact-checking a une longue histoire" », propos recueillis par François Quinton, *Ina Global*, 5/5/2017. <http://www.inaglobal.fr/presse/article/laurent-bigot-le-fact-checking-une-longue-histoire-9674>. [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

6/ *Théories du complot, ressorts et mécanismes*, ouvrage collectif réalisé par Daniel Bonvoisin, Arnaud Claes, Arthur Cotton, Martin Culot, Paul de Theux, Yves Collard, Pierre-Antoine Vandendael, Jean-Paul Vitry et Géraldine Wuyckens, Média Animation Asbl, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission communautaire française, 2017, p. 4. <http://www.theoriesducomplot.be/#ACCUEIL>. [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

« Il y a deux erreurs par rapport à la théorie du complot, explique Franck Lepage, militant de l'éducation populaire. La première, c'est de voir des complots partout et la deuxième, c'est de n'en voir nulle part. »

Comment les complotistes perçoivent-ils les attentats?

Le 11 septembre 2001, deux avions foncent dans les tours jumelles du World Trade Center à New-York et un troisième vise le Pentagone (siège du Département de la défense) à Washington. 2977 personnes sont tuées : toutes celles qui étaient à bord des avions et de nombreuses autres qui se trouvaient dans les tours. Les attentats-suicides, perpétrés par des djihadistes, sont revendiqués par Al-Qaïda⁷.

Très vite, divers récits complotistes commencent à circuler : certains avancent (au choix) que le gouvernement américain était au courant et a laissé faire; que ces attentats n'auraient pas été commis par Al-Qaïda, mais seraient l'œuvre du gouvernement américain et de la CIA; qu'ils auraient été organisés de concert avec le Mossad (services secrets israéliens) pour remodeler le Proche-Orient et que 4000 juifs, prévenus des attentats, s'étaient abstenus de se présenter ce jour-là à leur poste dans les tours jumelles⁸.

Le journaliste Jeremy Stahl, qui était aux Etats-Unis le 11 septembre 2001, a étudié la progression des théories du complot dans l'opinion publique: au début de l'année 2002, note-t-il, seuls 8% des Américains pensaient que le gouvernement mentait sur ce qui s'était passé; en 2004 (soit après l'invasion de l'Irak), ils sont 16% à le penser et ce chiffre grimpera à 26,5% en 2007 : plus d'un quart des Américains sont alors convaincus que « certains membres du gouvernement savaient que les attentats étaient proches, mais les ont laissé se produire pour divers motifs politiques, militaires et économiques. » Il faut y ajouter 4,6% des Américains qui étaient persuadés que des membres du gouvernement avaient eu un rôle actif dans les attentats⁹.

Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris ont, eux aussi, fait littéralement exploser les rumeurs : ils auraient été organisés par Playstation 4 ; les terroristes auraient été assassinés par des mini-bombes télécommandées par les services secrets français; des cris de joie auraient explosé dans les banlieues ; il s'agirait d'un complot orchestré par le gouvernement français pour faire passer des lois liberticides ou d'une cabale pour déclencher la Troisième Guerre mondiale; les attaques auraient été fomentées par Washington pour provoquer une explosion du racisme, rendant ainsi possible une intervention au Proche-Orient et une nouvelle avancée dans le vaste plan de domination US de la région.

Hoaxbuster.com, un site qui décortique les rumeurs en circulation sur le net, en a recensé une vingtaine (fausses photos comprises), concernant ces attentats. Pour chacune d'entre elles, il indique les médias qui ont fait un travail de *fact-checking* (vérification approfondie des faits) et ont démontré qu'elles étaient – toutes – fausses¹⁰.

7/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats_du_11_septembre_2001 [Consultation, le 29 juillet 2017].

8/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Théories_du_complot_à_propos_des_attentats_du_11_septembre_2001 [Dernière consultation, le 29 juillet 2017].

9/ « Ma première théorie du complot du 11 septembre », *Slate*, 12 septembre 2011. Version archivée (on peut cependant trouver le texte via https://fr.wikipedia.org/wiki/Théories_du_complot_à_propos_des_attentats_du_11_septembre_2001

10/ <http://www.hoaxbuster.com/dossiers/explosion-de-rumeurs> [Dernière consultation, le 29 juillet 2017].

Deux semaines après les attaques contre le journal *Charlie Hebdo* et le magasin Hyper Cacher, à Paris, en janvier 2015, un sondage réalisé par l'Ifop pour le quotidien Sud Ouest indique que 70% des Français interrogés sont « *certain que les attentats ont été réalisés par des terroristes islamistes* », 16% estiment que « *des zones d'ombre subsistent* » et qu'il n'est pas vraiment sûr que ces attentats aient été « *planifiés et réalisés uniquement par des terroristes islamistes* », et 2% pensent qu'il s'agit « *d'une manipulation et d'un complot organisé par le gouvernement et les services secrets français* », contre 12% qui ne se prononcent pas¹¹.

L'Ifop souligne que c'est parmi les jeunes (61%), les milieux populaires (65%) et les moins diplômés (68%) que les thèses complotistes concernant les attentats ont le plus de succès. Par contre, 78% des seniors, 79% des cadres supérieurs et 83% des titulaires d'un diplôme supérieur à Bac + 2 se déclarent certains que ces attaques ont bien été commises par des djihadistes. Mais, remarque l'Ifop, « *même dans les milieux les plus informés, la remise en cause de la lecture fournie par les médias et les pouvoirs publics (...) concerne une minorité significative* ».

Ce "discours alternatif" ne concerne pas que les attentats. D'autres théories du complot comptent un impressionnant cercle d'adeptes. Ainsi, 33% des Français pensent que l'économie mondiale est dirigée par une société secrète ; 22% croient que les traînées d'avion dans le ciel résultent d'épandages de produits chimiques réalisées à des fins douteuses (*chemtrails*); et 6,5%, que l'homme n'a jamais marché sur la lune¹².

Sur base de huit enquêtes nationales, menées de 2006 à 2014, des chercheurs de l'Université de Chicago établissent que près de 50% des Américains souscrivent à au moins une théorie du complot¹³. En Europe, le chiffre serait proche de 35%.



11/ <http://www.sudouest.fr/2015/01/24/attentats-de-paris-vous-etes-30-a-avoir-des-doutes-sur-la-version-officielle-1808102-6093.php>. [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

12/ *Le complotisme : décrypter et agir*, Didier Desormeaux et Jérôme Grondeux, Canopé Editions, 2017, p. 8.

13/ *Post Truth, The new war on truth and how to fight back*, Matthew d'Ancona, Ebury Press, London, 2017, 167 pages, p. 65.

Comment expliquer l'explosion du complotisme ?

Si les fausses nouvelles et les théories du complot ont toujours existé, pourquoi prospèrent-elles à ce point aujourd'hui ?

Deux raisons au moins semblent pouvoir expliquer ce phénomène : d'une part, le discrédit généralisé dont souffrent les institutions. Et d'autre part, la domination exercée par Internet (dont les réseaux sociaux numériques) sur l'éco-système médiatique.

1. La perte de confiance généralisée dont souffrent aujourd'hui les institutions.

Les instances religieuses, les partis politiques, l'école, la justice, les syndicats, les médias, toutes ces institutions qui nous aidaient à décrypter le réel et donnaient sens à nos vies sont aujourd'hui contestées.

La culture du soupçon a tout gangrené. Dès lors, les citoyens ne savent plus quoi penser, se sentent impuissants, sont en quête de repères. Quelle lecture du monde adopter ? Comment comprendre ce qui se passe ? Beaucoup ont aussi développé un sentiment de rancœur, ou de désespérance face à la globalisation, à la désindustrialisation et autres mutations du marché du travail, à l'immigration aussi, autant de changements sociétaux perçus comme menaçants pour leur statut ou leur identité. Ces bouleversements et le mal être qui les accompagne ont déroulé un tapis rouge pour les thèses complotistes.



« T'es libre de t'exprimer que si t'es de leur côté à eux... », s'indigne Tia dans une capsule vidéo de RAFRAP.

C'est ce qu'explique Gérald Bronner, professeur de sociologie à l'université Paris-Diderot : « *Le sentiment de perte de contrôle, de vivre dans un environnement sur lequel on ne pouvait plus agir, favorise les propositions intellectuelles de type conspirationniste, lesquelles visent à expliquer les phénomènes du monde comme étant dus à des volontés puissantes et occultes. (...) C'est par exemple la thèse forte que développent Joseph Uscinski et Joseph Parent, de l'université de Miami, dans leur livre dont l'un des chapitres porte le titre provocateur : Conspiracy theories are for losers [Les théories conspirationnistes sont pour les perdants]. Selon eux, le complotisme frappe particulièrement les groupes sociaux qui, pour une raison objective ou fantasmée, ont ce sentiment de dépossession ou de déclassement. Il devient une forme de stratégie mentale pour lutter contre une situation anxiogène.* »¹⁴

2. La domination exercée par Internet et les réseaux sociaux numériques sur l'éco-système médiatique.

Chacun d'entre nous est aujourd'hui devenu producteur d'informations. Si celles-ci sont relayées par divers réseaux sociaux, elles peuvent proliférer de manière virale et atteindre un nombre considérable de récepteurs à la vitesse de l'éclair. Les complotistes s'en servent à merveille: trois heures à peine après les attentats de *Charlie*

^{14/} http://www.pourlas-science.fr/ewb_pages/a/article-les-theories-du-complot-reconfortent-les-perdants-38325.php [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

Hebdo, le 7 janvier 2015, des messages complotistes circulaient, par exemple, déjà sur la toile.

L'évolution technologique, qui permet à chacun de filmer, de monter des images et de les diffuser sur Internet sans l'intervention d'un professionnel a aussi contribué au développement d'une information parallèle.

S'ils veulent rester dans la course, les médias classiques sont obligés de suivre. La dictature de l'urgence provoque des dérives, conduisant de nombreuses rédactions à diffuser des infos quasi en temps réel, précisant (au mieux) qu'elles n'ont pas encore été vérifiées à l'heure de leur publication.

La vérification des faits est, pourtant, l'essence même du journalisme. Elle demande, toutefois, du temps et des moyens humains, deux luxes dont la concurrence d'Internet prive de plus en plus la presse. En captant la manne publicitaire, les médias numériques ont affaibli les médias traditionnels, qui ont aujourd'hui moins de ressources, donc des journalistes moins nombreux qui ont moins de temps pour vérifier les infos.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux constituent la source principale, voire même parfois unique, d'information des jeunes, ce qui rend ces derniers particulièrement vulnérables aux fausses nouvelles et aux théories du complot.

Qu'offre le complotisme à ses adhérents ?

Les théories du complot proposent, tout d'abord, une explication simple à un monde complexe; ensuite, un décryptage qui mêle le réel et la fiction; enfin, un sentiment de puissance et le plaisir d'appartenir au petit cercle de ceux qui savent.

1. Une explication simple à un monde complexe.

Les théories du complot fournissent une lecture globale des événements qui remet de l'ordre dans le chaos. Tout est lié, même des faits qui semblaient étrangers les uns aux autres. La complexité du monde? Effacée comme par magie, résolue par un décodage simpliste : tous les phénomènes s'expliquent par le grand complot, mené à l'échelle mondiale par (au choix) les Juifs, les francs-maçons, les musulmans, les Américains, les Illuminati, les extraterrestres... Comme le souligne Pierre-André Taguieff, le complotisme « *confère un principe d'intelligibilité à l'histoire* »¹⁵.

Les complotistes mélangent souvent avec talent le vrai et le faux. Partant de faits réels, ils sèment la confusion. Car leur raisonnement est parfois très construit : « *... même si certaines explications fournies par les complotistes semblent tirées par les cheveux, les arguments qu'ils utilisent peuvent faire preuve d'une très grande cohérence. Les complotistes contemporains accumulent les preuves de ce qu'ils dénoncent. Mais la méthode souffre d'un vice : le complot est posé comme un fait certain, son scénario est écrit d'avance, les éléments qui ne cadrent pas avec la thèse sont niés.* »¹⁶ Aucune remise en cause n'est possible. La démarche complotiste relève donc davantage de

15/ *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, Pierre-André Taguieff, Paris, Berg International - Fayard, 2004, p. 22.

16/ *Théories du complot, ressorts et mécanismes*, ouvrage collectif, Média Animation, *op. cit.* p. 5.

la crédulité – on y adhère – que de la recherche de la vérité. Elle est, en ce sens, à l'opposé de la démarche scientifique et procède du même esprit que celui qui mène à la radicalisation.



« On ne s'est même pas donné la peine de chercher, d'étudier, le contexte, la signification et tout ça, le fait que ce soit abrogé ou pas... Ça circule, et on y croit », analyse Eric dans une capsule de RAFRAP.

2. Un décryptage qui mêle le réel et la fiction.

Certains récits complotistes présentent un versant plus soft, ludique, décalé, comme une lecture du réel version "LOL", où la frontière entre imaginaire et réalité s'estompe.

Les histoires secrètes fascinent depuis la nuit des temps. En faisant renaître les Illuminati dans son roman *Anges et démons*, paru en l'an 2000, Dan Brown contribue largement à restaurer le mythe de leur puissance occulte. « C'est aussi parce qu'il parle à notre imaginaire que le complotisme est séduisant. Il donne un récit du monde plus encore qu'une explication »¹⁷. C'est notamment par le biais de la littérature et du cinéma (singulièrement au travers de la célèbre série télévisée *X-Files* de Chris Carter, diffusée en Belgique sur RTL-TVI) que le complotisme percole et se répand.

3. Un sentiment de puissance et le plaisir d'appartenir au petit cercle de ceux qui savent.

Pour les conspirationnistes, la population est divisée en trois catégories : un petit nombre d'individus qui complotent; une large majorité qui est dupe et se laisse manipuler; enfin, les « *happy few* », peu nombreux et perspicaces qui ont découvert la vérité et dénoncent ce qui se trame. « *La théorie du complot flatte l'internaute parce qu'elle lui dit : ah, tu vois, tu as compris, tu n'es pas comme les autres moutons, tu sais lire entre les lignes...* », explique Samuel Laurent, coordonnateur des *Décodeurs*, service de *fact-checking* du journal *Le Monde*¹⁸.

Cette position leur donne un sentiment de puissance. En proclamant « connaître la vraie vérité », en prétendant avoir percé les secrets d'une société invisible, le complotiste s'octroie un pouvoir au sein de son milieu. « *Cet humain accédant à l'inaccessible se rend ainsi surhumain* », écrit P.-A. Taguieff¹⁹.

Pas étonnant dès lors que les adolescents adhèrent si facilement à divers récits complotistes ! Si leur aspect fantasmagorique n'y est pas étranger, leur dimension de provocation compte aussi, ces théories dérangeant un certain nombre d'adultes par leur côté sulfureux, trash ou grotesque. Sans compter le plaisir flatteur de se démarquer de la grande masse des naïfs.

17/ *Le complotisme : décrypter et agir*, Didier Desormeaux et Jérôme Grondeux, *op. cit.*, p. 29.

18/ « La faute aux médias, vraiment ? », *Papiers*, n°21, *op. cit.*, p. 43.

19/ *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, *op. cit.*, p. 25.

Quel impact sur la société?

Le complotisme est souvent lié aux idéologies radicales: extrême droite, extrême gauche, populisme et islamisme. Mais il prospère aussi dans divers autres milieux en rébellion contre la société ou l'Establishment.



« Il y a des gens qui commandent tout... Il y a toujours plus haut, plus haut que les présidents, plus haut que les rois, y'a quelqu'un, avance Tia, dans le récit écrit de RAFRAP. Cette personne là, j'ai envie de lui arracher son cerveau par le nez... ça doit être quelqu'un de très, très, très riche. A tel point qu'on ne sait même pas qu'il existe, pas tout le monde le sait, et personne n'en parle... Par exemple ici, tout ce qu'on achète, les taxes qu'on paie, y'a beaucoup d'argent qui revient à Israël, ça m'énerve, un truc de ouf...».

« La narration centrale de beaucoup de théories du complot est que le peuple est maintenu assujéti par une conspiration d'élites secrètes riches qui manipulent une vaste légion de politiciens corrompus, de journalistes menteurs, d'enseignants propagandistes, de banquiers infâmes et de cadres subversifs cachés. Il ne s'agit pas d'un scepticisme politique sain à propos du pouvoir de l'Etat(...), mais d'une anxiété irrationnelle qui décrit le monde comme gouverné par des conspirations puissantes et de longue date ourdies par des êtres maléfiques qui contrôlent la politique, l'économie et toute l'histoire »²⁰, écrit Chip Berlet, journaliste d'investigation américain, spécialiste du conspirationisme d'extrême droite aux Etats-Unis. Voilà pourquoi le conspirationisme sape les fondements de la démocratie : le mécontentement ne s'y exprime plus dans le cadre de ce régime, mais contre lui.

Dans les cas extrêmes, le conspirationisme accompagne des stratégies politiques qui peuvent avoir des conséquences inouïes. Lorsque les nazis agitaient le "complot juif", ils légitimaient les persécutions à leur égard, voire même leur extermination. « Face à un ennemi absolu et démoniaque, on ne discute pas, on ne saurait négocier, il s'agit d'engager contre lui une lutte à mort, qui ne peut se terminer que par la victoire du Juif ou de l'antisémite, du mal ou du bien », écrit Pierre-André Taguieff²¹.

Le livre antisémite *Les Protocoles des Sages de Sion* est sans doute l'un des exemples les plus "emblématiques" du complotisme. Il prétend reprendre les comptes rendus de réunions secrètes tenues par les plus hauts dirigeants du "judaïsme mondial", en vue de dominer le monde. Rédigé à Paris en 1900-1901 par un agent de la police politique russe pour combattre l'influence du ministre des finances du Tsar, il a ensuite été complètement discrédité. Dès 1921, la démonstration est faite qu'il s'agit d'un faux grossier, paraphrasant le *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, un pamphlet contre Napoléon III, rédigé par Maurice Joly à Bruxelles en 1864. Malgré les preuves de cette mystification, il a envers et contre tout alimenté la propagande nazie dans les années 1930.

Aujourd'hui encore, cet ouvrage, que l'on trouve dans de nombreuses librairies de pays musulmans, continue à entretenir la désinformation, qu'elle soit d'extrême droite ou islamiste. Sa diffusion s'alimente du conflit israélo-palestinien et des idéologies intégristes qui stigmatisent le judaïsme.

20/ « Why Right-Wing Demagogues Are Trying to Peddle Ludicrous Conspiracy Theories », Chip Berlet, *Alternet*, september 30, 2009. http://www.alternet.org/story/143007/why_right-wing_demagogues_are_trying_to_peddle_ludicrous_conspiracy_theories [Dernière consultation, le 27 juillet 2017].

21/ *Les Protocoles des Sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, op. cit., p. 16.

On le voit, les théories conspirationnistes contribuent à attiser la haine envers des individus ou des groupes qu'elles stigmatisent et transforment en boucs émissaires. Comme le soulignent Didier Desormeaux et Jérôme Grondeux, « *Le complotisme porte en lui une radicalité parce qu'il pousse à l'extrême le manichéisme.* »²²

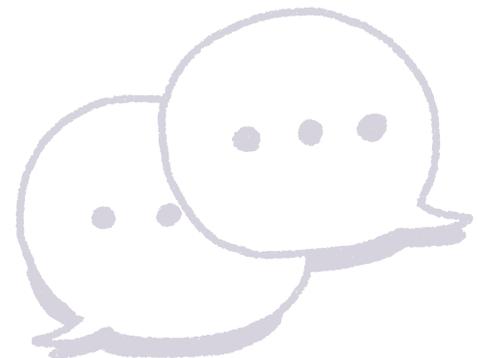
Que faire ?

Contre-argumenter sur le fond ? C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire ! Si on s'y risque, on sera soit rangé parmi les naïfs, tenants de la vérité officielle, soit parmi les comploteurs.

De surcroît, le raisonnement ne serait pas simple à étayer, car comme l'expliquent D. Desormeaux et J. Grondeux : « *Ceux qui luttent contre les visions complotistes du monde se heurtent toujours à une difficulté à propos de ce pouvoir occulte : comment démontrer l'inexistence d'un pouvoir défini par sa faculté à se dissimuler ? Comment convaincre que l'on n'est pas soi-même manipulé ?* »²³ Autrement dit, comment prouver que quelque chose qui n'existe pas n'existe pas ?

Traiter les comploteurs de crédules ? Ce serait tomber dans le panneau de ce qu'ils nous reprochent, précisément. Un vrai défi pédagogique ! D'autant qu'il faut aussi veiller à ne pas dévaloriser, voire ridiculiser les personnes qui adhèrent à ces théories.

Ce qu'il faut tenter, c'est d'amener les adeptes des théories du complot à **exercer leur esprit critique**, à appliquer à TOUTE information le filtre du doute, pas uniquement aux thèses dites « officielles ». Pas uniquement non plus aux théories complotistes. Traiter les informations (conspirationnistes ou pas) sur un pied d'égalité et leur appliquer à chacune le même regard critique, le même **décodage systématique**, la même **méthode de vérification** (voir la [fiche d'activités 4](#)). Enfin, pratiquer la **décentration**, c'est-à-dire, prendre du recul par rapport à sa propre culture, à ses conceptions et à ses convictions. Être capable de mettre en perspective et d'interroger nos certitudes les mieux ancrées. Car le problème avec de nombreux « croyants » de la théorie du complot, c'est qu'il ne faut croire personne... sauf eux, bien entendu ! ♦



22/ *Le complotisme : décrypter et agir*, op. cit., p. 30.

23/ *Le complotisme : décrypter et agir*, op. cit., p. 18.

QUI SONT LES ILLUMINATI ?

Les Illuminati sont une société secrète diffusant les idées des Lumières (d'où son nom). Fondée en 1776, en Bavière, par Adam Weishaupt, professeur de droit canonique, elle rassemble d'abord ses élèves, puis est reconnue, en 1782, par la franc-maçonnerie, comme un ordre à part entière. A son apogée, elle compte environ 1500 membres. Mais en 1784, elle sera interdite, au même titre que toutes les autres sociétés secrètes, par les autorités bavaroises. Elle n'aurait donc existé que pendant une dizaine d'années. Pour les complotistes, toutefois, son histoire ne s'arrête pas là : l'ordre aurait survécu. Aujourd'hui encore, les Illuminati domineraient la franc-maçonnerie, avec le dessein de gouverner le monde. Un sondage, mené par l'Ipsos en mai 2014, nous apprend qu'en France, 36% des 18-24 ans croient en l'existence des Illuminati.

Visionner le documentaire que Christophe Tisseyre et Thibault Pomares leur consacrent <http://www.stopintox.fr/enquetes/vive-les-illuminati/>

PETIT LEXIQUE DES GRANDS COMLOTS

Les mots *fake news*, post-vérité, complot et complotisme sont définis dans le texte.

Conspirationniste : « *Se dit de quelqu'un qui se persuade et veut persuader autrui que les détenteurs du pouvoir (politique ou autre) pratiquent la conspiration du silence pour cacher des vérités ou contrôler les consciences.* » *Le Petit Larousse* 2012.

Conspirer : synonyme de comploter.

Hoax : mot anglais qui désigne un canular, souvent créé à des fins maléfiques.

Troll : 1. Personne qui poste des messages tendancieux sur les forums Internet pour alimenter la polémique. 2. Par extension, signifie aussi le message lui-même. (3. Gnome du folklore scandinave).

Usine à trolls²⁴ : désigne un bureau où des employés, des cyber-soldats, sont payés, souvent par des gouvernements ou des instituts para-étatiques, pour créer des trolls, produire en continu de la désinformation et polluer les forums et réseaux sociaux.

L'une des plus célèbres, l'*Internet Research Agency*, est basée à St-Pétersbourg. Elle emploie des centaines de blogueurs chargés de relayer la propagande du Kremlin et d'inonder les discussions en ligne de messages célébrant Vladimir Poutine et dénigrant l'Occident, notamment au travers de faux comptes Facebook ou Twitter.

24/ Source : http://www.liberation.fr/planete/2015/04/16/le-kremlin-invente-l-usine-a-trolls_1243810

FAUSSES NOUVELLES ET THÉORIES DU COMLOT : COMMENT VÉRIFIER L'INFO ?



Introduction

Les Illuminati, vous connaissez ? En France, un tiers des 18-24 ans pensent qu'ils existent réellement. Les activités ci-dessous permettent de découvrir comment repérer les théories du complot et comment vérifier la fiabilité d'un site Internet.



Préparation

Lire la **fiche thématique 4**, « Fausses nouvelles et théories du complot : comment vérifier l'info ».



Public et âges

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur ou les jeunes à partir de 14 ans.



Nombre de participants

Entre 10 et 25, environ.



Durée

2 x 50 minutes qui, idéalement, devraient se suivre. Si ce n'est pas possible, on peut reporter la deuxième activité à la séance suivante.



Matériel

- Local propice aux échanges.
- Projecteur, ordinateur, matériel de sonorisation.
- Tentures ou stores pour occulter la pièce
- Accès à Internet pour y télécharger le documentaire sur les Illuminati et les capsules de Média Animation (voir ci-dessous).
- Tableau noir ou blanc.



Consignes à rappeler aux participants

- Ecoute bienveillante.
- Respect de chacun et de ses opinions : la pluralité des points de vue nous enrichit.



Objectif

Exercer son esprit critique.

Activité n°1 : A la rencontre des Illuminati

Déroulement

Phase 1 : en guise d'introduction, quelques (propositions de) questions à poser aux élèves, en grand groupe. A ce stade, les laisser s'exprimer sans intervenir ni esquisser de réponses :

- Avez-vous déjà entendu parler des Illuminati ?
- Savez-vous qui ils sont ?
- Pourriez-vous définir le mot « complot » ?
- Quelle est la différence entre « complot » et « théorie du complot » ?
- Quelles théories du complot connaissez-vous ? (Les lister au tableau).

Phase 2 : PROJECTION

Pour y voir plus clair, leur proposer de voir le documentaire de Christophe Tisseyre et Thibault Pomares sur les Illuminati. Durée : 26 minutes. Disponible en ligne sur : <http://www.stopintox.fr/enquetes/vive-les-illuminati/> [Dernière consultation: 21/10/2017].

Phase 3 : après la projection, débat : qu'en pensez-vous ? Quelques questions possibles :

- A votre avis, pourquoi les théories conspirationnistes sont-elles aussi attractives ?
- Quels sont les risques pour la société ? (En abordant la question avec délicatesse, car il y a probablement parmi les participants des personnes que les théories du complot attirent voire convainquent).

On trouvera les informations nécessaires dans la **fiche thématique 4** : « Fausses nouvelles et théories du complot : comment vérifier l'info ? ».

Important : veiller à ne pas ridiculiser les personnes qui croient aux théories du complot. On évitera aussi de contre-argumenter sur le fond par rapport à une théorie du complot précise. Sans quoi, on risquerait d'être rangé parmi les naïfs qui croient à la version officielle. Ce qu'il faut tenter, c'est d'amener les adeptes des théories du complot à exercer leur esprit critique, à appliquer à toutes les informations le filtre du doute, pas uniquement aux thèses "officielles".

Activité n°2 : Comment repérer une théorie du complot ?

Déroulement

Phase 1 : répartir les participants par groupes d'environ 5 personnes.

Quand vous surfez sur Internet, comment repérer les théories du complot ? Quels seraient les indices montrant que vous êtes face à une théorie du complot ? Trouver entre 5 et 10 éléments.

Phase 2 : mise en commun en grand groupe.

Comment repérer une théorie du complot ?

Voici 13 ingrédients communs à toutes les théories du complot :

- 1. La rapidité d'apparition d'une théorie du complot sur la toile** doit nous alerter. Si, dans les heures qui suivent un événement, nous voyons apparaître sur Internet une interprétation/ dénonciation à son égard: méfions-nous ! Il faut, en effet, souvent des années d'enquête pour établir l'existence d'un vrai complot. Le temps écoulé entre le fait et l'apparition de son explication a-t-il permis une réelle analyse ? Il s'agit donc là d'un indice sérieux que... cette théorie ne l'est pas !
- 2. L'opposition** : les théories du complot prennent systématiquement **le contre-pied de la thèse officielle**. Exemple : lors des attentats du 11 septembre 2001 à New York, les complotistes ont récusé la thèse officielle et affirmé sans preuves que les attentats auraient été l'œuvre du gouvernement américain lui-même et non de terroristes.
- 3. La révélation** d'une info volontairement tenue secrète. Les théories du complot dénoncent toujours des **groupes secrets** qui agissent dans l'ombre : Illuminati, Juifs, francs-maçons, reptiliens....)
- 4.** Pour les complotistes, **rien n'est dû au hasard**. Les événements les plus anodins seraient, selon eux, liés.
- 5.** Les complotistes partent le plus souvent de quelques **détails** pour monter leur théorie. Lors des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Cacher, c'est l'incohérence de certains détails qui aurait prouvé que la thèse officielle était fausse. Ainsi, les rétroviseurs de la voiture des frères Kouachi changeaient de couleur selon les images, ce qui, selon les complotistes, prouvait que ce n'était pas la même voiture. Or, les rétroviseurs étaient chromés et des journalistes ont démontré qu'ils reflétaient la couleur différemment suivant les angles de vision (*Libération*).
- 6. Une accumulation d'arguments** (parfois totalement dénués de rapports entre eux) tendant à démontrer qu'une autre version de l'histoire s'impose. Vu le nombre et la diversité des arguments avancés, il sera très difficile pour le simple citoyen de les vérifier.
- 7. Le recours à des pseudo-experts** qui formulent des hypothèses comme s'il s'agissait de faits vérifiés. Si des noms sont cités, taper dans Internet pour vérifier qui ils sont, s'ils sont réellement reconnus comme experts et par qui.
- 8. L'absence de points de vue ou témoignages divergents**. Aucune pluralité. Quand les institutions répondent aux arguments avancés par les complotistes, ceux-ci ne les mentionnent pas.
- 9. Une structure narrative souvent bien pensée** (on commence par une introduction historique, on se préoccupe de créer du suspense, on interpelle le spectateur : « vous êtes-vous jamais demandé pourquoi... »).

10. **Les autres** sont bien **naïfs** de croire à la thèse officielle.
11. **Les sources** de l'argumentation ne sont quasi jamais mentionnées.
12. Dans les vidéos complotistes, on trouve quasi toujours **une voix et des musiques anxiogènes**.
13. On y a recours à des **effets spéciaux**, des mises en scène, des couleurs sombres et des images détournées ou utilisées hors contexte.

Si les apprenants ont des difficultés à trouver les éléments qui montrent qu'on est face à une théorie du complot, on pourra visionner la vidéo complotiste sur les chats, réalisée par les élèves de seconde gestion administration du lycée Madeleine Vionnet de Bondy (elle figure dans le dossier de Média Animation asbl) : y repérer tous les éléments qui montrent qu'on a affaire à une théorie complotiste sera sans doute plus aisé.

Il peut aussi être intéressant de visionner la capsule n°14 de Média Animation et d'étudier la thèse conspirationniste bâtie à partir de la mission sur la lune d'Apollo 11. Ou de proposer aux élèves d'inventer leur propre théorie du complot (voir leur capsule d'exercices n°5). Dans son dossier en ligne, Média Animation propose de nombreuses capsules vidéos et des exercices pédagogiques bien pensés et expliqués.

Théories du complot, ressorts et mécanismes, Média Animation Asbl, <http://www.theoriesducomplot.be/#ACCUEIL> [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].

Activité n°3 : Comment vérifier la fiabilité d'un site Internet ?

Passons à une activité plus large : face à un site Internet qu'on ne connaît pas, comment vérifier sa fiabilité ?

Déroulement

Phase 1 : répartir les participants en petits groupes et leur demander de trouver 10 astuces et conseils pour éviter de se faire piéger, quand on surfe sur Internet.

Réponses possibles :

1. **QUI sont les auteurs** des articles que l'on trouve sur ce site? Sont-ils clairement mentionnés ? Si oui, effectuer une recherche sur Internet pour vérifier qui ils sont (personnes connues pour leurs positions d'extrême droite, d'extrême gauche, islamiste...; faux ou vrais experts : quelle est leur réputation sur Internet?) Si la majorité des articles d'un site sont anonymes ou rédigés sous des pseudonymes, il faut généralement s'en méfier.

2. **QUI** est aux manettes du site, qui **produit ou finance** les informations?
Un site doit mettre à disposition des internautes des renseignements sur l'association ou les personnes qui l'ont conçu et, parfois, sur celles qui le financent. Ces renseignements se trouvent généralement dans une rubrique : « Qui sommes-nous ? » S'il s'agit d'une organisation, il peut être très intéressant d'aller voir qui fait partie du Conseil d'administration et de chercher sur Internet qui sont ces personnes, si vous ne les connaissez pas. A quel courant idéologique se rattachent-elles ? Chaque site est libre d'avoir une couleur politique. Le problème, c'est quand cette « identité » est dissimulée. Exemple : des sites d'information locale qui se présentent comme neutres et sont parfois rédigés par des militants extrémistes.
3. **QUELLES sont les sources ?** De nombreux sites peu fiables ne citent tout simplement pas ou peu de sources. S'il y en a, vérifier si les liens sont réels, débouchent effectivement sur un document. Vérifier aussi si les citations n'ont pas été déformées.
4. **POURQUOI ?** S'agit-il d'un site parodique comme le Gorafi ou Nord presse ? Dans ce cas, le but est de divertir et faire rire, pas de transmettre une information fiable. Il faut toujours se demander quelle est la nature d'un site. S'il s'agit d'un blog personnel (et pas du site d'un média d'information connu), son auteur n'est pas tenu aux mêmes exigences de rigueur que les journalistes.
5. **QUAND le site a-t-il été actualisé ?** Vérifier la date des dernières mises à jour du site, des dernières informations qui y sont postées. Parfois, on a l'impression qu'on a affaire à une info nouvelle, alors qu'en vérifiant, on s'aperçoit qu'elle date d'il y a deux ou trois ans !
6. **OÙ trouve-t-on l'info ?** Si un site publie une information étonnante, la trouve-t-on ailleurs ? S'il est le seul à en parler, il y a de fortes chances qu'elle soit fautive. Il faut toujours **recouper** l'information (**vérifier** ailleurs si d'autres sites ou sources fiables en parlent aussi et comment).
7. **COMMENT ?** Il faut se méfier d'un excès de MAJUSCULES, de ponctuation (de très nombreux points d'exclamation à tous propos, par exemple), de parties soulignées ou surlignées, etc.
8. **COMMENT ?** L'information est-elle présentée de manière équilibrée ? Donne-t-on la parole à des personnes ou des auteurs qui ont des avis contrastés, voire contradictoires ou ne présente-t-on qu'une lecture unique des faits ?
9. **COMBIEN ?** La quantité n'est pas synonyme de qualité : ne vous laissez pas impressionner par le nombre de partages d'une information. Vous savez que sur Facebook, on peut acheter des « followers ». Certains sites sont très populaires, alors qu'ils publient de nombreuses informations fausses. Ne vous fiez donc pas au nombre !

10. Quelles illustrations ? Les images aussi peuvent mentir. Il faut authentifier les photographies : parfois, certains utilisent des photos prises dans d'autres contextes (ex. photos d'un autre conflit que l'on fait passer pour des clichés de Syrie ou de Palestine). Vérifier les lieux, la géographie, les personnages et même la météo. Deux outils vous y aideront : Google image et TinEye.

Certification. Enfin, certains médias ont mis au point des outils pour vérifier si un site Internet est fiable ou non. Le journal *Le Monde* a ainsi créé *Décodex*. Comment procéder ? Rendez-vous sur www.lemonde.fr/verification Le site possède une barre de recherche dans laquelle vous pourrez indiquer l'adresse du site dont vous souhaitez vérifier le sérieux. Vous pouvez aussi installer un vérificateur automatique des sites sur votre ordinateur : en 5 couleurs différentes, Décodex vous précisera leur fiabilité. Pour mieux comprendre comment cet outil fonctionne et comment l'installer sur votre ordinateur, voir la vidéo : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/video/2017/02/02/comment-verifier-la-fiabilite-d-un-site-en-3-clics_5073256_4355770.html [Dernière consultation: 21/10/2017].

Pour éviter de se faire piéger, il faut donc se poser une série de questions. Et utiliser son esprit critique.

“Liker” en connaissance de cause

Attention : avant de liker ou de rediffuser une info sur Facebook ou Twitter, conseiller aux apprenants de prendre quelques instants pour y réfléchir : est-elle crédible ? Plausible ? Vérifier l'info auprès d'une autre source fiable si on a le moindre doute. Si une personne rediffuse une fausse info, sa réputation risque d'en souffrir (on rira qu'elle se soit laissé piéger). Une fausse info peut aussi entamer la réputation des personnes injustement incriminées : il faut y être attentif.

Promenade en ligne

Certains sites se sont spécialisés dans **la vérification de l'information**.

Parmi ceux-ci, citons-en 3 :

Les décodeurs du journal *Le Monde* : www.lemonde.fr/les-decodeurs

Les désintox de *Libération* : www.liberation.fr/desintox

et Hoaxbuster (identification et déconstruction des canulars) www.hoaxbuster.com

Sites de fausses informations (parodiques)

Le Gorafi : www.legorafi.fr

Nord presse : www.nordpresse.be

Quelques sites complotistes

Attention, les sites complotistes se donnent souvent une apparence sérieuse pour mieux tromper les internautes : ils publient, par exemple, certaines informations exactes qu'ils mélangent avec d'autres, complètement fausses.

Stop mensonges : www.stopmensonges.com

Alter info : www.alterinfo.net

Réseau Voltaire, le site de Thierry Meyssan : www.voltairenet.org/

Attention, on tente de te manipuler!

NB : <http://www.gouvernement.fr/on-te-manipule> est un site du gouvernement français qui vise à informer sur les théories du complot et à les déconstruire.

Attention, il a été détourné par une « alliance de citoyens », où l'on trouve des personnalités d'extrême gauche et d'extrême droite, en un curieux mélange. Ils ont créé un site qui, sur le plan de la présentation, ressemble comme un frère à celui du gouvernement français, mais qui, sur le plan du fond, diverge complètement, puisqu'il s'agit d'un site complotiste <http://on-te-manipule.com/> [Dernière consultation: 21/10/2017].

Ressources pédagogiques et pour en savoir plus

Six excellents outils pour les enseignants, éducateurs et animateurs :

1. *Théories du complot, ressorts et mécanismes*, ouvrage collectif réalisé par Daniel Bonvoisin, Arnaud Claes, Arthur Cotton, Martin Culot, Paul de Theux, Yves Collard, Pierre-Antoine Vandendael, Jean-Paul Vitry et Géraldine Wuyckens, Média Animation Asbl, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission communautaire française, 2017, <http://www.theoriesducomplot.be/#ACCUEIL> [Dernière consultation, le 25 juillet 2017].
2. Le documentaire de Christophe Tisseyre et Thibault Pomares sur les Illuminati. Durée : 26 minutes. Disponible en ligne sur : <http://www.stopintox.fr/enquetes/vive-les-illuminati/>
3. *Déconstruire les théories du complot*, Bruxelles, BePax, 2016.
4. *Le complotisme : décrypter et agir*, Didier Desormeaux et Jérôme Grondeux, Canopé Editions, 2017, 118 pages.
5. *L'ère du complotisme. La maladie d'une société fracturée*, Marie Peltier, Paris, Les petits matins, 2016, 140 pages.
6. *Inspirez, conpirez. Bilan d'étape : le complotisme au XXI^e siècle*, Edgar Szoc, La Muette/Le bord de l'eau, 2016.

LIBERTÉ D'EXPRESSION : PEUT-ON TOUT DIRE ?

SOMMAIRE

- 77 QUELLES SONT LES LIMITES LÉGALES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?
- 78 PEUT-ON TOUT DIRE ?
- 79 QU'EN EST-IL DES PROPOS DISCRIMINATOIRES, RACISTES, SEXISTES ET NÉGATIONNISTES ?
- 80 PEUT-ON CRITIQUER LES RELIGIONS OU EN RIRE ?
- 80 QUAND LES ETATS-UNIS S'EN MÊLENT...
- 81 FAUT-IL ADAPTER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION À LA GLOBALISATION ?
- 82 LIBERTÉ D'EXPRESSION ET TERRORISME : UN COUPLE EXPLOSIF

La liberté d'expression est un droit essentiel à la démocratie. Elle permet la confrontation des idées, assure l'exercice des contre-pouvoirs, garantit le pluralisme et irrigue la démocratie de ce sens critique sans lequel cette dernière se fige ou s'étirole. Elle a pour corollaire la liberté de la presse. Comment les électeurs pourraient-ils voter en connaissance de cause sans être librement informés ? Et comment les médias pourraient-ils éclairer les citoyens s'ils sont censurés ?

Pour être effective pour tous, la liberté d'expression doit toutefois répondre à deux conditions, souligne le philosophe Edouard Delruelle :

La première, c'est « *le droit égal à s'exprimer, l'accès égal aux espaces d'expression* ». La discrimination empêche donc une véritable liberté d'expression.

« *La seconde condition, ajoute-t-il, c'est (...) la civilité. (...) La violence (physique et psychique) rend impossible cette liberté.* »¹

La liberté d'expression a, désormais, acquis le statut de liberté fondamentale, ce qui ne l'empêche pas de se trouver au cœur de nombreux débats tant ses limites concrètes sont peu aisées à déterminer.

Par ailleurs les possibilités offertes à chacun pour exprimer ses opinions et s'informer se multiplient en même temps que les outils de communication numérique : blogs, facebook, twitter, instagram, youtube, snapchat... Si ceux-ci offrent un nouvel espace au débat d'idées, ils peuvent néanmoins être à l'origine de comportement inadéquats, voire condamnables. L'anonymat permet à un grand nombre d'inciter ouvertement à la haine, à la violence et à la discrimination, de pratiquer le cyberharcèlement, **ou de diffuser des idées terroristes...**

1/ « Charlie, violence et civilité. Réflexions sur la liberté d'expression », 8 avril 2016, <http://edouard-delruelle.be/4096-2/> [Dernière consultation, le 14/03/2018].

Quelles sont les limites légales à la liberté d'expression ?

En Belgique, la liberté d'expression est inscrite dans la Constitution, en son article 19 : « *La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties* », peut-on y lire. L'article 25 énonce pour sa part que « *la presse est libre ; la censure ne pourra jamais être établie* ». Notre pays fait figure de pionnier en la matière : il a, en effet, été un des premiers au monde (dès 1831) à inscrire la liberté de la presse dans sa Constitution.

Cette défense de la liberté d'expression s'appuie aussi sur des textes internationaux auxquels la Belgique a souscrit. L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) stipule ainsi que « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »² Cet article est repris, quasi mot pour mot, par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1976) qui lui donne force de loi.

Cette liberté est également consacrée par l'article 10 de la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (plus communément appelée Convention européenne des droits de l'Homme), par l'article 11 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et par l'article 6 du Traité sur l'Union européenne, qui ont force de loi en droit interne belge.

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), fréquemment saisie sur des affaires de presse, a rendu à plusieurs reprises des arrêts favorables à la liberté d'expression. Dans le célèbre arrêt « *Handyside c. Royaume-Uni* » (7 décembre 1976), elle réaffirme ainsi que: « *La liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun. Sous réserve des restrictions mentionnées, notamment dans l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, elle vaut non seulement pour les informations ou les idées accueillies avec faveur, ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'Etat ou une fraction quelconque de la population. Ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels il n'y a pas de société démocratique.* » L'intérêt général prime donc sur l'intérêt d'un individu ou d'un groupe qui se sentirait blessé par un article, une caricature ou une pièce de théâtre.

2/ <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>
[Dernière consultation, le 17/09/2017].

Peut-on tout dire ?

Jusqu'où peut-on aller ? Comment distinguer les idées qui choquent dans un esprit de pluralisme et d'ouverture de celles qui relèvent de l'incitation à la haine, de la provocation au crime et de l'apologie du crime ?

Certains exemples ont frappé les esprits, que ce soit l'annonce diffusée, en mai 2012, dans un train Namur-Bruxelles, par une personne non identifiée : « *Bienvenue dans ce train à destination d'Auschwitz. Tous les juifs sont priés de descendre à Buchenwald* » ; ou la prose de Sharia4Belgium : « *Les homos n'ont pas leur place dans la société et seraient probablement condamnés à mort par les érudits* » ; ou encore les cris de supporters de foot : « *Les Wallons c'est du caca !* ».

La liberté d'expression et son corollaire, la liberté de la presse, ne sont pas absolues. Elles sont limitées par un cadre légal et sont constamment mises en balance avec d'autres droits.

Ainsi, l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui est le texte de référence en Europe, spécifie que « *L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire* ».

Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie, vous demanderez-vous peut-être ? Quelles sont les limites légales à la liberté d'expression en Belgique ?

Eh bien, on ne peut pas contrevenir à la loi en se prévalant de la liberté d'expression. L'injure, la diffamation et la calomnie (tous trois définis par les articles 443 et suivants du Code pénal)³ sont, par exemple, interdits, du moins lorsqu'ils sont commis en public. Ils sont dès lors punissables par la loi. L'injure (propos qui porte atteinte à l'honneur d'une personne) peut, par exemple, être punie d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux mois. Et on ne peut, dans son cas, invoquer la liberté d'expression. Toutefois, définir la limite entre ces deux univers et préciser ce qui relève de la liberté d'expression ou du délit d'injure, de diffamation ou de calomnie n'est pas toujours simple : c'est à la justice qu'il appartiendra, en dernier ressort, de se prononcer. Au cas par cas et en fonction du contexte.

Mais la Convention européenne précise que la liberté d'expression ne peut être limitée de manière arbitraire ni sans raisons impératives.

3/ http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1867060801
[Dernière consultation, le 17/09/2017].

Qu'en est-il des propos discriminatoires, racistes, sexistes et négationnistes* ?

En Belgique, les propos discriminatoires, racistes, sexistes et négationnistes ne sont pas considérés comme une opinion, mais comme un délit. La Loi Moureaux du 30 juillet 1981, « tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie », précise que quiconque incite à la discrimination ou à la ségrégation, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de sa nationalité ou d'une prétendue race ou couleur de peau est passible d'une peine d'un mois à un an de prison. Elle a été modifiée et complétée par les lois du 10 mai 2007 et du 17 août 2013⁴, afin (notamment) d'étendre la protection à d'autres critères comme l'âge, l'orientation sexuelle, la conviction philosophique ou religieuse et le handicap.

Toutefois, comme le note Jean-Jacques Jaspers, professeur émérite à l'école de journalisme de l'ULB, « *L'expression d'une simple opinion même injurieuse ("les Juifs contrôlent les médias", "l'islam est une religion liberticide") ne peut jamais être poursuivie : il faut une incitation évidente à la discrimination ou à la haine ("relançons les chambres à gaz", "déportons les musulmans")* ». ⁵

« *Ce qui est interdit*, précise pour sa part Edouard Delruelle, *ce n'est pas d'exprimer une opinion, même radicale, extrémiste, scandaleuse, c'est de faire quelque chose, ou plus exactement de faire faire quelque chose à quelqu'un : l'inciter à la violence. (...) Sur le plan juridique, ce qui est interdit (et, j'insiste : la seule chose qui soit interdite), ce n'est jamais une idée ou une opinion, mais toujours un acte, un comportement. Le juge saisi d'une plainte pour incitation à la haine devra donc déterminer quels étaient (1) l'intention du locuteur (nous sommes dans le champ pénal), c'est-à-dire ce qu'il a voulu faire ; et (2) le contexte dans lequel il s'est exprimé. (...) si je lance « mort aux Juifs » ou « pas d'Arabes dans cette entreprise », je n'énonce aucune opinion à propos des Juifs ou des Arabes : je cherche à agir à l'égard de tiers* ». ⁶

Dans ce même esprit (et contrairement aux Etats-Unis), un certain nombre de pays européens (dont la Belgique) pénalisent l'apologie, la négation ou la banalisation des génocides, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, un sujet qui a fait l'objet en Belgique le 23 mars 1995 d'une loi « tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la Seconde Guerre mondiale »⁷.

En 2014, la Belgique a également adopté une loi tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public. Comme l'explique l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, on qualifiera de sexiste « *tout propos ou tout acte [commis] dans l'espace public qui a manifestement pour objet d'humilier une ou plusieurs personnes en raison de son/leur sexe, avec pour conséquence une atteinte grave à la dignité de cette/ces personne-s* »⁸. Au-delà de la protection des droits des victimes, cette loi vise à promouvoir l'égalité homme-femmes, qui est une condition à l'exercice de la liberté d'expression.

4/ <http://unia.be/fr/legislation-et-recommandations/legislation/la-loi-du-30-juillet-1981-tendant-a-reprimer-certains-actes-inspires-par-le-racisme-et-la-xenophobie> [Dernière consultation, le 17/09/2017].

5/ *Vivre ensemble dans un monde médiatisé*, Ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, 2016, CESM-ULB, p. 21.

6/ « *Charlie, violence et civilité. Réflexions sur la liberté d'expression* », 8 avril 2016; <http://edouard-delruelle.be/4096-2/> [Dernière consultation, le 14/03/2018]

7/ <http://unia.be/fr/legislation-et-recommandations/legislation/loi-du-23-mars-1995-tendant-a-reprimer-la-negation-la-minimisation-la-justification-ou-lapprobation-du-genocide-commis-par-le-regime-national-socialiste-allemand-pendant-la-seconde-guerre-mondiale> [Dernière consultation, le 17/09/2017].

8/ <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/cour-constitutionnelle/loi-sexisme> [Dernière consultation, le 14/03/2018].

Peut-on critiquer les religions ou en rire ?

En Belgique et en France, la liberté d'expression s'est construite en grande partie contre l'autorité des Eglises et, plus généralement, contre les dogmes et interdits religieux. La loi est claire. Elle protège le droit de critiquer les religions et reconnaît le droit au blasphème.

En même temps, la loi protège tous les citoyens, quelles que soient leur origine, ethnie, religion, contre des « appels à la discrimination et à la violence à l'égard d'autrui, en public, intentionnellement et de manière précise »⁹. En d'autres termes, la loi distingue entre les croyances, qui peuvent être librement critiquées et moquées, et les croyants, qui ne peuvent être attaqués dans leurs droits individuels à l'égalité ou à la liberté.

Deux cas ont souvent été comparés et questionnés : pourquoi *Charlie Hebdo* a-t-il bénéficié d'un large soutien, alors que Dieudonné a été condamné par la justice ?

Deux éléments au moins les différencient : d'une part, *Charlie Hebdo* se rit de toutes les idéologies, identités et pouvoirs, alors que Dieudonné concentre ses moqueries contre des groupes de personnes bien précis et presque toujours les mêmes : les juifs et les homosexuels. D'autre part, à la différence de Dieudonné, *Charlie* se moque des religions (christianisme, islam et judaïsme), mais n'incite jamais personne à la violence contre les croyants.

Quel est, en effet le discours de Dieudonné ? « (1) L'Occident capitaliste est colonialiste et corrompu ; (2) il domine et méprise les minorités musulmanes, arabes et noires, explique E. Delruelle. *Quoi qu'on pense de cette vision du monde, elle n'est pas pénalement répréhensible. Mais Dieudonné ajoute que la cause de cette domination est la mainmise exercée par les Juifs et les homosexuels sur la finance, l'État, les médias* ». Dans son spectacle, « les Juifs et les homosexuels sont nommément désignés comme groupes nuisibles à combattre et à éliminer. La représentation complotiste devient incitation à la haine et à la violence »¹⁰. Quant à la « quenelle », il s'agit bien d'un salut nazi inversé, soit une forme avérée de négationnisme, aux termes de la loi belge de 1995.

Si Dieudonné M'bala M'bala a été condamné en France à de multiples reprises pour incitation à la haine, il a fallu attendre novembre 2015 pour qu'il le soit en Belgique : le Tribunal correctionnel de Liège l'a alors condamné par défaut à deux mois de prison fermes et à 9000 euros d'amende pour incitation à la haine et tenue de propos discriminatoires, antisémites, révisionnistes et négationnistes lors d'un spectacle à Herstal en mars 2012. La cour d'appel et de cassation ont ensuite confirmé ce jugement.

Quand les Etats-Unis s'en mêlent...

Le débat sur les limites à fixer à la liberté d'expression est loin d'être consensuel. Les sociétés démocratiques, de plus en plus diverses et exposées à la globalité, hésitent sur la voie à suivre. Aux Etats-Unis, un pays qui exerce une grande influence sur le reste du monde par le biais de firmes comme Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft, la législation est bien différente de la nôtre.

9/ <http://unia.be/fr/domaines-daction/internet/les-limites-a-la-liberte-dexpression> [Dernière consultation, le 17/09/2017].

10/ « Charlie, violence et civilité. Réflexions sur la liberté d'expression », *op. cit.*

Le Premier Amendement de la Constitution américaine tolère, en effet, largement l'expression du racisme et l'incitation à la haine et à la violence, sauf si celle-ci présente un danger direct et immédiat. Dire « *Les blonds sont des dégénérés et devraient être liquidés* » est autorisé. Par contre dire « *Ces blonds-là, qui sont des dégénérés, il faut les tuer* » est interdit, car c'est un appel à la violence directe et immédiate contre un groupe de blonds, clairement désignés et localisés.

Les lois européennes contre le racisme sont beaucoup plus restrictives. L'expression d'un appel à la violence contre un groupe est interdite, même si elle s'exprime de manière générale et sans qu'il y ait un danger « direct et immédiat » pour les membres du groupe stigmatisé. Les expressions d'incitation à la haine, à la discrimination et au racisme sont punissables même si elles sont dénuées d'effet immédiat et ne sont par exemple pas suivies par un éventuel passage à l'acte. Les deux versions des phrases concernant les blonds, citées ci-dessus, seraient, par exemple, interdites en Belgique pour autant qu'elles soient prononcées en public.

Toutefois, contrairement à la Belgique ou à la France, les Etats-Unis sont d'une extrême prudence lorsqu'il s'agit de la liberté de critiquer les religions. Même si la loi n'y interdit pas le blasphème ou la satire des religions, les Américains s'abstiennent en général de s'en prendre aux croyants, à leurs croyances et aux institutions religieuses. En 2015, à la suite des attentats contre *Charlie Hebdo*, la plupart des médias américains refusèrent, par exemple, de montrer les dessins et caricatures de l'hebdomadaire afin, expliquèrent-ils, de « ne pas offenser » les musulmans et de préserver ainsi le vivre ensemble.

Faut-il adapter la liberté d'expression à la globalisation ?



« *Et ce qui m'énerve encore plus, c'est cette liberté d'expression, t'es libre uniquement si tu as envie de te mettre à poil, mais t'es pas libre de mettre la burqa, il est où votre délire ? T'as pas le droit de t'habiller correctement, d'aller prier quand tu veux, de pratiquer ta religion ?* », proteste Tia, dans une capsule vidéo de RAFRAP.

L'imbrication croissante du monde entraîne un télescopage de conceptions radicalement différentes concernant la liberté d'opinion, de conscience et de religion. Elle met côte à côte des individus et des groupes dont les normes et valeurs sont en déphasage, ce qui occasionne des tensions. Ce phénomène est encore exacerbé par Internet et la globalisation médiatique. Toute controverse locale sur la liberté d'expression ou le respect des religions devient un enjeu global. On l'a vu à propos des *Versets sataniques* de Salman Rushdie, des caricatures danoises¹¹ ou de *Charlie Hebdo*.



« *D'un côté, je peux comprendre que les gens, ils ont peur des musulmans parce que les médias, ils ne veulent pas expliquer les choses comme il se doit, affirme Tia. Ce qui m'a énervée encore plus, c'est la liberté d'expression avec Charlie Hebdo, c'est de la pure provocation, pourquoi il a attaqué le point faible de tous les musulmans ? Pour nous, le Prophète, il est au-dessus de nos parents. Mais je condamne ceux qui ont tué cet homme, c'est vrai, ça se fait pas. Mais ça veut pas dire que je suis Charlie* ».

11/ Lors de sa publication, en 1988, le roman *Les Versets sataniques* déclencha des manifestations violentes et valu à son auteur, Salman Rushdie, une fatwa de mort émise par l'ayatollah iranien Khomeiny. Quant aux dessins de Mahomet, publiés en 2005 dans le quotidien danois *Jyllands-Posten*, ils déclenchèrent eux aussi de violentes réactions d'hostilité. Mais aussi de solidarité, amenant des médias, dont *Charlie Hebdo*, à les reproduire au nom de la défense de la liberté d'expression.

Ces différences interpellent nos sociétés en les plaçant devant de lourds dilemmes: faut-il accepter de restreindre la liberté d'expression, si chèrement acquise, au nom du vivre ensemble ? Ou, au contraire, les citoyens doivent-ils accepter que la liberté de critiquer les religions et les philosophies constitue le cœur même de la démocratie ?

Liberté d'expression et terrorisme : un couple explosif



« T'es libre de t'exprimer que si t'es de leur côté à eux... », s'indigne Tia.

Face aux risques posés par l'extrémisme violent et le terrorisme, face aussi à la crainte d'attiser le racisme et la stigmatisation, la tentation est grande de chercher à « cadrer » la liberté d'expression et à « discipliner » la presse. Où placer le curseur entre, d'un côté, cette liberté essentielle et, de l'autre, le droit des citoyens à être protégés contre la discrimination et la violence ?

Au nom de la sécurité et du vivre ensemble, des gouvernements ont adopté des lois ou pris des mesures anti-terroristes visant à encadrer la liberté d'expression: certains d'entre eux ont décrété l'état d'urgence, limité l'accès de la presse aux lieux des attentats, interdit la consultation de sites djihadistes, renforcé les dispositifs de surveillance destinés à identifier et suivre des individus radicalisés. Au risque de restreindre dangereusement la liberté d'expression, voire d'entraver l'exercice de la liberté de la presse.

La question est d'autant plus délicate que la population semble accorder davantage d'importance à la sécurité qu'à la liberté. En juillet 2017, seuls 14% des Français étaient favorables à la levée de l'état d'urgence¹². En Belgique, un sondage publié en septembre 2016, cinq mois après les attentats de Zaventem et Bruxelles, indiquait qu'une majorité de citoyens voulaient aller plus loin que les mesures gouvernementales : 78% des sondés souhaitaient par exemple que la police puisse mener des perquisitions sans l'autorisation préalable d'un juge d'instruction ; 91%, qu'un bourgmestre puisse fermer des lieux suspectés de radicalisation et 75%, que la police surveille non seulement les communications téléphoniques, mais aussi les textos, les emails et les réseaux sociaux¹³.

Toutefois, pour les associations de magistrats, de défenseurs des droits humains ou de journalistes, restreindre les libertés d'expression et de la presse serait accorder la victoire aux terroristes, qui cherchent à démontrer que la démocratie est une illusion et une imposture. C'est aussi la position du ministère des Affaires étrangères belges : « *Ce n'est pas en bafouant ces droits et libertés ou les principes de l'Etat de droit que nous lutterons efficacement contre le terrorisme, au contraire* », note-t-il sur son site¹⁴.

La liberté d'expression est mise au défi par le terrorisme. A partir de quand et dans quel contexte peut-on être accusé d'abuser de cette liberté ? Peut-on, par exemple, consulter des sites djihadistes ? La France a tenté de l'interdire, mais en février 2017, le Conseil constitutionnel a considéré que cette disposition violait la liberté

12/ "Loi antiterroriste : pourquoi les Français s'en émeuvent peu », *La Croix*, Marie Boëton et Flore Thomasset, le 18/07/2017. <http://www.la-croix.com/amp/1200863644> [Dernière consultation, le 01/08/2017].

13/ <http://www.rtl.be/info/belgique/societe/lutte-anti-terroriste-notre-grand-barometre-montre-que-vous-voudriez-aller-encore-plus-loin-855376.aspx> [Dernière consultation, le 01/08/2017].

14/ https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/paix_et_securite/terrorisme/terrorisme_et_droits_de_lhomme [Dernière consultation, le 23/08/2017].

d'expression de manière disproportionnée¹⁵. En Belgique, le procureur fédéral Frédéric Van Leeuw a aussi évoqué la pénalisation de la consultation régulière de sites djihadistes, mais aucune loi n'a été adoptée à ce jour. Des juristes, inquiets de dériver vers un système qui criminalise des intentions plutôt que des actes (même si consulter des sites est considéré par certains comme un « acte préparatoire » à la commission d'une infraction terroriste), les défenseurs de la liberté d'expression, les chercheurs et les journalistes, qui ont une raison légitime de consulter ces sites, mais aussi les services de sécurité, soucieux de repérer les terroristes potentiels, ont fait part de leurs objections.

De même, brandir le drapeau utilisé par l'Etat islamique ou relayer des sites djihadistes relève-t-il de l'apologie du terrorisme, du discours de haine, ou de la liberté d'expression? Tout dépendra du contexte, de l'intention de celui qui agit ou du discours qui accompagne l'acte. C'est au juge qu'il appartiendra d'apprécier, au cas par cas. « *Le juge doit tenir compte des circonstances dans lesquelles la provocation publique a lieu. Si le message est diffusé dans une période de crise ou de vives tensions, il aura certainement plus d'impact que le même message partagé dans un contexte de paix* »¹⁶. ◆

15/ http://www.lemonde.fr/pixels/article/2017/02/10/le-conseil-constitutionnel-censure-la-consultation-habituelle-de-sites-terroristes_5077569_4408996.html [Dernière consultation, le 21/08/2017].

16/ La nouvelle forme de terrorisme de l'État islamique : les moyens de droit pour lutter contre ce phénomène et leur compatibilité avec les droits fondamentaux, Charlotte Maréchal, mémoire de fin d'études, ULG, 2015-2016. <https://matheo.ulg.ac.be/handle/2268.2/1226> [Dernière consultation, le 21/08/2017].

LEXIQUE

Blasphème : propos jugé sacrilège par rapport à ce qu'une personne considère comme sacré.

Censurer : interdire la publication d'un écrit (article ou livre), la diffusion d'un film, la tenue d'un spectacle, ou en supprimer certains passages.

Négationniste: (adjectif et substantif) qui nie la réalité du génocide pratiqué par l'Allemagne nazie contre les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et l'existence des chambres à gaz.

LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

Encore appelée Convention relative aux droits de l'enfant, il s'agit d'un traité adopté par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1989 pour protéger les droits spécifiques des enfants. Elle stipule, en son article 13 que les enfants ont le droit à la liberté de pensée et d'expression. Elle a été signée et ratifiée par la plupart des pays.

« Article 13.

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :

- a) au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou
- b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques. »

Texte complet : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx> [Dernière consultation, le 30/09/2017.

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



« Ce qui m'a énervée encore plus, c'est la liberté d'expression avec Charlie Hebdo, c'est de la pure provocation, pourquoi il a attaqué le point faible de tous les musulmans ? Pour nous, le Prophète, il est au-dessus de nos parents. Mais je condamne ceux qui ont tué cet homme, c'est vrai, ça se fait pas. Mais ça veut pas dire que je suis Charlie », affirme Tia dans une capsule vidéo de RAFRAP.



Introduction

La liberté d'expression, qu'est-ce que c'est ? Et quelles en sont les limites ? Découverte.



Public et âges

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur ou les jeunes à partir de 14 ans.



Nombre de participants

Entre 10 et 25, idéalement.



Durée

2 x 50 minutes.



Matériel

Un texte photocopié, à distribuer à chaque participant.
Une bande de papier rouge et une autre, verte (1/3 de feuille A4) par participant.



Consignes à rappeler aux participants

Ecoute bienveillante.
Respect de chacun et de ses opinions : la pluralité des points de vue nous enrichit.



Activité n°1 : De quoi parle-t-on ?

Objectifs

1. Découvrir les notions de liberté d'expression et de liberté de la presse.
2. Mieux cerner ce qu'elles recouvrent et leurs limites.
3. Comprendre et analyser un texte de loi.
4. Exercer son esprit critique.
5. Co-construire des savoirs.
6. S'exercer soi-même à la liberté d'expression.
7. Opérer des choix et argumenter.
8. Débattre en groupe, dans le respect de chacun.

Déroulement

1. Exercice en petits groupes, d'environ 5 personnes

Les élèves/participants cherchent ensemble une réponse aux questions suivantes :

1. En quoi consiste la liberté d'expression ? (Essayer de la définir).
2. Et la liberté de la presse ?
3. L'une et l'autre sont-elles absolues (sans limites) en Belgique ? Autrement dit, peut-on tout dire ? Oui/non. Si vous répondez non, quelles sont les limites à la liberté d'expression et de la presse ?
4. Les lois sont-elles semblables dans tous les pays en ce domaine ? Expliquez.
5. Quel est le rôle de la presse dans une démocratie ?

Un porte-parole par groupe note le fruit des débats et le présente ensuite à la classe. Discussion en grand groupe à partir des apports de chacun. Le formateur prend note des éléments clés au tableau.

2. Lecture du texte

Il distribue ensuite aux participants un texte (ci-joint) reprenant ces différentes notions. Chaque élève/participant le lit individuellement et note ses questions (mots, notions, phrases non compris). Le formateur les explique. Mais pour que la lecture ne soit pas trop longue et fastidieuse, on coupe le texte en tranches: l'élève lit la partie répondant à la question 1; l'enseignant demande si tout est compris, explique ce qui ne l'est pas, et on passe à la lecture de la réponse à la question 2, etc.

Une question a été ajoutée au texte : peut-on critiquer les religions ? Elle provoquera probablement des réactions. Il est bon de pouvoir en débattre. Dans l'article destiné aux formateurs figurent tous les éléments pour y faire face sereinement. Une précision encore: être Charlie ou pas, c'est un choix, une opinion personnelle. Si, juste après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, qui a eu lieu en janvier 2015, la réponse « *Je ne suis pas Charlie* » a pu choquer, c'est à cause des 12 morts que cette attaque a causés. Dès lors, certains y voyaient une manière de cautionner le terrorisme. Mais pour ceux qui ont énoncé cette réponse, c'était parfois simplement une manière de dire qu'ils n'aimaient pas ce journal, son ton, ses caricatures, perçues comme des attaques contre l'islam.



Dire « Je suis Coulibaly »¹ pourrait, par contre, être punissable², cela revient à dire : je suis terroriste. Or, soutenir le terrorisme n'est pas autorisé en Belgique. Ces propos ne relèvent donc pas de la liberté d'expression. Tout dépendra cependant du contexte : c'est au juge qu'il appartiendra d'apprécier, au cas par cas (voir la fiche thématique 5).

3. Réponses au questionnaire

Les élèves répondent ensuite individuellement à 3 questions figurant sous le texte. La mise en commun des réponses s'effectue grâce à un carton vert et à un rouge, distribués à chacun des participants. L'enseignant lit la question, si les élèves y ont répondu oui, ils lèvent le carton vert et si c'est non, le carton rouge.

Questionnaire

A. Un jeune de votre école a tagué sur le mur « *Les Africains sont moins intelligents que les Européens.* » Le directeur lui ordonne de l'effacer. L'élève refuse en répondant qu'il a le droit à la liberté d'expression. Qu'en pensez-vous ? Ce commentaire est-il autorisé ou interdit par la loi ? Expliquez.

Réponse : interdit, car l'incitation à la haine et à la discrimination, au racisme, tombe sous le coup de la Loi Moureaux.

B. Sur un réseau social, vous indiquez que vous n'êtes pas d'accord avec telle ou telle mesure prise par un homme ou une femme politique. Ce commentaire est-il autorisé ou interdit par la loi ? pourquoi ?

Réponse : autorisé : on a le droit de critiquer les responsables politiques (sans insultes). Cela relève de la liberté d'expression.

C. Vous écrivez sur Facebook un message contre un autre élève, Geert Vandebroek, en le traitant de « *Pauvre con de Flamand* », en ajoutant : *Il faudrait renvoyer tous les Flamands chez eux, on serait bien plus tranquilles.* » Autorisé ou interdit ? Pourquoi ?

Réponse : interdit, car appel à la haine et à la discrimination contre une personne et un groupe précis.

D. Sur twitter vous écrivez : « Il faut tuer tous les Chinois, cela résoudra les problèmes de surpopulation »

Réponse : interdit. Appel à la haine et incitation au meurtre (voire au génocide) contre un groupe précis.

E. Vous déclarez en public : « Il faudrait interdire de louer un appartement aux gros : ils sont désagréables. » Autorisé ou interdit ? Pourquoi ?

Réponse : interdit. Appel à la discrimination par rapport à un groupe précis, interdit.

Il est fréquent que l'activité n°1 prenne 2 heures à elle seule. Il faudra, dans ce cas, reporter le jeu à une séance/cours suivant.

1/ Pour mémoire, A. Coulibaly a tué 5 personnes : une policière et 4 personnes de confession juive lors d'une prise d'otages dans un magasin casher, à Paris, en janvier 2015.

2/ Tout dépend bien sûr des circonstances dans lesquelles ces mots ont été prononcés et de l'appréciation éventuelle d'un juge, comme expliqué dans l'article.



Activité n°2 : Jeu « 100% d'accord ! »

Durée

30 min à une heure. Dépend du nombre de questions abordées : si on dispose de peu de temps, réduire leur nombre, car il est important de laisser à chacun le temps de s'exprimer.

Dans ce jeu, on ne se préoccupe plus de savoir ce que dit la loi, ce qui est autorisé ou pas, mais bien de permettre aux élèves d'exprimer leur opinion : qu'en pensent-ils, eux ? Il est donc utile de procéder d'abord à la première activité, qui aide à y voir plus clair et à mieux cadrer le contexte.

Consignes

Chacun a droit à la parole, sans jugement, mais dans l'écoute bienveillante et le respect de chacun.

Objectifs

1. Exercer sa liberté d'expression, exprimer son opinion.
2. Opérer des choix et argumenter.
3. Débattre en groupe, dans le respect de chacun.

Déroulement

Se mettre debout. Délimiter l'espace de la classe (ou autre) en 4 parties : A, B, C et D.

Explication aux participants

« Je vais vous lire des affirmations. Lorsque vous serez d'accord à 100% avec ce que je dis (donc tout à fait d'accord), vous vous placerez dans la partie A de la classe ; 75% d'accord (donc pas tout à fait d'accord), dans la partie B ; 25% d'accord (donc plutôt pas d'accord), dans la partie C ; et 0% d'accord (pas du tout d'accord), dans la partie D. On ne peut donc pas se positionner à 50%, moitié, moitié : il faut trancher.

Une fois que vous aurez choisi où vous positionner, il faudra justifier votre choix (argumenter).

En entendant les avis des autres, s'ils vous ont convaincu, vous pourrez éventuellement changer de place. »

Précision pour le formateur

Ci-dessous figurent quelques affirmations. Il est bien sûr possible d'en imaginer d'autres, en fonction de votre connaissance des participants. Il est bon de trouver des affirmations qui suscitent des avis contrastés.

1. « Je trouve qu'il faudrait autoriser les graffeurs à taguer des graffitis partout : chacun doit être libre de peindre ce qu'il veut où il veut ».



2. « Il faudrait interdire les caricatures qui pourraient blesser les croyants d'une religion ».

3. On peut rire de tout.

Rappelons qu'il ne suffit pas de se positionner, chacun doit pouvoir argumenter pour expliquer son opinion.

Activité n°3 : « Pour moi, la liberté, c'est... »

Objectifs

1. S'exprimer par l'image et le texte (exercer sa créativité).
2. Argumenter.

Pour le cours suivant, demander aux élèves de trouver chacun une photo illustrant, selon eux, la liberté d'expression. Il peut s'agir d'une image tirée d'un magazine ou d'une photo réalisée par l'élève lui-même.

Leur demander également :

1. d'expliquer les raisons du choix de la photo.
2. de rédiger une phrase : « *Pour moi, la liberté d'expression, c'est...* »

Chacun viendra présenter devant la classe son choix de photo et sa création écrite. Prévoir de réaliser un grand panneau avec les apports de chacun.

Ressources pédagogiques et pour en savoir plus

Deux publications pédagogiques et un jeu à recommander :

1. *Liberté d'expression. Dossier pédagogique 2017*, Amnesty international, disponible en ligne sur :

<https://jeunes.amnesty.be/jeunes/le-coin-des-profs/dossierspedagogiques/dossierpeda2017>

[Dernière consultation: 21/10/2017].

Liberté d'expression. Cahier d'exercices du dossier pédagogique 2017, Amnesty international.

2. *Vivre ensemble dans un monde médiatisé*, Ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, 2016, CEM-ULB, 389 pages. disponible en ligne sur : [http://www.csem.be/sites/default/files/files/INTERACTIF%20Vivre%20ensemble%20dans%20un%20monde%20m%C3%A9diatis%C3%A9\(1\).pdf](http://www.csem.be/sites/default/files/files/INTERACTIF%20Vivre%20ensemble%20dans%20un%20monde%20m%C3%A9diatis%C3%A9(1).pdf)

3. *WediActivists* un jeu de plateau sur le discours de haine en ligne, Charlotte De Mesmaeker, Amal Hamich, Manu Mainil et Isabelle Vancutsem, 2017. Pour toute information : www.nonalahaine.be ou wediactivists@gmail.com.



Texte pour les élèves

Liberté d'expression

1. En quoi consiste la liberté d'expression ?

La liberté d'expression, c'est pouvoir exprimer son opinion (= ce qu'on pense) sans être inquiété (= poursuivi, emprisonné).

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) (1948) établit que « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.* »³ Cet article est repris, quasi mot pour mot, par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1976) qui lui donne force de loi. (NB : une déclaration est un texte de bonnes intentions. Un pacte le rend obligatoire pour le pays qui le ratifie (= approuvé par le parlement)).

En Belgique, la liberté d'expression est inscrite dans la Constitution, en son article 19: « *La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière, sont garanties* ».

Mais il existe un autre texte, destiné à protéger les droits spécifiques des enfants : c'est la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, un traité adopté par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1989. Elle précise, en son article 13, que les enfants ont le droit à la liberté de pensée et d'expression. Elle a été signée et ratifiée par la plupart des pays qui s'engagent de cette façon à respecter le texte.

« Article 13.

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.
2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :
 - a) au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou
 - b) à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques. »

2. Et la liberté de la presse ?

Dans la Constitution belge, il est écrit, en son article 25, que « *la presse est libre; la censure* ne pourra jamais être établie* ». Notre pays a fait figure de pionnier en la matière : il a, en effet, été un des premiers au monde (dès 1831) à inscrire la liberté de la presse dans sa Constitution.

3/ <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>
[Dernière consultation, le 17/09/2017].

3. Peut-on tout dire ? Ces libertés sont-elles sans limites ?

Non. L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui est le texte de référence en Europe, précise que « *L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire* ».

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ? Que les limites à la liberté d'expression doivent être prévues par la loi (pour éviter l'arbitraire) et qu'elles doivent être nécessaires pour protéger la sécurité de l'Etat, préserver des valeurs morales, protéger les enfants, empêcher la divulgation d'informations confidentielles, protéger la réputation d'autrui ; ainsi, **l'injure, la diffamation et la calomnie sont interdits** en Belgique, lorsqu'ils sont pratiqués en public. Ils sont dès lors **punissables par la loi**. L'injure (**propos qui porte atteinte à l'honneur d'une personne**) peut, par exemple, être punie d'une peine d'emprisonnement allant jusqu'à deux mois. Et on ne peut, dans ce cas, invoquer la liberté d'expression. Toutefois, préciser ce qui relève de la liberté d'expression ou du délit d'injure, de diffamation ou de calomnie n'est **pas toujours simple** : c'est à la justice qu'il appartiendra, en dernier ressort, de se prononcer. Au cas par cas et en fonction du contexte.

Autre limite à la liberté d'expression: **les propos racistes. En Belgique, ils ne sont pas considérés comme une opinion, mais comme un délit**. La Loi Moureaux du 30 juillet 1981 précise que quiconque incite à la discrimination ou à la ségrégation, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de sa nationalité ou d'une prétendue race ou couleur de peau est passible d'une peine d'un mois à un an de prison. Elle a été complétée par d'autres lois afin d'étendre la protection à d'autres critères comme l'âge, l'orientation sexuelle, la conviction philosophique ou religieuse et le handicap. En Belgique, l'apologie et la négation des génocides sont également interdites. Ainsi, on ne peut pas proclamer que les chambres à gaz n'ont pas existé.

4. Les lois sont-elles semblables dans tous les pays ?

Non, les lois ne sont pas partout les mêmes. Dans les pays dictatoriaux, les libertés d'expression et de la presse sont interdites ou très limitées. Dans certains d'entre eux, des journalistes ou même de simples citoyens sont emprisonnés pour avoir écrit un article ou exprimé une opinion critique, qui a déplu au président ou à un membre du gouvernement, par exemple. Chaque année, Reporters sans frontières (RSF)⁴ publie un classement mondial de la liberté de la presse dans le monde. Quant à Amnesty international, elle diffuse un rapport sur la situation des droits humains et mène des campagnes pour faire libérer des prisonniers d'opinion (**personnes qui n'ont pas commis de violences, mais qui sont en prison uniquement pour avoir exprimé une opinion**).

4/ <https://rsf.org/fr/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2017-le-grand-basculement>

5. Peut-on critiquer les religions ?

Oui, en Belgique, la loi est claire. Elle protège le droit de critiquer les religions et reconnaît le droit au blasphème*. Pourquoi ? Parce que la liberté de critiquer tous les pouvoirs, toutes les pensées et croyances, est essentielle en démocratie.

Les textes de lois européens garantissent d'ailleurs la liberté d'exprimer y compris des idées qui « *heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels, il n'est pas de société démocratique* », précise la Cour européenne des droits de l'homme (1976). Exemple ? Les caricatures publiées dans *Charlie Hebdo* à propos de la religion musulmane ou chrétienne. L'intérêt général prime donc sur l'intérêt d'un individu ou d'un groupe qui se sentirait blessé par un article, une caricature ou une pièce de théâtre.

En démocratie, rien n'empêche celui qui n'est pas d'accord avec un article ou avec un dessin de réagir en écrivant à son tour ou en manifestant. Chacun est libre de s'exprimer, pourvu qu'il n'utilise pas la violence pour imposer aux autres ses idées.

Toutefois, ce n'est pas parce que la loi autorise à critiquer les religions qu'il faut nécessairement le faire. Certains penseront que, lors de périodes de tension, par exemple, il n'est pas judicieux de critiquer les religions, car cela risquerait de « mettre de l'huile sur le feu ».

Il est intéressant de noter que la loi protège tous les citoyens, quelles que soient leur origine, ethnie, religion, contre des « *appels à la discrimination et à la violence en public* ». En d'autres termes, la loi distingue entre **les croyances**, qui peuvent être librement critiquées et moquées (représentées par des caricatures, par exemple), et **les croyants**, qui ne peuvent être moqués. Ainsi, on ne peut pas appeler à discriminer ni à haïr les chrétiens, les musulmans, les juifs, les hindouistes...

On le voit, **il n'est pas facile de fixer la limite entre la liberté d'expression et d'autres droits et libertés**. Le terrorisme vient encore compliquer la situation: les Etats ont tendance à durcir les lois pour pouvoir écouter des communications téléphoniques, mener des perquisitions dans des habitations, fermer des lieux suspectés de radicalisation. Ces mesures ont pour objectif affiché de prévenir le terrorisme, mais elles risquent aussi de restreindre les libertés. Il faut donc y être très attentifs. Et en la matière, les médias ont un rôle important à jouer, pour dénoncer ces dérives potentielles.

6. Quel est le rôle de la presse dans une démocratie ?

Le rôle de la presse est d'informer les citoyens : comment les électeurs pourraient-ils voter en connaissance de cause sans être librement informés? Et comment les médias pourraient-ils éclairer les citoyens s'ils sont censurés? La presse a aussi un rôle de contre-pouvoir à jouer, de dénonciation des abus que pourraient commettre d'autres pouvoirs, comme le gouvernement, la justice ou la police par exemple. La liberté de la presse est donc essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. ◆



LEXIQUE

Censurer : interdire la publication d'un écrit (article ou livre), la diffusion d'un film, la tenue d'un spectacle, ou en supprimer certains passages.

Blasphème : propos jugé sacrilège par rapport à ce qu'une personne considère comme sacré.

Négationniste: (adjectif et substantif) qui nie la réalité du génocide pratiqué par l'Allemagne nazie contre les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et l'existence des chambres à gaz.

QUESTIONNAIRE

A. Un jeune de votre école a tagué sur le mur « *Les Africains sont moins intelligents que les Européens.* » Le directeur lui ordonne de l'effacer. L'élève refuse en répondant qu'il a le droit à la liberté d'expression. Qu'en pensez-vous ? Ce commentaire est-il autorisé ou interdit par la loi ? Expliquez.

B. Sur un réseau social, vous indiquez que vous n'êtes pas d'accord avec telle ou telle mesure prise par un homme ou une femme politique. Ce commentaire est-il autorisé ou interdit par la loi ? Pourquoi ?

C. Vous écrivez sur Facebook un message contre un autre élève, Geert Vandebroek, en le traitant de « *Pauvre con de Flamand, en ajoutant : Il faudrait renvoyer tous les Flamands chez eux, on serait bien plus tranquilles.* » Autorisé ou interdit ? Pourquoi ?

D. Sur twitter vous écrivez : « *Il faut tuer tous les Chinois, cela résoudra les problèmes de surpopulation* » Autorisé ou interdit ? Pourquoi ?

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

Proposition d'itinéraire pédagogique pour accompagner le support d'expression
«Rien à faire, rien à perdre» (RAFRAP)



Introduction

En guise de préparation, nous suggérons de lire le texte « Présentation du dossier pédagogique ».



Public et âges des participants

Les élèves du cycle secondaire moyen et supérieur, ou les jeunes à partir de 14 ans.



Nombre

Une classe, au maximum (12 à 25 personnes, idéalement).



Durée

Une à deux séances de deux heures, pour présenter le sujet en commençant par la visualisation d'une capsule vidéo du projet RAFRAP comme support d'expression pour le groupe. Si souhaité, elles peuvent être suivies d'autres séances d'une à deux heures, qui aborderont des thématiques spécifiques comme les discriminations et le racisme ; identités, valeurs et projets de vie ; le rôle d'Internet dans la radicalisation ; les théories du complot ; ou la liberté d'expression.



Matériel

- Local propice aux échanges.
- Projecteur + matériel de sonorisation + ordinateur + tentures ou stores pour occulter la pièce.
- Accès à une capsule vidéo du projet RAFRAP. Les capsules sont accessibles sur demande à l'adresse « extremismes-violents@cfwb.be », avec les textes des récits de vie et un soutien à l'utilisation de ces supports.
- Tableau noir ou blanc + grandes feuilles kraft et feutres, si possible.
- Facultatif, mais utile pour structurer la pensée: un Power Point ou un Prezi, avec les définitions et éléments principaux.

Si l'école dispose du logiciel X-Mind et que l'enseignant/animateur sait l'utiliser : intéressant pour noter au fur et à mesure les apports des participants et réaliser un mind map collectif. Sinon, on utilisera un simple tableau noir ou blanc.

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

Proposition d'itinéraire pédagogique pour accompagner le support d'expression RAFRAP

<p>TIMING Durée totale : une ou deux séances</p>	<p>ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE</p>	<p>MÉTHODE ET OUTILS</p>	<p>OBJECTIFS</p>
<p>4 à 6 minutes (= durée de la projection, suivant la capsule choisie).</p> <p>Temps variable, suivant les groupes et la participation de chacun. Prévoir jusqu'à 2 heures.</p>	<p>PREMIÈRE ÉTAPE, qui peut durer toute une séance (il est important de ne pas écourter cette phase essentielle, les jeunes n'ayant que rarement l'occasion de s'exprimer de cette manière sur ces sujets).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil. • Consignes : écoute bienveillante et respect de la parole de chacun. • Quelques mots pour présenter le support d'expression RAFRAP. • 1. Projection d'une capsule vidéo, au choix, parmi celles proposées par le projet RAFRAP : Marie, Tia, Eric, Mansour, Kenza et Nabila, etc. Le formateur choisit celle qui lui semble la plus appropriée par rapport à son groupe ou celle avec laquelle il se sent le plus à l'aise. • 2. A l'issue de la projection, le formateur veille à favoriser l'expression des participants et le partage des émotions. <p>Il relance la discussion par des questions. Dans certains groupes et selon la tournure que prend l'animation, il peut être judicieux de projeter la capsule une seconde fois.</p>	<p>Capsule(s) vidéo de RAFRAP.</p> <p>Discussion en grand groupe.</p> <p>Dans le dossier « Rien à faire, rien à perdre », les « fiches de soutien à l'utilisation des supports » présentent les récits écrits ainsi que des propositions de questions pour relancer la discussion et la réflexion en groupe, sous l'intitulé « Pistes d'exploration »,</p>	<p>Créer un climat d'écoute bienveillante et de respect de chacun.</p> <p>Libérer la parole au départ du partage des émotions et des ressentis.</p> <p>Promouvoir l'expression des jeunes.</p> <p>Analyser un récit (processus d'endoctrinement, facteurs favorisant, ressources).</p> <p>Donner des clés de compréhension du phénomène.</p>

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

Proposition d'itinéraire pédagogique pour accompagner le support d'expression RAFRAP

TIMING Durée totale : une ou deux séances	ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE	MÉTHODE ET OUTILS	OBJECTIFS
<p>Prévoir environ 2 heures à partir d'ici. Il est également possible d'aborder ces différents thèmes en une heure, si c'est le temps dont on dispose. On réduira, dans ce cas, la durée des discussions.</p> <p>Prévoir 20 à 30 minutes pour les discussions en petits groupes.</p>	<p>DEUXIÈME ÉTAPE : mise en perspective et en contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en perspective et en contexte, pour donner aux jeunes des clés de compréhension du phénomène. <p>Suite au travail émotionnel et au partage de leur vécu et de leurs expériences, il est important aussi de fournir aux participants des éléments d'explication concernant le processus de radicalisation et de définir les concepts : de quoi parle-t-on ?</p> <p>> La radicalisation, qu'est-ce que c'est ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser la question aux participants. - Veiller à partir systématiquement de ce qu'ils savent. - Co-construire avec eux les savoirs, en notant leurs réponses au tableau (ou, facultatif, les intégrer dans X-Mind, afin de réaliser collectivement un grand mind map reprenant les apports de chacun). - Compléter leurs réponses, grâce aux éléments puisés dans l'article 1 et 2 (ou ailleurs). Il peut être précieux de s'appuyer ici sur un Power Point ou un Prezi, mais à nouveau, ce n'est pas indispensable (juste rassurant, pour certains). - Expliquer soi-même oralement ou projeter la dia du Power Point ou Prezi avec la définition de 4 termes : <ul style="list-style-type: none"> - Radical - Extrémiste - Extrémiste violent - Terroriste - Bien expliquer la gradation, rappeler que la radicalisation est un processus. Evoquer éventuellement l'évolution du mot « radical ». - Il est nécessaire de savoir de quoi on parle, ce que recouvrent les mots. Mais il faut aussi être conscient que le choix des mots n'est pas neutre et que les définitions sont souvent teintées, idéologiques. <p>> Quelles sont les causes de la radicalisation (ou facteurs favorisants) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer des petits groupes - Leur demander de réfléchir aux causes de la radicalisation, d'abord chez le jeune dont ils auront entendu le témoignage dans la capsule vidéo de RAFRAP (Mansour, Eric, Marie ou Tia), puis de manière générale. 	<p>Les fiches thématiques 1 et 2 (« Les extrémismes violents » et « Comprendre les radicalisations ») sont destinées à fournir aux formateurs un maximum d'informations, d'explications et d'éclairages, afin qu'ils se sentent mieux outillés pour préparer leur animation et pour répondre en connaissance de cause, avec plus d'aisance et de facilité, aux éventuelles questions des participants.</p> <p>Discussion en grand groupe.</p> <p>Power Point ou Prezi, conçu par le formateur.</p> <p>Discussion en petits groupes d'environ 5 personnes.</p>	<p>Identifier les représentations de chacun.</p> <p>Co-construire les savoirs.</p> <p>Promouvoir le questionnement et développer l'esprit critique.</p> <p>Favoriser les échanges et débats, la réflexion et la construction collective des savoirs, dans le respect des points de vue de chacun.</p>

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

Proposition d'itinéraire pédagogique pour accompagner le support d'expression RAFRAP

TIMING Durée totale : une ou deux séances	ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE	MÉTHODE ET OUTILS	OBJECTIFS
	<p>> Quelles sont les ressources qui permettent de l'éviter?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur demander d'identifier aussi les ressources personnelles ou disponibles dans l'entourage qui permettent de ne pas basculer dans la radicalisation pouvant mener à la violence. (Réponses possibles : réseau familial et relationnel, figures adultes positives, engagements sociaux, sportifs ou artistiques, espaces où leur parole peut être élaborée et entendue, projection dans un projet de vie, etc.) - Leur proposer de résumer les causes sur une grande feuille kraft (écriture et/ou dessins) et les ressources sur une autre. - Un porte parole par groupe présente les résultats à l'ensemble des participants. - Projeter ensuite la dia du Power Point présentant les 4 ensembles de facteurs principaux : <ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs psychologiques et identitaires - Les facteurs idéologiques et religieux - Les facteurs géopolitiques (contexte international) - Les facteurs socio-économiques et politiques (contexte national) - S'attarder aussi sur les ressources et compléter (si besoin) ce qui aura été dit par les participants. <p>> L'extrémisme violent est-il propre à l'islam ?</p> <p>> Quelles autres formes d'extrémisme violent connaissez-vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'éviter toute forme de stigmatisation, il est important de souligner qu'il existe d'autres formes d'extrémisme violent et de terrorisme que le djihadisme (voir la fiche thématique 1). Et que, dans certaines parties du monde (aux Etats-Unis par exemple), le terrorisme d'extrême droite est plus meurtrier que le terrorisme islamiste. <p>> Quels sont les risques des extrémismes pour la société ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments de réponse : discours binaires poussant aux affrontements (bien absolu contre mal absolu, les nationaux contre les étrangers ou les croyants contre les mécréants) + propagation de discours haineux + atteintes à la cohésion sociale et au vivre ensemble + violences + mesures de sécurité qui restreignent nos libertés... <p>> Quelles ressources voyez-vous dans la société qui vous entoure pour prévenir ou contrer le développement des extrémismes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir éléments de réponse dans la présentation pédagogique du dossier, sous le titre: « Agir en matière de prévention: quelques pistes » : rendre la société plus inclusive + en finir aussi avec la victimisation (essayer d'aborder ces deux éléments ensemble) + développer l'esprit critique + agir sur les croyances et les représentations (tolérance, ouverture d'esprit...) + travailler la question du sens et de l'identité. D'autres réponses sont bien sûr possibles. 	<p>Mise en commun en séance plénière.</p> <p>Pour rappel, ces ensembles de facteurs sont présentés dans la fiche thématique 2.</p> <p>Discussion en séance plénière (groupe classe). Informations disponibles dans la fiche thématique 1.</p>	<p>Développer la capacité à travailler en groupes.</p>

COMPRENDRE LES RADICALISATIONS

Proposition d'itinéraire pédagogique pour accompagner le support d'expression RAFRAP

TIMING Durée totale : une ou deux séances	ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE	MÉTHODE ET OUTILS	OBJECTIFS
<p>Pour le jeu de rôle, prévoir une à deux heures, suivant le nombre de thématiques abordées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A la fin de l'animation, évaluation par les jeunes du climat des discussions : y a-t-il eu écoute bienveillante par chacun de chacun ? • Leur proposer, pour la séance suivante, de jouer un jeu de rôle : le Thalys d'Amsterdam, mais sans leur en préciser les thématiques (voir pourquoi dans la fiche d'activités 2). <p>De quoi y parle-t-on ? Les discriminations, les discours de haine et le racisme peuvent alimenter la colère et conduire à des postures radicales, nous l'avons vu en abordant les causes du phénomène.</p> <p>Mais ceux qui se disent victimes de discriminations sont parfois les premiers à discriminer les autres, lorsqu'ils sont en situation de le faire. C'est ce que le jeu du Thalys d'Amsterdam met en évidence.</p> <p>Il permet d'aborder les notions de préjugés, stéréotypes, discrimination et racisme. Toutes les étapes en sont décrites dans la fiche d'activités 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après le jeu, évaluation de l'activité. • Choix, par les participants et l'animateur, de la thématique qui sera développée lors de la séance suivante. <ul style="list-style-type: none"> > Identités, valeurs et projets de vie. > Quel est le rôle d'Internet (et notamment, des réseaux sociaux numériques) dans le processus de radicalisation ? > Fausses nouvelles et théories du complot : comment choisir ses sources d'information et vérifier l'info? > Liberté d'expression, sens critique et pluralisme dans une société démocratique. • Enfin, en dehors des activités proposées sur les fiches, toutes celles (contes, jeux de rôle et de mise en situation, exercices divers) qui permettent de travailler sur l'ouverture d'esprit, la tolérance, la décentration (prendre du recul par rapport à sa propre culture et à ses convictions), l'estime du pluralisme et la découverte de sa richesse, le respect des autres et des droits humains, l'écoute bienveillante et l'empathie sont les bienvenues. • On pourra aussi travailler la question de l'identité et du sens, de l'estime de soi, de l'appartenance au groupe, de la place de chacun en son sein, de même que renforcer le lien social et l'esprit de coopération¹. • Enfin, chaque formateur pourra également mobiliser sa propre créativité pour imaginer d'autres jeux et exercices dans le cadre d'une politique de prévention respectueuse de chacun. 	<p>Voir fiche d'activités 2.</p> <p>Fiche 3, pour les éléments théoriques et fiche d'activités 3, pour la pratique.</p> <p>Fiche 4, pour les éléments théoriques et fiche d'activités 4, pour la pratique.</p> <p>Fiche 5, pour les éléments théoriques et fiche d'activités 5, pour la pratique.</p>	<p>Exercer son esprit critique. Opérer des choix et argumenter.</p> <p>Dialoguer en groupe, dans le respect de chacun, et arriver à se mettre d'accord sur des choix collectifs.</p> <p>Faire prendre conscience aux participants de leurs préjugés et de leurs stéréotypes. Et remarquer que nous sommes tous susceptibles de pratiquer la discrimination. Même ceux qui s'en plaignent !</p> <p>Clarifier différents concepts.</p> <p>Découvrir qu'une société plus inclusive passe par le comportement de chacun de nous.</p>

1/ Si nécessaire, se reporter à « Agir en matière de prévention: quelques pistes » dans la présentation du dossier pédagogique.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
FW-B.BE

